



# Les migrants

## Lettre 81 aux cercles de silence

Avril 2024

448 migrants sont morts en méditerranée mais 21 000 ont atteint l'Italie. Ces chiffres laissent penser que les mesures et les millions d'euros, dépensés par les divers pays européens pour bloquer ces migrants, sont inefficaces. Malgré la multiplication de mesures répressives mises en place ces dernières années pour enrayer les traversées de la mer, peu de migrants remboursent chemin. La majorité des exilés ont réussi généralement à traverser la Méditerranée, les Balkans, voire la moitié de la planète. Ils ne comptent donc pas renoncer à leur rêve.

Si de nombreuses nouvelles nous parviennent de Tunisie et du Royaume Uni, il n'en reste pas moins que des drames continuent de se dérouler aux frontières de l'Europe, comme par exemple en Pologne.

Je vous invite à lire un texte de celui qui a fait une grève de la faim pour soutenir les réfugiés. Avec son expérience il prône « dans notre accompagnement de jeunes migrants, accepter de ne pas pouvoir répondre à tout. » A méditer.

<https://www.enmanquedeglise.com/2024/04/sous-forme-de-revision-de-vie-vivre-l-humilite-dans-notre-accompagnement-de-jeunes-migrants.accepter-de-ne-pas-pouvoir-repondre-a-tout.html>

Michel Girard

### Table des matières

CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE.....	3
Lyon .....	3
FRANCE.....	3
Avant les élections européennes.....	4
Plainte déposée pour «complicité de crimes contre l'humanité et de torture » à l'encontre de l'ancien patron de Frontex .....	4
"Violations systématiques" par les autorités françaises des droits des personnes migrantes.....	4
Coup de filet : arrestation de passeurs .....	5
Aide Médicale d'Etat : les femmes précaires dans le collimateur du gouvernement ?.....	6
Avignon.....	7
Bayonne .....	8
Bélâbre .....	8
Blois .....	9
Caen .....	10
Indre-et-Loire.....	10
Loon-Plage.....	11
Lyon .....	12
Mayotte .....	13
Nice.....	16

Orleans .....	16
Pré-saint-Gervais.....	17
Quend.....	17
Strasbourg .....	17
Vitry-sur Seine (94).....	17
MANCHE .....	18
MEDITERRANEE.....	20
Vies perdues en mer : le silence de la justice pour prix de l'impunité de l'armée ?.....	20
UNION EUROPÉENNE.....	21
Les élections européennes 2024 auront lieu le dimanche 9 juin en France. ....	21
Pacte européen des migrations .....	23
Cartes et chiffres .....	26
Arrestation de 21 passeurs .....	27
La Cour annule partiellement l'affaire Frontex relative à la transparence .....	28
Mise en doute de l'aide à l'Égypte.....	29
L'UE limite la délivrance de visas aux ressortissants éthiopiens.....	29
Chypre.....	30
Croatie.....	31
Espagne .....	31
Finlande.....	34
Grèce .....	35
Irlande (voir le titre « Royaume Uni »).....	36
Italie .....	37
Pologne.....	39
Slovénie.....	40
EUROPE .....	41
Albanie.....	41
Bosnie- Herzégovine.....	41
Royaume-Uni.....	42
Serbie .....	47
ASIE.....	48
Birmanie.....	48
Ethiopie .....	48
Koweït.....	49
AFRIQUE .....	49
Cameroun.....	49
Djibouti .....	51
Kenya .....	51

Maroc – Espagne.....	52
Soudan.....	52
Tchad.....	52
Tunisie.....	53
AMERIQUE.....	57
Brésil.....	57
Haïti.....	58
TEMOIGNAGE.....	58

## CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

### LYON

#### **Violences policières au CRA de Lyon 2 : briser le silence**

L’Observatoire de l’enfermement des étrangers (OEE) a pris connaissance par voie de presse de la dénonciation, par une personne étrangère enfermée au centre de rétention administrative (CRA) de Lyon 2, de violences graves – notamment des coups de poings sur les organes génitaux après qu’elle a été attachée au lit – qui auraient été commises à son encontre par plusieurs agents de la police aux frontières agissant de concert alors qu’elle était placée en cellule d’isolement. La plainte déposée par la victime à la suite de ces faits intervient dans le contexte de ce qui apparaît bien comme une banalisation des violences volontaires par personnes dépositaires de l’autorité publique au sein du CRA de Lyon, relevée par le contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL) dans ses recommandations publiées le 22 mai 2023. Il relevait le caractère illégal des placements à l’isolement infligés aux personnes retenues « *dans des pièces d’une saleté repoussante* » et des pratiques de contention qu’elles y subissent, auxquelles « *il doit être mis fin sans délai* ».

Depuis des années, l’OEE dénonce la surexposition aux violences policières des personnes étrangères enfermées dans les lieux privés de liberté, et montre en quoi la rétention favorise l’impunité des forces de l’ordre.

Constatant avec le CGLPL que les conditions d’enfermement des personnes étrangères dans les CRA sont « gravement attentatoires à leur dignité et à leurs droits fondamentaux » et que les recommandations récurrentes de ce dernier sont laissées sans suite face à l’inertie des autorités compétentes », l’OEE :

- demande que la plainte dénonçant ces nouvelles violences policières au sein d’un CRA soit instruite avec la diligence nécessaire pour que toute la lumière soit faite sur les faits rapportés ;
- réitère son appel à ce qu’il soit définitivement mis fin à ce régime d’enfermement administratif, incompatible avec l’exercice des droits et libertés de toute personne.

<https://www.gisti.org/spip.php?article7214>

## FRANCE

## **AVANT LES ELECTIONS EUROPEENNES...**

### **Plainte déposée pour «complicité de crimes contre l'humanité et de torture» à l'encontre de l'ancien patron de Frontex**

L'ancien directeur de Frontex, l'agence européenne de surveillance des frontières, est visé par une plainte déposée mardi 23 avril 2024 par deux associations devant le tribunal judiciaire de Paris. La Ligue des droits de l'Homme (LDH) et Utopia 56, à l'origine de l'action en justice, accusent l'actuel numéro 3 de la liste du Rassemblement national (RN) aux élections européennes de complicité de crimes contre l'humanité et de torture commis par les autorités libyennes et grecques. A la tête de Frontex de 2015 à 2022, il a joué *"un rôle essentiel dans la commission (...) de crimes contre l'humanité"* en Méditerranée, écrivent les associations. *"Pour affirmer le rôle de police de l'agence, son directeur a alors fait le choix d'une politique visant à faire obstacle, quel qu'en soit le prix - en vies humaines notamment - à l'entrée des personnes migrantes au sein de l'Union européenne"*, affirment-elles. Selon LDH et Utopia 56, il a *"laissé se perpétuer des faits criminels"* dont il avait connaissance. Interrogé par le journal Le Monde, qui a annoncé le dépôt de plainte, le numéro 3 de la liste du Rassemblement national a dénoncé *"des allégations incorrectes"* relevant de *"manœuvres politiciennes"* dans le but de *"discréditer la liste du RN"*. Face à ces accusations, le Rassemblement national a rapidement exprimé son soutien à son candidat. *"Les associations d'extrême gauche, partisans de la submersion migratoire et complices des passeurs, veulent réduire au silence ceux qui défendent le principe du contrôle des frontières"*. *"Son seul 'crime', c'est de refuser la submersion migratoire du continent européen"*, a dénoncé, la tête de liste du RN.

Le numéro 3 du RN a démissionné en avril 2022 de Frontex après l'ouverture d'une enquête disciplinaire de l'Olaf. Le haut fonctionnaire était visé par un rapport non public de cet organisme qui, selon des informations de la presse, lui reprochait de *"ne pas avoir respecté les procédures, de s'être démontré déloyal vis-à-vis de l'Union européenne"*, et d'être responsable d'un *"mauvais management personnel"*. Bien que l'enquête de l'Olaf n'ait pas été rendue publique, le résumé *"révèle que la direction de Frontex était au courant des violations des droits de l'Homme et qu'elle a délibérément évité de les signaler"*, avait déclaré en mars 2022 le législateur allemand appartenant au parti des Verts. Une autre enquête publiée la même année par le quotidien Le Monde et Lighthouse Reports avait démontré qu'entre mars 2020 et septembre 2021, l'agence avait répertorié des renvois illégaux de migrants, parvenus dans les eaux grecques, comme de simples *"opérations de prévention au départ, menées dans les eaux turques"*. Toutes les investigations menées par des médias ont démontré *"que les responsables de Frontex [étaient] conscients des pratiques illégales des gardes-frontières grecs et [étaient] en partie impliqués dans les refoulements eux-mêmes"*. Sous son mandat, Frontex était aussi dans la tourmente en Méditerranée. Selon plusieurs ONG et collectifs, l'agence utilisait ses avions de reconnaissance en Méditerranée pour renvoyer des migrants en Libye où ils sont victimes de violences, de kidnappings, d'extorsion ou encore de viols. Pour ce faire, l'agence n'alertait que les garde-côtes libyens lorsqu'elle repérait une embarcation en détresse, omettant d'avertir les navires humanitaires ou commerciaux présents sur zone.

## **"VIOLATIONS SYSTEMATIQUES" PAR LES AUTORITES FRANÇAISES DES DROITS DES PERSONNES MIGRANTES**

Une enquête très documentée publiée jeudi par la Défenseure des droits souligne des *"violations systématiques"* par les autorités françaises des droits des personnes migrantes souhaitant entrer sur le territoire depuis l'Italie, ainsi que des privations de liberté *"arbitraires et indignes"*.

En 2023, 30 000 refus d'entrées ont été notifiés à des personnes que la police a ensuite refoulées sur le territoire italien. Dans bon nombre de cas, ces refoulements étaient illégaux. C'est ce qu'a pu constater la Défenseure des droits au terme d'une enquête de deux ans, en se rendant avec ses équipes à la frontière franco-italienne. Cette *"décision cadres"*, document qui fait partie de ses

moyens d'action, a été publiée jeudi 25 avril 2024 et adressée au ministère de l'Intérieur.

L'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (Anafe) constate ces violations des droits sur le terrain depuis huit ans. *"On était encore en observation à la frontière la semaine dernière, précise son président. Ce qu'on observe, c'est qu'il n'y a toujours pas d'interprètes dans les procédures de vérification de séjour. Il n'y a pas d'information sur la procédure appliquée aux personnes, il n'y a pas d'avocat et donc pas d'assistance juridique. Il n'y a pas non plus d'information sur la procédure d'asile. Or un certain nombre de personnes fuient des situations qui leur justifieraient un besoin de protection internationale au-dessus de l'asile, il n'y a pas de toute cette explication et c'est encore pire pour les mineurs isolés."*

### **Les mineurs non accompagnés**

Le cas des mineurs non accompagnés est mis en lumière dans l'enquête. Selon la loi, une personne migrante se déclarant mineure doit notamment être prise en charge par les services départementaux de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Or, les pratiques de la police française aux frontières (PAF) ne reflètent pas les procédures prévues. *"Lorsqu'on procède à une vérification du séjour pour les mineurs, on doit leur permettre un temps de répit. Mais on observe qu'il n'y a pas ce temps de répit immédiatement. Quand il y a interpellation, il y a examen. L'examen ne dure même pas 30 minutes. On ne leur explique pas pourquoi ils doivent répondre à ces questions et quels en sont les enjeux. Systématiquement, on s'aperçoit que la minorité est contestée et donc le doute ne profite pas à la minorité. Et on ne leur explique pas, par exemple, qu'ils ont droit à un avocat, qu'ils ont droit aussi de saisir le juge des enfants pour contester la décision de majorité. Or, les mineurs isolés ne sont jamais, jamais, jamais en situation irrégulière sur le territoire."*

### **Privations de liberté arbitraires**

Une fois interpellées, *"un grand nombre de personnes se retrouvent enfermées pendant plusieurs heures, voire toute une nuit"*, souligne l'enquête. Cela sous prétexte d'être *"mises à l'abri"*, avant d'être reconduites de l'autre côté de la montagne par la police italienne. *"On n'est ni dans une zone d'attente, ni dans un centre de rétention. C'est une procédure complètement illégale et arbitraire d'un enfermement dans des préfabriqués, donc en plus dans des conditions complètement indignes. Et on ne sait pas exactement dans quel cadre juridique la police pratique cet enfermement. Elle parle de mise à l'abri, mais c'est tout un code particulier qui n'est pas non plus lui-même respecté."*

Parmi la longue liste d'entraves constatées par la Défenseure des droits dans ce rapport de 180 pages, le lieu même des contrôles policiers pose question. Les points de contrôles doivent être déclarés à la Commission européenne, condition sine qua non au rétablissement des contrôles aux frontières intérieures de l'espace Schengen. Or, à plusieurs reprises, des personnes exilées ont été interceptées à d'autres endroits que ceux officiellement prévus dans les textes.

Le droit européen permet effectivement aux États membres de l'espace Schengen, dont la libre-circulation des personnes est un principe clef, de rétablir les **contrôles à titre exceptionnel** et pour une durée de six mois. Depuis 2015, en raison d'une menace terroriste après **les attentats du 13 novembre 2015** à Paris, la police française aux frontières a activement repris du service. Depuis, le rétablissement des contrôles est sans cesse renouvelé, motivé par des événements aussi variés que la **pandémie de Covid-19** en 2020, ou l'organisation de la **Coupe du monde de Rugby en 2023**. L'autorisation actuelle prend fin le 30 avril 2024. Au 1er mai, de nouveaux arguments ont été notifiés à la Commission européenne : la tenue **des Jeux Olympiques et paralympiques** à Paris et **l'attentat de Moscou du 22 mars** dernier.

## **COUP DE FILET : ARRESTATION DE PASSEURS**

**Arrestation de 12 personnes qui faisaient passer des migrants en Angleterre avec de la méthamphétamine**

L'Office de lutte contre le trafic illicite de migrants (Oltim), avec l'aide de la National Crime Agency (NCA) et la collaboration d'Europol, a démantelé un réseau de trafic de migrants vietnamiens vers l'Angleterre, révèle jeudi 25 avril 2024. Douze personnes ont été interpellées lundi 22 avril 2024 et placées en garde à vue. L'enquête débute fin 2022 quand l'Oltim découvre un réseau faisant venir des migrants vietnamiens en France, via la route des Balkans. Arrivés sur le sol français, ces Vietnamiens étaient hébergés en région parisienne puis transférés dans la région de Dunkerque. La dernière étape de leur parcours consistait à monter dans un "small boat" pour rejoindre les côtes britanniques en traversant la Manche, ou à se cacher dans un camion. Pour ce voyage, les migrants devaient déboursier entre 15 000 et 18 000 euros. Une somme considérable pour ces personnes, le plus souvent démunies. Alors, pour réduire les frais, les passeurs leur proposait de transporter sur la route des drogues de synthèse, comme des méthamphétamines. Fort de ces découvertes, le parquet de Créteil ouvre une information judiciaire en août 2023 contre X pour "*aide à l'entrée, à la circulation et au séjour irrégulier en bande organisée et importation de trafic de stupéfiants*". Dans le même temps, une enquête est ouverte de l'autre côté de la Manche.

Au Royaume-Uni, quatre ressortissants vietnamiens, dont le chef du réseau, sont interpellés. Lors des perquisitions menant à l'arrestation de 12 personnes en France, les policiers ont saisi trois véhicules, une trieuse à billets, plus de 200 parfums de luxe et une quarantaine de produits de luxe comme des montres et des paires de chaussures. Les forces de l'ordre ont également retrouvé 94 000 euros et un peu plus de 1 300 dollars en espèces. Plus de 200 grammes de kétamine, 102 grammes de méthamphétamine et une trentaine de grammes d'ecstasy ont aussi été découverts. Enfin, les enquêteurs ont mis la main sur six passeports vietnamiens et un faux titre de séjour français.

Ce n'est pas la première fois que des trafiquants utilisent des exilés pour faire transiter de la drogue. En 2019, les polices française et espagnole avaient arrêté 29 personnes des deux côtés des Pyrénées, accusés des mêmes faits. Le réseau recrutait des exilés dans les centres espagnoles, notamment des mineurs non accompagnés. Grâce à des recruteurs algériens, maliens, marocains ou encore syriens, les trafiquants étaient parvenus à convaincre des jeunes de ces mêmes origines de fuir l'Espagne et de transporter de la drogue. Ces mineurs étaient alors conduits en France, via des autocars, truffés de caches pour dissimuler cannabis et tabac. Entre l'Espagne et l'Algérie, ce genre de pratiques existe aussi. Fin 2023, la Garde civile espagnole a démantelé une organisation qui transportait de la drogue de l'Espagne vers l'Algérie. Le groupe envoyait des bateaux chargés d'ecstasy et de méthamphétamines depuis l'Espagne vers l'Algérie. Une fois de l'autre côté de la Méditerranée, les trafiquants profitaient du voyage retour pour transporter des migrants algériens vers les côtes espagnoles, en échange de 2 000 à 4 000 euros par passager.

## ***AIDE MEDICALE D'ETAT : LES FEMMES PRECAIRES DANS LE COLLIMATEUR DU GOUVERNEMENT ?***

Aide médicale d'État : les femmes précaires dans le collimateur du gouvernement ? Le gouvernement s'oriente vers une réforme de l'Aide médicale d'Etat (AME) via une série de mesures techniques, sans information de l'opinion publique ni débat parlementaire et malgré les alertes de nos associations. Si le texte est adopté, il aura pour conséquence de priver de soins des dizaines de milliers de femmes étrangères en situation de précarité. Une stratégie qui interroge alors même que le gouvernement affirmait avoir hissé la défense des droits des femmes comme Grande cause nationale.

En décembre 2023, le gouvernement reconnaissait, par la voix de sa Première Ministre, que "*l'AME est un dispositif sanitaire utile, globalement maîtrisé et qu'il ne constitue pas en tant que tel un facteur d'incitation à l'immigration irrégulière dans notre pays*". Il envisage pourtant aujourd'hui d'introduire une série de mesures d'apparence technique qui affecteraient tout particulièrement les femmes les plus précaires, qui étaient près de 193 000 à bénéficier de l'AME en 2023. L'AME est réservée aux personnes gagnant moins de 847 euros par mois (pour une

personne seule). Le gouvernement veut désormais prendre en compte les ressources du conjoint (français ou étranger en situation régulière), si celui-ci est affilié à la sécurité sociale. Dans un couple où seule une personne est sans-papiers, celle-ci pourrait alors être privée de l'AME si son conjoint dispose de ressources dépassant le seuil. S'ajouterait à cela un durcissement de la justification de l'identité, qui entraînerait des conséquences désastreuses pour nombre de femmes victimes de violences qui se voient confisquer, voire détruire, leur document d'identité ou font face à un chantage aux papiers. Avec une telle réforme, promise par le gouvernement face aux pressions de la droite et de l'extrême-droite pendant les débats parlementaires sur la loi immigration et élaborée aujourd'hui à l'abri des regards, **bon nombre de femmes étrangères risquent de ne plus pouvoir se soigner.**

Ces femmes, nos organisations les connaissent : elles présentent des risques accrus de précarité économique et sociale par rapport aux hommes. La pauvreté s'aggrave en France et, on le sait, touche plus violemment les femmes, qui étaient 4,9 millions sous le seuil de pauvreté en 2019 (Insee). Ces femmes menacées d'une exclusion des soins sont, par exemple, celles qui travaillent, à temps partiel, caissières de supermarché et aides à domicile, détentrices d'un contrat de travail pour un métier "essentiel", de manière déclarée avec paiement de cotisations sociales, sans qu'elles disposent d'un titre de séjour ou d'un justificatif d'identité en bonne et due forme. D'autres sont obligées de travailler sans être déclarées, ce qui les prive de l'assurance maladie. Ce sont aussi des femmes mariées à une personne française ou en situation régulière, en attente de régularisation depuis des mois, voire plusieurs années, notamment du fait d'innombrables difficultés administratives (impossibilité de prendre rendez-vous, absence de délivrance de récépissés ou d'attestation de prolongation de l'instruction, etc.). Ce sont également ces femmes victimes de violences sexistes : conjugales, intrafamiliales ou sexuelles, ou de chantages aux papiers, qui peinent à quitter leur conjoint disposant lui, d'un salaire, mais qui n'ont pas personnellement les moyens de financer un divorce, et qui restent de ce fait juridiquement liées à leur ex-conjoint. Nous savons que l'une des manifestations des violences conjugales est précisément la violence financière, l'auteur de violences maintenant sa partenaire sous sa domination, l'obligeant à lui demander de l'argent pour la moindre dépense, même personnelle. Nos organisations refusent que des dizaines de milliers de femmes n'aient accès à aucune couverture maladie pour se soigner. Nous appelons le gouvernement à renoncer à cette réforme.

<https://www.roya-citoyenne.fr/2024/04/communiqu-e-17-4-24-aide-medicale-detat-les-femmes-precaires-dans-le-collimateur-du-gouvernement/>

## **AVIGNON**

### **Des familles sans solution d'hébergement d'urgence à Avignon.**

À la suite du refus de leur demande de droit d'asile, il y a plusieurs mois, quatre familles ont été expulsées par la Préfecture de leur centre d'accueil pour demandeurs d'asile à Avignon : deux mardi 23 avril 2024 matin, encore deux mercredi 24. Les associations craignent qu'il ne s'agisse là que d'une "première vague", puisque selon leurs informations, deux nouvelles familles pourraient se retrouver dans la même situation jeudi matin. Ces familles avec des enfants en bas âge ont droit à trois nuits d'hôtel, mais après ça, aucune solution ne leur est proposée. Le Collectif Etrangers Vaucluse, composé de plusieurs associations, dont le Secours catholique et Réseau Hospitalité Vaucluse, est très inquiet. Il demande à l'État de prendre des mesures nécessaires pour leur garantir un hébergement d'urgence, comme le garantit la loi. De son côté, la Préfecture du Vaucluse répond que *"la situation de ces personnes relève du code de l'entrée au séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) et non du droit commun donc de l'hébergement d'urgence. Par conséquent, la seule possibilité est d'accepter le retour volontaire. Au regard de leur situation et de leur dossier, l'OFPRA a estimé que ces personnes n'étaient pas en situation de danger dans leur pays, décision confirmée en appel"*.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/deboutees-du-droit-d-asile-quatre-familles-expulsees-de-leur-hebergement-a-avignon-6594612>

## BAYONNE

Deux passeurs ont été condamnés par le Tribunal correctionnel de Bayonne, lundi 29 avril 2024. Il s'agit de deux hommes, âgés de 31 et 35 ans, de nationalité Indienne et résidants au Portugal. Le premier écope de 18 mois de prison, assortis d'une interdiction de territoire français pendant 5 ans. Le second, déjà connu de la justice pour des faits similaires, écope de trois ans de prison et d'une interdiction de territoire français pour 10 ans. Ces deux passeurs avaient été arrêtés à Saint-Jean-de-Luz, dans le Pays Basque, mercredi 24 avril 2024, par l'Office de Lutte contre le Trafic Illégal de Migrants (OLTIM), en collaboration avec les troupes de la Guardia Civil Espagnole, de Navarre et de Guipuscoa. Les forces de l'ordre françaises et espagnoles ont été alertées par *"les parcours atypiques de plusieurs véhicules entre la région parisienne et l'Espagne"*, raconte le dirigeant de l'OLTIM. Les véhicules passaient par le col d'Ibardin, en pleine nuit. Les deux passeurs se trouvaient à bord d'un véhicule de location et transportaient 14 passagers clandestins, entassés dans un véhicule contenant neuf places. Les migrants interrogés par la police ont affirmé avoir payé **250 euros** pour être transportés de Lisbonne jusqu'à Paris par les deux hommes.

Un troisième passeur a également été jugé lundi 29 avril 2024 par le tribunal de Bayonne. Cet homme, de nationalité Pakistanaise, avait été arrêté quelques minutes avant les deux autres, alors qu'il conduisait un autre véhicule. À son bord, six passagers clandestins, dont cinq Bangladais et un Algérien. Ce passeur écope de 10 mois de prison ferme et cinq ans d'interdiction de territoire français.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/des-passeurs-condamnes-a-de-la-prison-ferme-par-le-tribunal-de-bayonne-8898916>

## BELABRE

### **Mobilisation préventive des gendarmes face à un rassemblement d'extrême-droite anti-CADA**

À Bélâbre dans l'Indre, les divisions entre les partisans et les adversaires du projet d'installation d'un Cada (centre d'accueil des demandeurs d'asile) sont toujours très vives. Pour éviter de mettre le feu aux poudres, une mobilisation préventive de la gendarmerie du département a été diligentée sur un rassemblement non-autorisé de militants d'ultra-droite anti-Cada. Des militants, semble-t-il, venus d'autres départements que l'Indre et le Cher. Les gendarmes ont procédé à plusieurs contrôles. Une trentaine de militants ont été identifiés. Mais il n'y a pas eu de rassemblement au sens propre. Certains d'entre eux ont tout de même déambulés dans la commune avant de repartir.

*"C'était une réunion clandestine et donc pas déclarée, assure de son côté le troisième adjoint de la ville. Les gendarmes se sont mis en position et ça les a un peu perturbés. Des gens se sont promenés partout dans le village sans faire trop de bruit. Avec le CADA, on a de manifestations dans les clous, mais là c'était une réunion clandestine et ils ont voulu surprendre tout le monde."* D'où ce déploiement inattendu de la gendarmerie. *"Les gendarmes étaient au courant qu'il se tramait quelques chose du côté de l'extrême-droite. Donc, ils arrêtaient des voitures et contrôlaient pour voir s'il y avait des objets non désirés. J'ai entendu dire que des gens venaient pour cela, dire non au CADA !"* En février dernier, une cinquantaine d'opposants au projet se sont rassemblés alors que le bâtiment qui accueillera ce futur centre d'accueil a déjà été vendu à l'association porteuse du projet. Du côté des adversaires du projet de CADA, l'association Union Bélâbraise, se défend de tout lien avec ces militants venus d'ailleurs. *"C'est totalement indépendant de notre mouvement, apparemment c'est une association qui n'est pas de l'Indre qui aurait souhaité ce rassemblement mais ça ne dépend pas du tout de l'union bélâbraise."* Ce rassemblement dépasse le refus du CADA et donc le combat de son association. *"C'est un mouvement indépendant et un appel porté sur le refus de l'immigration plus que de dire non au CADA. Si un mouvement veut faire une réunion à Bélâbre, ce n'est pas l'union bélâbraise qui donne son accord ou pas, ça ne gêne pas notre message, bien au contraire."*

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/belabre-mobilisation-preventive-des-gendarmes-face-a-un-rassemblement-non-autorise-d-extreme-droite-anti-cada-5806768>



## **BLOIS**

Des mères isolées avec leurs enfants de moins de 3 ans hébergées au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance se voient remettre des notifications de fin d'hébergement au 2 avril. Le motif invoqué par le conseil départemental est d'un cynisme absolu : elles ne seraient pas isolées puisqu'elles ont eu un nouvel enfant. C'est faire fi de ce qu'est la réalité de mère isolée.

Ce sont 39 mères et 76 enfants qui sont menacés d'être à la rue

Semaine du 25 mars : Les militants de La Cimade, le collectif pas d'enfant à la rue, le collectif des sans-papiers, le planning familial, les forces syndicales et d'autres militants se mobilisent pour alerter de l'imminence des expulsions. Une réflexion est menée avec des avocates pour introduire des recours et tenter de suspendre les expulsions. Commence alors une course pour réunir les documents nécessaires, organiser les référés en lien avec les avocates. Le travail est gigantesque, les forces sont mises à rude épreuve mais les énergies militantes sont là, soutenues par les mères qui se mobilisent et donnent du sens au travail abattu. 22 référés suspension sont déposés au tribunal administratif d'Orléans.

Semaine du 2 avril : Des mobilisations quotidiennes s'organisent. Ces manifestations avec les familles sont organisées quasiment chaque soir devant le conseil départemental et la préfecture. Le 2 avril des familles concernées et des militantes investissent le hall du conseil départemental. La police est sollicitée pour les déloger. Parallèlement, un rendez-vous est organisé avec le président du conseil départemental. Face aux référés et aux mobilisations, le président du conseil départemental annonce qu'il n'y aura pas d'expulsion jusqu'aux résultats des recours déposés. Les collectivités locales sont sollicitées également pour prendre position et certaines proposent des hébergements très temporaires.

8 avril : La préfecture du Loir-et-Cher via un communiqué de presse annonce également des expulsions de l'hébergement d'urgence de personnes et notamment de familles. Ce sont plus de 30 personnes et familles supplémentaires qui sont menacées d'expulsion.

11 avril : Audience des référés déposés contre les décisions du conseil départemental au tribunal administratif. Pour les mères qui n'avaient pas d'avis d'expulsion exécutoire, la préfecture du Loir-et-Cher leur notifie une OQTF juste avant l'audience. L'acharnement continu...

12 avril : Une réunion est organisée par la préfecture du Loir-et-Cher avec des collectivités. Rien de très positif n'en ressort, au mieux il est proposé un examen des situations au « cas par cas » qui n'est en aucun cas satisfaisante. Le respect de la dignité humaine ne peut faire l'objet d'un tri qui permettrait ainsi de s'en affranchir.

15 avril : Face à la mobilisation qui continue, la préfecture fait savoir qu'elle n'expulsera pas les familles dans l'attente de solutions toujours au « cas par cas ». La mobilisation se poursuit, les « solutions » mentionnées par la préfecture n'étant pas définies, il est à craindre qu'une partie de ces « solutions » soient des expulsions du territoire... Les liens avec les familles sont permanents avec des visites quotidiennes des militantes dans les hôtels, des échanges sur les dernières nouvelles de la lutte en cours et des informations parfois contradictoires entre les déclarations des autorités et les notifications reçues par les familles via les hôteliers.

18 avril : Le tribunal administratif d'Orléans considère que les expulsions des hébergements des mères isolées avec enfants de moins de 3 ans ne porteraient pas atteinte à la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. Ces décisions encouragent donc l'inhumanité à l'œuvre dans le Loir-et-Cher.

19 avril : Une vingtaine de mères isolées apprennent que l'expulsion de l'hébergement par le conseil départemental aura lieu le lundi 22 avril à 9h. De même, il est notifié à 40 familles que leur hébergement au titre du 115 se terminera le 23 avril.

22 avril : Une présence des militants à chaque hôtel s'organise. Les hébergements des

mères isolés sont prolongés jusqu'au 24 avril par les hôteliers sur leur initiative propre. Parallèlement, les 40 familles concernées par les expulsions du 115 du lendemain apprennent que les hébergements sont prolongés jusqu'au 30 avril. Ces prolongements extrêmement précaires et notifiés à la dernière minute sont source d'une immense angoisse pour les familles et leurs enfants.

Les associations demandent un rendez-vous au préfet afin de sortir de ce cercle mortifère : une fin de non-recevoir renvoyant à un communiqué de presse antérieur est faite. Une nouvelle fois, un rassemblement réunissant les personnes concernées, des militants et des élus est organisé devant la préfecture et le conseil départemental.

24 avril : Expulsion de 14 mères avec leurs enfants des hôtels. Les soutiens militants sont nombreux, une mobilisation est prévue à 14h à la préfecture. Les militants investissent sans violence le hall de la préfecture et exigent l'hébergement immédiat des personnes, la préfecture reste sourde. Les militants sont sortis de la préfecture par la police.

Face à ces situations d'urgence et à l'incurie de la préfecture, la mairie de Blois a heureusement pu mettre en place une solution provisoire d'hébergement. Cette solution d'urgence est par nature très précaire.

<https://www.lacimade.org/hebergement-en-loir-et-cher-chronique-dune-lutte-en-cours-pour-la-dignite/>

## CAEN

### Étudiante à Caen depuis trois ans elle est menacée d'expulsion

Une étudiante congolaise de 24 ans, est menacée d'expulsion. Cependant « *elle a validé son premier semestre avec succès et la France lui a pris un billet d'avion pour la renvoyer dans son pays le 24 avril.* » indique le porte-parole du syndicat étudiant Union pirate, lors d'un rassemblement, samedi 20 avril 2024, sur le campus 1 devant le Phénix de l'université de Caen Normandie. Originaire de Brazzaville, au Congo, elle est arrivée à Dijon (Côte-d'Or) en 2021 avec un visa étudiant. « *Il a été renouvelé une première fois, mais pas la deuxième fois et on ne comprend pas pourquoi.* » La jeune femme n'était pas présente au rassemblement et souhaite garder l'anonymat. Désormais inscrite en première année de licence Science du langage à l'Université de Caen, elle est sous le coup d'une Obligation de quitter le territoire français (OQTF). « *Elle a reçu de nombreux soutiens d'étudiants, de professeurs, de membres de l'administration mais nous attendons toujours celui du président de l'université sur ce sujet.* » Expulsable, l'étudiante congolaise est actuellement hébergée « *dans la chambre de 9 m<sup>2</sup> d'une amie* ». Une nouvelle audience concernant son OQTF est « *prévue bientôt* », annoncent ses soutiens qui entendent rester mobilisés jusqu'au bout « *pour elle et toutes les personnes menacées par les OQTF et la loi immigration* ».

## INDRE-ET-LOIRE

### Refus arbitraires d'enregistrement de demandes d'un titre de séjour

Les étrangers ayant sollicité la délivrance d'un titre de séjour auprès de la préfecture d'Indre-et-Loire ont subi des refus arbitraires et systématiques d'enregistrement de leur demande, les plongeant ainsi dans l'incertitude et une grande précarité. Depuis de nombreux mois de la maltraitance institutionnalisée frappe de nombreux étrangers. De fait, depuis septembre 2022, au moins 500 dossiers de demande de titre de séjour auraient été mis au rebut par l'autorité préfectorale sans aucune justification de sa part. Cette pratique illégale, au sujet de laquelle nous avons demandé des explications par courrier adressé au préfet le 3 février dernier, s'ajoute à des manquements graves et persistants des services préfectoraux à leurs obligations à l'égard des usagers étrangers.

En effet, l'autorité administrative manque lourdement à son devoir d'information auprès des usagers étrangers et il semble que la situation administrative de ces derniers ne soit pas réellement examinée, les empêchant en pratique de faire valoir leur droit au séjour. En tout cas, la procédure de traitement des dossiers de demande de titre de séjour suivie par l'administration préfectorale est opaque et ne fait l'objet d'aucune communication. C'est aussi en dépit de la loi que ces mêmes

services préfectoraux ne remettent jamais de récépissé aux étrangers ayant déposé un dossier complet de première demande de titre de séjour.

Alors que les étrangers doivent pouvoir demander un droit au séjour, ces pratiques rendent presque impossible l'accès effectif à leurs droits fondamentaux et ont des conséquences d'une particulière gravité sur leur situation. Comment construire sa vie dans de telles conditions ?

L'absence de titre de séjour ou de récépissé, en principe remis après l'enregistrement d'une demande de titre, empêche en effet, et entre autres choses, la signature d'un contrat de bail et ne permet pas d'accéder au marché de l'emploi. Surtout, les étrangers sans titre autorisant leur présence en France vivent dans la peur d'être enfermés à tout moment et d'être éloignés du territoire français. Cette situation pernicieuse les empêche de vivre dans des conditions de stabilité leur permettant de s'insérer dans la société française et crée ou alimente des situations extrêmes générant exploitation et violences subies.

Pourtant, les étrangers qui vivent en France ont la volonté et sont capables de s'intégrer rapidement dans la société. A titre d'exemple, les jeunes majeurs inscrits dans une formation sont très motivés et décrochent des contrats d'apprentissage mais les dysfonctionnements administratifs auxquels ils sont confrontés les obligent à y renoncer. De la même manière, des mères qui travaillent et s'occupent de leur enfant gravement malade ne peuvent obtenir de titre de séjour pérenne leur permettant de bénéficier des dispositifs d'aide à l'accès au logement. A cause de cela, certaines familles qui se trouvent dans cette situation sont expulsées de leur logement au détriment de l'essentielle protection de leur enfant malade. Paradoxalement, le manque d'insertion leur sera ensuite reproché alors même que l'accès à un droit au séjour est l'une des conditions permettant cette insertion.

A notre grand regret le préfet n'a pas répondu à nos sollicitations alors même que la situation est alarmante et que des jeunes gens isolés et des familles avec enfants dorment dans la rue ou sont logés dans des conditions sanitaires extrêmement critiques faute de titre de séjour. En 2023, les associations intervenant auprès des plus précaires ont recensé 150 enfants dormant dans les rues de Tours.

<https://www.lacimade.org/prefecture-dindre-et-loire-des-pratiques-administratives-abusives-envers-les-usagers-etrangers/>

## **LOON-PLAGE**

### **Clôtures barbelées et fermeture du lieu de distribution alimentaire**

Il y a encore quelques semaines, les migrants pouvaient longer le canal ou les abords d'une voie ferrée, sous le pont, pour rejoindre un point d'eau ou une distribution alimentaire. C'était avant la fermeture de accès par des blocs de béton et la mise en place de plusieurs kilomètres de clôtures aux pieds barbelés, conduisant aujourd'hui nombre d'entre eux à traverser directement la route du Pont-à-Roseaux. À leurs risques et périls. "*Cette route est dangereuse. Les voitures et les camions vont très vite*", observe un Afghan, arrivé il y a un mois. Lui continue d'utiliser la voie ferrée en dépit de sa peur de "*l'électricité*", pour effectuer cet aller-retour redouté mais nécessaire : le principal lieu de distribution des associations, situé près de son camp, a été condamné le 22 avril 2024. En effet, 18 blocs en béton ont été déposés ce jour-là pour en bloquer l'accès, avril sur "*décision du port de Dunkerque*", d'après les policiers présents sur place ce jour-là. La préfecture et le port n'ont pas souhaité réagir à cette opération. Voilà plus de deux ans que les migrants, comme les associatifs, voient leurs lieux de vie et de distribution régulièrement évacués, avant d'être rendus impraticables par la pose de barrières, le labourage ou le déboisement. "*Écologiquement, c'est un désastre. L'illustration d'une politique de non-accueil qui ne se cache plus pour agir*", déplore une membre de l'association Human Rights Observers (HRO).

Depuis l'hiver, des grillages barbelés sont installés le long de voies ferrées. Des dispositifs anti-intrusion, généralement utilisés contre les animaux, recouvrent certains passages à niveau

ferroviaires du grand port maritime de Dunkerque. Ils sont censés stopper les exilés, qui marchent désormais en équilibre sur les rails pour les franchir. La route du Port-Fluvial, prisée des populations des camps et bordée de sociétés privées, a aussi été définitivement fermée le 11 avril 2024. Le groupe Saniez a évoqué sur les réseaux sociaux le 20 décembre 2023 la pose de "six kilomètres de clôtures hautes de trois mètres" pour "*la sécurisation du port de Dunkerque*". SNCF Réseau, de son côté, confirme avoir installé "*3 000 mètres*" de barrières sur la ligne Dunkerque-Calais afin de "*protéger les migrants des risques ferroviaires*" et d'éviter "*la dégradation*" de ses installations.

Le Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD), lui, n'a pas souhaité commenter ce vaste chantier, dont le montant total pourrait s'élever à plus de cinq millions d'euros. Cet encerclement rappelle en tout cas la « bondérisation » du port de Calais et semble servir la stratégie de l'État – qui juge les campements de migrants "*illicites*" – tout en permettant la sécurisation d'une zone en pleine expansion économique. "*Le port de Dunkerque semble agir pour protéger ses entreprises, plutôt que les êtres humains. C'est déshumanisant et très violent*" constate un coordinateur de l'association Utopia 56, qui rêverait de voir "*cet argent investi dans un véritable lieu d'accueil pour les exilés*". "*Ces grilles entravent la circulation des personnes et l'action des associations*". Or, sans ces bénévoles qui "*font ce que l'État ne fait pas*", 400 à 600 femmes, hommes et enfants "*n'auraient plus rien*", rappelle l'association Roots, achemineuse de l'eau potable sur les camps de Loon-Plage.

"*Cette sécurisation ne freine pas leur venue. Elle les pousse juste à prendre plus de risques*". Ces exilés fuient la misère ou les guerres, non désirés en Angleterre et souvent repoussés de France par le règlement de Dublin. "*S'ils ferment tout, on devra assurer nos activités au bord de la route, ce qui est extrêmement dangereux*", abonde l'association Salam. "*Certains d'entre eux ont failli mourir en traversant la Méditerranée, ce n'est pas une grille qui va les stopper*", ajoutent des responsables d'une fédération locale CGT de cheminots, qui défend depuis 2021 une "*limitation de la vitesse des trains à 30 km/h*" sur certaines portions ferroviaires plutôt que leur clôture. "*Ils continuent d'emprunter les voies ferrées pour aller au plus court et fuir la boue lorsqu'il pleut, en coupant une grille ou en rejoignant un passage à niveau. Mais une fois à l'intérieur, c'est un couloir de la mort, avec une faible possibilité de dégagement en cas de circulation d'un train*", alertent-ils.

### **Un migrants meurt, percuté par une automobile**

Un accident mortel de la circulation est survenu jeudi 18 avril 2024 en fin d'après-midi, impliquant une personne exilée. Un automobiliste de 19 ans a percuté un migrant qui traversait la route départementale, au niveau du Pont-à-Roseaux. La victime, dont on ne connaît pas la nationalité, est décédée sur place malgré les tentatives de réanimation des secouristes dépêchés sur les lieux du drame. Une enquête a été ouverte pour homicide involontaire.

Les associations estiment que cet accident aurait pu être évité. Depuis quelques jours, des blocs de béton ont été installés par les autorités sous le Pont-à-Roseaux. En dessous, se trouve le campement de Loon-Plage, où vivent entre 400 et 600 exilés – principalement des Kurdes iraniens et irakiens, des Afghans et des Vietnamiens. "*Avant la construction du mur, les personnes utilisaient ce passage pour rejoindre les commodités, et les distributions alimentaires des associations*". Mais l'accès ayant été fermé, les migrants sont désormais obligés d'emprunter la route départementale. "*Il ne reste quasiment plus de passages permettant de contourner cette voie rapide*", sans trottoir et où les véhicules peuvent rouler jusqu'à 80 km/h, ajoute un responsable associatif. L'installation récente de ces briques s'inscrit dans une stratégie plus globale d'aménagement du camp de Loon-Plage, de plus en plus grillagé. "*Les autorités essayent de quadriller les espaces et les terrains utilisés par les exilés*". "*Le but est de cantonner les gens à cet endroit. Et ça fonctionne, ils sont parkés au même endroit et n'ont jamais été aussi invisibles*".

## **LYON**

### **Huit écoles sont actuellement occupées dans la Métropole de Lyon.**

Alors que les vacances scolaires viennent de débuter pour les élèves de l'académie de

Lyon, l'école Albert Camus de Villeurbanne est occupée depuis ce lundi afin d'héberger une famille sans solution d'hébergement. Il s'agit de quatre enfants âgés de 4 à 10 ans, de leur mère enceinte de 6 mois et de leur père. "Ils ont fait valoir leur Droit Au Logement Opposable, reconnu par la justice le 23 janvier 2024", précise le collectif Jamais sans toit. Ce sont actuellement huit écoles de la Métropole de Lyon qui sont occupées alors que 146 familles et 295 enfants sans toit sont enregistrés sur le territoire lyonnais, rapporte le collectif qui demande "la mise en œuvre de solutions d'hébergement d'urgence pour tous ces enfants"

<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20240415-lyon-mag-pre-s-de-lyon-une-e-cole-occupe-e-pour-he-berger-quatre-enfants-et-leurs-parents-copie.pdf>

### **Rappel à l'ordre pour la préfecture**

C'est un nouveau rappel à l'ordre que vient de se prendre la préfecture de la part du tribunal administratif (TA) de Lyon. Dans une décision du 15 avril 2024, celui-ci a demandé à la préfète de revenir sur une décision prise sous son prédécesseur, il y a deux ans. Le 1er juillet 2022, les services de l'État avaient refusé d'octroyer un rendez-vous pour le dépôt d'une demande d'admission exceptionnelle au séjour d'un migrant. Motif ? Sa présence en France était jugée « *trop récente* ». Son dossier manquait, selon eux, de « *motifs exceptionnels ou de considérations humanitaires*. » Avant même le rendez-vous, ce dernier était donc mis hors-jeu. Une appréciation qui n'a pas été du goût du tribunal. Ce dernier a rappelé que l'autorité administrative ne pouvait « *légalement* » refusée de fixer un rendez-vous à un étranger ayant demandé à se présenter en préfecture pour une demande de dépôt de titre de séjour. La demande du migrant n'avait rien de « **dilatoire** » ou « *d'abusif* », selon le TA. Ceci, d'autant plus, que l'homme en question est titulaire d'un permis de séjour « *longue durée Union européenne* ». La préfecture va donc devoir lui proposer ce fameux rendez-vous : « *Il y a lieu d'enjoindre à la préfète du Rhône d'y procéder dans un délai d'un mois à compter de la notification du présent jugement* », peut-on lire dans la décision du TA. En compensation, l'État va devoir aussi verser au moins 1200 euros au plaignant. Ce chiffre pourrait grossir. Tant que le jugement ne sera pas exécuté, la préfecture devra payer une somme de 50 euros par jour à la victime.

Ce n'est pas la première fois que la justice donne tort à la préfecture sur le droit pour les personnes étrangères. En 2020, déjà, la préfecture du Rhône avait fait parler d'elle en décidant de dématérialiser les demandes de titre de séjour. Le barreau de Lyon s'était joint à deux recours contre ce dispositif. Selon lui, il ne permettait pas d'avoir « *un accès effectif et égal au service public de la préfecture*. » En juin 2022, le Conseil d'État avait annulé en partie le décret permettant cette dématérialisation. En décembre de la même année, le TA avait également donné tort à la préfecture sur ce sujet. Des décisions de justice qui n'empêchent pas les difficultés à répétition pour obtenir des titres de séjour. En mai 2023 l'autorité administrative ne respectait pas les délais légaux de réponses pour les demandes de titres de séjour et de naturalisation. Peut-on parler de mieux à ce propos ? Avec le vote de la « *loi immigration* » en janvier 2024, il semble possible d'en douter.

<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20240416-rue89-lyon-droit-des-e-trangers-la-pre-fecture-se-fait-encore-reprendre-par-le-tribunal-administratif-de-lyon-copie.pdf>

## **MAYOTTE**

### **Opération "Mayotte place nette".**

Mardi 16 avril 2024, les forces de l'ordre ont entamé la destruction d'une partie du bidonville de Doujani 2, un quartier de Mamoudzou. Plus de 200 cases en tôle sont concernées par cette opération qui a notamment mobilisé un important dispositif policier, dont les véhicules blindés de la gendarmerie. Une autre opération, qui s'est terminée par plusieurs interpellations, a eu lieu à Dombéni, à l'est de l'île. "*Depuis ce [mardi] dès l'aube, deux opérations, une de police et une de gendarmerie, ont lieu pour lutter contre l'habitat insalubre, les chefs de bande et l'immigration clandestine*", a confirmé la ministre des Outre-Mer, annonçant le lancement de "Mayotte place nette" (ou Wuambushu 2), seconde opération anti-migrants dans le 101e département français.

"400 policiers et gendarmes" sont mobilisés pour "l'acte 2 du retour de l'ordre à Mayotte". Mais au total, ce sont 1 700 forces de l'ordre qui vont participer à "Mayotte place nette", une "opération de grande envergure" prévue pour durer 11 semaines, soit jusqu'à fin juin 2024. Les objectifs de l'opération sont les mêmes que la première opération. Cette fois-ci, "60 chefs de bande sont ciblés" et le gouvernement espère détruire "1 300 bangas", ces habitations illégales qui forment les bidonvilles de l'île. C'est "deux fois plus que ce qu'a permis de faire Wuambushu 1", a ajouté la ministre. Pour atteindre ces objectifs, les autorités ont accru le dispositif sécuritaire en mer. Ainsi, **un navire** va naviguer **en haute mer dans le canal du Mozambique** afin de "couper la route migratoire" entre l'Afrique des Grands Lacs et le département français. En 2023, le nombre de demandeurs d'asile africains à Mayotte a augmenté d'un tiers. Ensuite, pour intercepter les kwassakwassa, ces petits navires en bois utilisés par les migrants pour traverser les 70km de mer qui séparent Mayotte des Comores, **deux vedettes supplémentaires** ont été affrétées au large de Mayotte. Et enfin, **un avion civil** survolera le territoire maritime mahorais durant toute la durée de l'opération afin de faciliter le repérage des embarcations. Sur terre, des brigades terrestres seront mobilisées pour se rendre "sur les points d'accostage", **un quatrième centre de rétention administratif va être créé** le temps de l'opération et une enveloppe **de cinq millions d'euros** a été débloquée pour l'hébergement d'urgence des migrants interpellés dans le cadre de l'opération. Concernant les renforts, qui avaient été nombreux pour Wuambushu en 2023, une "centaine de renforts spécialisés (...), notamment des policiers aux frontières et des officiers de police judiciaire" sont prévus pour cette opération. En temps normal, **1 600 gendarmes et policiers sont déjà en poste** sur ce territoire de 350 000 habitants.

Avec cette nouvelle opération, **le gouvernement français espère faire mieux que Wuambushu 1** lancée il y a un an. Elle avait été marquée par de nombreux déboires judiciaires et diplomatiques qui avaient totalement paralysé les opérations durant plusieurs semaines. Par exemple, en 2023, 25 000 personnes ont été expulsées de Mayotte alors qu'en 2019, ce nombre atteignait 27 000. Près de "700 bangas" avaient été détruits et "60 individus ciblés arrêtés" durant Wuambushu 1, a précisé la ministre alors qu'initialement, l'objectif de l'opération était de plus de 1 000 logements.

"Mayotte place nette" est aussi une réponse à la situation sécuritaire sur l'île, qui a continué de se dégrader depuis l'année dernière, et à la colère de la population qui ne cesse de monter. Pendant plusieurs semaines, des Mahorais, réunis dans un collectif, ont organisé des barrages sur l'île au début de l'année pour réclamer des mesures d'urgence contre l'insécurité permanente. Ces derniers jours ont d'ailleurs été marqués par une recrudescence des violences où les caillassages des automobilistes sont quotidiens, tout comme les affrontements entre bandes de jeunes de villages rivaux. L'entreprise gestionnaire du réseau de transport scolaire a notamment évoqué un "record" d'agressions de ses véhicules la semaine dernière.

En parallèle de cette opération, la ministre des Outre-Mer a rappelé **que la suppression du droit du sol à Mayotte était "toujours d'actualité"**. "Deux projets de loi, dont une constitutionnelle, seront présentés fin mai", a-t-elle dit lors d'une conférence de presse, précisant qu'elle se rendrait à nouveau sur le territoire le 2 mai 2024.

"Aujourd'hui, quand vous naissez à Mayotte de parents en situation irrégulière, vous pouvez acquérir la nationalité française à 13 ans et à partir de là vos parents peuvent bénéficier d'un titre de séjour. On veut faire en sorte que ce mécanisme ne soit plus possible", a-t-elle assuré, affirmant que "sur les 13 600 titres de séjour distribués, 85 % sont de ce fait". "On veut couper cette attractivité du titre de séjour" et envoyer "un signal très clair et très ferme (...) aux pays de la zone". Cette dernière proposition avait été largement décriée lors de son annonce par le ministre de l'Intérieur. Nombre de spécialistes et ONG avaient estimé que la suppression du droit du sol sur l'île ne résoudrait pas le problème de l'immigration illégale. Plusieurs professeurs de droit public estimaient d'ailleurs, dans une tribune publiée dans Le Monde au lendemain des annonces du ministre, que "l'attractivité de notre droit de la nationalité relève assez largement du mythe".

## **Wuambushu n'empêchera jamais les tentatives d'arriver, mais entraîne toujours plus de morts.**

Tenter de résoudre le fléau de la pauvreté en s'obstinant à stigmatiser 50 % de la population ne peut aboutir qu'à des échecs successifs. Si en effet près de la moitié de la population se compose de natifs des autres îles de l'archipel des Comores et de leurs enfants nés à Mayotte, peut-elle être traitée comme étrangère alors qu'elle partage traditions, langues et religion avec l'ensemble des habitantes et habitants ? S'agit-il d'une migration ou de déplacements domestiques traditionnels ? La séparation engagée depuis l'indépendance des Comores, accentuée en 1995 par le « visa Balladur », n'a causé que malheurs et échecs cuisants.

Comment croire, dans ces conditions, que l'opération Wuambushu II, débutée le 16 avril 2024, sera davantage couronnée de succès que celle menée il y a un an ? Le nouveau nom qui la désigne, « Mayotte place nette » (faire place nette, nettoyer, comment s'en débarrasser), est un aveu d'une rare violence contre des êtres humains en situation d'extrême vulnérabilité. Les trois volets de l'opération (éradiquer la délinquance, bloquer l'immigration illégale et détruire l'habitat indigne) répètent inlassablement depuis des décennies une politique de brutalisation contre les populations pauvres accusées de tous les maux. Eradiquer la délinquance, attribuée sans preuve à la jeunesse comorienne, est une belle ambition mais, pour la réaliser, il faudrait a minima des investissements massifs notamment dans l'éducation et le logement, un encadrement social des jeunes et une promesse d'espérance. La moitié de la population est âgée de moins de 18 ans. Tous ces enfants sont très tôt confrontés à la pauvreté et souvent dans l'incapacité de satisfaire leurs besoins essentiels, condamnés à vivre des situations indignes de la France.

Mais plutôt que d'affronter la question sociale, le gouvernement préfère séparer ces jeunes de leurs parents qu'il renvoie régulièrement dans l'île voisine (80 expulsions par jour depuis 2018), refuser de régulariser dès l'âge de 16 ans celles et ceux qui sont nés à Mayotte ou arrivés avant l'âge de 13 ans et les priver d'avenir et de patrie avec le projet de suppression du droit du sol, pourtant déjà bien éloigné de la législation applicable au reste de la France.

L'ambition proclamée d'arrêter 60 chefs de bandes identifiés paraît dérisoire. Que ne sont-ils déjà interpellés et présentés au juge sans qu'il soit besoin d'un tel déploiement de forces ? L'an passé, le ministre de l'Intérieur s'était déjà prévalu de l'arrestation de 59 « chefs de gangs » sans que l'activité du tribunal judiciaire en fût apparemment affectée. Il ne reste qu'un pur exercice de communication trompeur d'autant, qu'en réalité, la brutalité envers la population est permanente depuis près de trente ans.

Bloquer l'immigration illégale en mettant en place un « rideau de fer » ne correspond qu'au durcissement des arraisonnements en mer, soit le maintien de la même politique, en pire. Un mur, qu'il soit technologique ou matériel, n'empêchera jamais les tentatives de le franchir, mais entraîne toujours plus de morts. C'est vrai partout dans le monde et qu'est-ce que cela vaudra dire dans cette zone qui est déjà la plus mortifère du territoire français ?

Accélérer la destruction de l'habitat insalubre, projet mené depuis plus de trois ans, ne fait qu'aggraver les conditions déjà misérables qui frappent l'immense majorité de la population. La destruction de 1 300 bangas est annoncée par le gouvernement en deux mois et demi contre les 1 000 prévus lors de la première opération Wuambushu. La démesure d'une telle décision dans un contexte de crise permanente n'ajoutera que du malheur à la misère en l'absence d'hébergement alternatif disponible et durable. Selon la préfecture, l'an passé 667 logements en tôle ont été détruits et un quart des familles relogées pour six mois au maximum.

En bref, Wuambushu II, quel que soit le nom dont on l'affuble, poursuit la même obsession de désigner des boucs émissaires, remisant aux calendes grecques toute politique résolument soucieuse du développement et du bien-être des populations.

<https://www.ldh-france.org/apres-wuambushu-mayotte-place-nette-contre-les-droits-fondamentaux/>

## NICE

### Au Refugee food festival, des menus concoctés par des cuisiniers réfugiés

**Le Refugee Food Festival**, relayé pour la seconde fois sur le territoire Azuréen du 12 au 16 juin 2024 propose **des plats de chefs réfugiés qui racontent des histoires**, et une ambiance festive qui réchauffe le cœur. Il vise à faire évoluer **les regards portés sur les personnes réfugiées, faciliter leur insertion professionnelle dans la restauration** et œuvre pour une alimentation juste, durable et diversifiée, pour tous. Ici, on vient pour découvrir, pour partager, pour s'ouvrir à l'autre. Chaque bouchée est une invitation à voyager, à s'imprégner de cultures lointaines et à briser les clichés. Parce que la cuisine, c'est bien plus qu'une question de goût, c'est un langage universel qui rapproche les gens. Derrière chaque assiette, il y a une histoire. Celle d'un réfugié qui a fui son pays, qui a perdu beaucoup, mais qui a gardé précieusement son trésor : son savoir-faire culinaire. Au Refugee Food Festival, ces talents cachés sont mis à l'honneur. **Ils cuisinent avec passion, et leurs plats sont un concentré d'émotions et de saveurs.** Que l'on soit un foodie invétéré ou un simple curieux, le Refugee Food Festival a quelque chose à offrir. Des ateliers de cuisine aux déjeuners solidaires en passant par les soirées festives, il y en a pour tous les goûts.

<https://www.francebleu.fr/evenements/a-nice-des-menus-concoctes-par-des-cuisiniers-refugies-au-refugee-food-festival-du-12-au-16-juin-2024-2036622>

## ORLEANS

### Echanges entre la ville et la préfète

Vendredi 19 avril 2024, le maire d'Orléans, dénonçait l'arrivée de « migrants sans domicile fixe » dans la ville d'Orléans et reprochait également à l'État de ne pas l'avoir suffisamment informé du transfert d'une *"quarantaine de migrants sans domicile fixe de Paris."* La préfète du Loiret a tenu à lui répondre samedi 20 avril 2024, dans une lettre qu'elle lui a adressée. Il *"sait qu'il y a 10 sas d'accueil partout en France dont un à Orléans, ça représente une arrivée de 50 personnes toutes les 3 semaines dans le Loiret"*. Selon elle, cela représente au total **519 personnes arrivées dans le Loiret depuis un an**. Parmi elles, seulement 134 sont restées dans le département. *"Je pense que notre territoire peut parfaitement accueillir cette centaine de personne. Cela ne représente pas une submersion migratoire."*

**Sur les logements sociaux**, Serge Grouard affirme que l'Etat vient d'exiger des bailleurs sociaux que *"1500 logements sociaux soient réservés aux personnes en très grande précarité, c'est à dire aux migrants sans domicile fixe"*. *"Une confusion"* du maire d'Orléans estime la préfète. *"C'est faux, nous avons 1500 logements sociaux mais ça représente la totalité du contingent préfectoral vers lequel on oriente les victimes prioritaires, les femmes victimes de violences, pour l'habitat indigne, et donc, pour l'hébergement d'urgence."* Elle explique qu'elle souhaite réserver 25% de ce contingent pour les personnes relevant de l'hébergement d'urgence, soit 300 logements pour l'hébergement d'urgence dans tout le Loiret.

**Sur le manque de communication** dénoncé par le maire, la préfète du Loiret a tenu à lui répondre : *"Le maire peut m'appeler toutes les trois semaines, ça ne me pose aucun problème. Mais l'hébergement d'urgence est une compétence de l'État, pas des collectivités territoriales."*

La nouvelle présidente de la LICRA du Loiret pense que *"le maire d'Orléans a probablement mal nommé les choses"* en dénonçant l'arrivée dans sa ville de « migrants sans domicile fixe ». La LICRA du Loiret, appelle à la prudence. *"N'allons pas attiser la peur"* Pour elle, l'accueil d'une centaine de personnes dans le département peut tout à fait se faire *"avec la prise en compte et le secours aux enfants et un travail sur les démarches d'accueil, et ça il y a des associations qui le font très bien"*.



<https://www.francebleu.fr/infos/politique/migrants-sans-abri-la-prefete-du-loiret-repond-au-maire-d-orleans-5275152>  
<https://www.francebleu.fr/emissions/l-invite-du-6-9-de-france-bleu-orleans/l-invite-du-6-9-de-france-bleu-orleans-joelle-gellert-nouvelle-presidente-de-la-licra-du-loiret-8704630>

## PRE-SAINT-GERVAIS

Une quarantaine de personnes exilées, occupent un bâtiment au Pré-Saint-Gervais. Il s'agit d'anciens habitants du squat « Unibeto » de L'île Saint Denis, dont l'évacuation, en avril 2023, a laissé une grande partie d'entre elles et eux sans aucune solution de logement. Il faut stopper l'escalade des expulsions ! Ces derniers mois ceux de Vitry et de L'île Saint-Denis, demain peut-être celui de Montreuil, occupé par des familles, ou celui d'Aubervilliers... Plutôt que de remettre à la rue celles et ceux qui sont parvenues, par leurs propres moyens, à trouver un toit, plutôt que de chercher à les disperser dans toute la France dans des lieux inadaptés et précaires dans le cadre du dispositif « sas », l'Etat devrait en urgence ouvrir des places d'hébergement pour les personnes que son incurie contraint à vivre dans des campements insalubres. D'autant plus avec la nouvelle loi Kasbarian-Bergé, qui réprime les personnes qui vivent en squat, il est de plus en plus difficile de trouver un endroit pour se mettre à l'abri. La répression qui vise les personnes vivant en campements et en squats est inacceptable. Le Gisti demande instamment que le squat de la rue Baudin ne soit pas évacué et qu'on y laisse vivre ses habitants. Mais depuis le 29 avril 2024, la porte du bâtiment a été cadénassée par des vigiles sur ordre de la préfecture, avec l'assentiment de la mairie présente sur les lieux. Les habitants se retrouvent enfermés à l'intérieur du bâtiment ! Ce qui les prive de toute possibilité de circuler librement.

<https://www.gisti.org/spip.php?article7226>

## QUEND

**Une tentative de traversée de la Manche empêchée** mardi 23 avril 2024 matin : une soixantaine de personnes ont été retenues par les gendarmes alors qu'elles s'apprêtaient à partir dans un bateau pneumatique, avec des moteurs. Ces exilés sont de nationalité afghane, indienne, vietnamienne et turque. Ce groupe de migrants se trouvait à un kilomètre de la base nautique Ozone. Un hélicoptère, des quads et des militaires à pied ont été engagés pour les intercepter. Une trentaine de gendarmes ont été mobilisés. Ces exilés sont pour le moment tous pris en charge à la compagnie de gendarmerie d'Abbeville. Trois d'entre eux sont hospitalisés : un pour fracture, deux pour hypothermie. Il n'y a pas d'enfant en bas âge.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/quend-une-soixantaine-de-migrants-interpelles-ce-mardi-matin-avant-un-depart-vers-l-angleterre-3171607>

## STRASBOURG

La préfecture du Bas-Rhin indique vendredi matin 26 avril 2024, l'évacuation de deux squats à Strasbourg, l'un dans le secteur Krimmeri, proche du stade de la Meinau, le deuxième au Heyritz. Le tribunal administratif de Strasbourg, saisi par la ville, a ordonné ces évacuations. Sur place sont présents les services de la préfecture, la police, l'agence régionale de santé et des interprètes. Chaque personne évacuée doit faire l'objet d'une prise en charge "*adaptée à chaque situation*".

## VITRY-SUR SEINE (94)

### 450 migrants évacués du plus grand squat d'Île-de-France

Mercredi 17 avril 2024, Vers 7h du matin, la préfecture du Val-de-Marne a procédé à l'évacuation du plus grand squat d'Île-de-France où vivaient 450 migrants depuis juin 2021 ; beaucoup connaissaient déjà le sort qui les attendait. Près de 250 agents et policiers ont investi cette ancienne usine désaffectée pour procéder à une mise à l'abri, sous l'œil de quelques députés La France insoumise. Près de la moitié des occupants - principalement des Tchadiens, Soudanais, Érythréens, Éthiopiens et Ivoiriens - avaient déjà quitté le site depuis plusieurs jours, conscients de l'imminence de l'opération : "*Une grande partie d'entre nous est partie avant l'arrivée de la police, car nous vivons à Paris depuis plusieurs années et nous sommes habitués à la vie ici. En plus, certains d'entre nous*

travaillent de manière informelle ici", a déclaré un migrant tchadien de 28 ans. "La préfecture assure que le propriétaire veut récupérer son bâtiment depuis le mois d'octobre parce qu'il y a un projet de tramway qui passe sous le site. Mais on n'a vu aucun permis de construire ou de démolir déposé en mairie, donc notre crainte, c'est qu'il ne se passe rien pendant 5 mois et que le bâtiment reste vide", déplore le coordinateur à Médecins du monde et membre du collectif Le Revers de la médaille, qui regroupe des associations venant en aide aux personnes précaires vivant dans la rue.

Selon les témoignages recueillis, l'évacuation du squat s'est déroulée dans le calme, sans violences : "C'est l'une des évacuations qui s'est le mieux passée, car il y a eu un gros travail avec la préfecture réalisé en amont, mais ça reste de la violence symbolique. Beaucoup de gens vont se retrouver à la rue dans quelques semaines". La préfecture a affrété des bus pour offrir des mises à l'abri dans des SAS régionaux à Bordeaux et Orléans : "Un bus est parti pour le SAS Bordeaux mais il restait des places, car certaines personnes ont refusé d'y monter. Un autre est parti pour Orléans avec environ 50 personnes à l'intérieur". Quelques personnes vulnérables, comme une femme enceinte, ont par ailleurs été orientés vers le Centre d'hébergement d'urgence (CHU) de Bonneuil-sur-Marne, en région parisienne.

Mis en place en 2023, les SAS régionaux doivent permettre de désengorger l'hébergement d'urgence Dile6de-France qui est saturé. Mais pour les associations, ce dispositif sert surtout à disperser les personnes à la rue en vue de JO de Paris : "On constate que la moitié des gens finissent par revenir, puisqu'on ne leur propose pas d'hébergement adapté par la suite. À Vitry, beaucoup d'habitants du squat avaient déjà été orientés vers des SAS régionaux après l'évacuation du squat d'Unibéton mais sont revenus en Île-de-France, soit parce qu'il n'y avait pas de travail où ils étaient, soit parce qu'ils avaient été remis à la rue", explique un membre de l'association United Migrants. À Vitry, beaucoup de migrants redoutaient donc cette opération : "Les gens ont peur. Dans ce bâtiment, je vivais avec des amis. On était habitué au système de vie. Mais maintenant, l'avenir est inconnu, d'autant plus que nous savons ce qui est arrivé à nos camarades qui ont été évacués dans le passé, ils sont retournés dans la rue." Une situation d'autant plus incompréhensible que la majorité des habitants du squat travaille, parfois même en CDI. Mais ils peinent à trouver un logement pérenne : "La préfecture propose uniquement des places d'hébergement en Île-de-France à ceux qui ont des CDI ou CDD depuis plus de 9 mois et localisés à Paris. Sauf que beaucoup ont des petits contrats de travail qui s'enchainent, des missions d'intérim ou de la formation. Ils se battent pour s'intégrer mais on ne leur donne pas le coup de pouce supplémentaire pour s'en sortir", analyse Médecins du monde.

De son côté, un jeune mauritanien qui vivait dans le même squat, est parti mardi. "Depuis que j'ai appris la décision d'évacuation, j'ai commencé à chercher un logement à louer et, miraculeusement, j'ai pu louer une chambre pour 390 euros par mois". Heureusement pour moi, j'ai commencé à travailler dans le domaine de la construction, ce qui me permet de payer mon loyer". Lui est assuré de dormir au chaud pour les prochaines semaines. Mais pour beaucoup, c'est un nouvel épisode d'errance qui va commencer. "Certains réfléchissent à aller sous un pont, ils ne savent pas encore lequel". Selon United Migrants, près de **7 000 personnes sont actuellement à la rue en Île-de-France, dont 3 500 à Paris**, un chiffre en hausse de 16% par rapport à 2023.

## MANCHE

### Migrants morts depuis la plage de Wimereux

Dans la nuit de lundi 22 au mardi 23 avril 2024, au moins **cinq migrants**, dont un enfant, **sont morts** en tentant de traverser la Manche. Le drame a eu lieu après "un mouvement de foule" en mer. Trois hommes et une femme figurent également parmi les personnes décédées et une personne a été légèrement blessée. Les faits ont eu lieu à 5h, quand un "small boat" avec **112 personnes** (des Syriens et des Irakiens) à bord a pris la mer depuis la plage de Wimereux. Le moteur s'est arrêté à quelques centaines de mètres du rivage et des personnes sont tombées à l'eau. "Après un premier

*échouage sur un banc de sable, le bateau a de nouveau repris la mer". "Un mouvement de foule serait survenu dans l'embarcation surchargée, générant plusieurs victimes."* La tentative de traversée a eu lieu sur une mer calme et par temps dégagé, mais avec une température d'à peine quelques degrés au-dessus de zéro. **Une cinquantaine de migrants ont été secourus, puis débarqués** au port français de Boulogne-sur-Mer. **Les autres ont repris la traversée** pour le Royaume-Uni. L'enquête a été confiée au procureur de la République de Boulogne-sur-Mer. Mardi matin, la digue de Wimereux était rendue inaccessible sur une centaine de mètres par la police. Des équipes de la sécurité civile, ainsi que deux hélicoptères du Samu, étaient sur place. (voir la suite des opérations à « Grande-Bretagne »)

Le drame porte à au moins 15 le nombre de personnes qui ont perdu la vie en tentant de traverser la Manche en 2024. 12 migrants avaient perdu la vie en 2023. En 2023, 29 437 migrants ont rejoint illégalement les côtes anglaises, contre 45 774 en 2022, année record, d'après des chiffres du ministère britannique de l'Intérieur.

### **Réaction du président de « SALAM »**

le président de l'association Salam, qui vient en aide aux migrants à la rue dans le Nord et le Pas-de-Calais, dit être *"dans une colère froide"*. Il pointe du doigt la responsabilité de l'État dans ce nouveau drame : Les migrants *"partent dans des conditions épouvantables"*, déplore-t-il. *"Comme on détruit tous les bateaux, on les pousse à être en surcharge et après, on s'étonne qu'il y ait 100 personnes sur un bateau et on jouerait presque à celui qui a vu le record de personnes sur un bateau. Les accidents viennent de là"*. Il indique une situation paradoxale. *"S'il n'y avait pas de passeurs, il y aurait des centaines de morts tous les jours"*, car ils ont *"une compétence de la mer"*. Mais il nuance immédiatement son propos en précisant, *"Bien sûr, c'est horrible de profiter de ça et de prendre l'argent"*. Il dénonce la politique de la France à l'égard des migrants. *"Les gens quittent les attentats, quittent la guerre. On les laisse arriver. Et quand ils voient les côtes anglaises à quelque 30 kilomètres par temps clair, on va leur dire ça n'existe pas"*. *"Si la France leur proposait autre chose que le harcèlement, que la vie impossible, où tous les matins, on leur enlève leurs tentes avec des enfants de 18 mois et où on les laisse dormir à la belle étoile"*. *"Que ceux qui ont une once d'humanité, qu'ils prennent leurs responsabilités et qu'ils viennent sur le terrain avec nous et qu'ils regardent comment ça se passe et qu'ils commencent à apporter une ébauche de solution, c'est possible"*.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/migrants-dans-la-manche-s-il-n-y-avait-pas-les-passeurs-il-y-aurait-des-centaines-de-morts-tous-les-jours-5741038>

### **Se préparer aux sauvetages**

Pour se préparer au mieux aux sauvetages, les autorités françaises ont organisé lundi 29 avril 2024 un exercice conjoint en pleine mer et en conditions réelles au large de Calais. En réunissant : les services du CROSS Gris-Nez, qui coordonne les opérations de secours, des pompiers du Sdis 62, et des secouristes de la SNSM de Gravelines et Calais. Survolés par l'hélicoptère Dauphin, les bateaux de la Marine nationale, des sauveteurs en mer partent en urgence. Dans l'eau, une quinzaine de pompiers simulent les migrants victimes d'un naufrage. *"Chaque personne va jouer un rôle, qui est d'être par exemple, inconsciente, ou bien blessée au genou, femme enceinte, brûlée, en hypothermie, etc."* Ces fausses victimes sont remontées à bord, soignées par des médecins et infirmiers des pompiers du Sdis, emmenés sur place par la SNSM : *"La prise en charge ne peut pas être qu'une prise en charge maritime, il faut qu'il y ait derrière un minimum de gestes de secours qui soient effectués, on peut avoir des arrêts cardio-respiratoires à bord, et ce genre de pathologie nécessite une prise en charge rapide"*

Ce *"scénario du pire"*, permet de s'exercer à tout type d'intervention avec de nombreuses victimes, mais correspond particulièrement aux naufrages d'embarcations d'exilés surchargées sur lesquelles les secours interviennent très régulièrement. Dans ces situations dans lesquelles il faut prendre en charge 10, 30, parfois même 60 personnes d'un coup, chaque seconde compte et **la communication entre les différents intervenants est primordiale**. *"On travaille avec la radio, par*

*exemple, tous sur la même fréquence. S'il y a quatre bateaux, il y a quatre bateaux qui parlent en même temps, explique le patron du canot de la SNSM de Calais. Alors qui fait quoi ? Il faut se partager les tâches." "Déployer des gens en mer, c'est important, mais ensuite, il est très important que chacun puisse communiquer sur sa situation à bord, remonter des bilans médicaux par exemple", continue l'administratrice Célia. Le but : **automatiser certains gestes**, pour "pouvoir agir au plus efficient une fois qu'on est confrontés à une situation réelle". Des exercices de ce type ont lieu environ tous les 4 mois.*

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/pour-mieux-secourir-les-migrants-en-mer-les-secours-s-exercent-au-large-de-calais-4767755>

## MEDITERRANEE

### **VIES PERDUES EN MER : LE SILENCE DE LA JUSTICE POUR PRIX DE L'IMPUNITE DE L'ARMEE ?**

*« [Le 27 mars 2011], un petit bateau a quitté Tripoli avec 72 personnes à bord et, au bout de deux semaines en mer, à la dérive, s'est échoué sur les côtes libyennes avec seulement neuf survivants. Personne n'a porté secours à ce bateau, malgré les signaux de détresse enregistrés par le Centre italien de coordination de sauvetage maritime, qui l'a localisé. Un certain nombre de contacts directs entre ce bateau en détresse et d'autres navires ont apparemment eu lieu, y compris avec un hélicoptère militaire, qui a fourni des biscuits et de l'eau au bateau mais n'est jamais revenu, avec deux bateaux de pêche, qui refusent tout deux de lui prêter assistance, et avec un gros vaisseau militaire tout proche du bateau, qui a ignoré ses signaux de détresse évidents. Au vu de ce drame, un ensemble de défaillances se fait jour : [...] les centres de coordination de sauvetage maritime italien et maltais n'ont pas pris la responsabilité de lancer une opération de recherche et sauvetage, et l'OTAN n'a pas réagi aux signaux de détresse, alors que des navires militaires sous son commandement se trouvaient dans les parages du bateau lorsque le signal de détresse a été lancé ».*

*Extrait du rapport de la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées du Conseil de l'Europe : « Vies perdues en Méditerranée : qui est responsable ? », 29 mars 2012.*

A la suite de ce drame, les neuf survivants du *Left to die boat*, soutenus par neuf ONG, ont déposé plainte pour non-assistance à personne en danger devant les tribunaux de plusieurs pays dont les flottes étaient déployées dans la zone de dérive de leur embarcation, dans le cadre du blocus imposé à la Libye par l'OTAN. Entre temps, le rapport de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et une enquête menée par Forensic Architecture avaient minutieusement recoupé les témoignages des rescapés avec les relevés de navigation des différents bâtiments militaires (avions, hélicoptères, navires) en opération à la date des faits [1]. Il restait à la justice de faire le reste : recueillir, dans les différents pays concernés, la version des autorités sur les probables défaillances des forces navales et aéronautiques susceptibles d'être impliquées.

Douze ans plus tard, qu'en est-il de ces plaintes ? En Espagne et en Belgique, l'instruction a été close par un non-lieu. En Italie, premier pays saisi de l'affaire à peine deux mois après les faits, une importante enquête a été menée par le parquet militaire de Rome. Cette instruction est à ce jour la seule à avoir clarifié, à l'échelle européenne, certains aspects de cet événement meurtrier, mais elle s'est néanmoins soldée par un non-lieu. Si les victimes poursuivent l'action au plan civil, les failles dans le dispositif national de recherche et de sauvetage, identifiées dès 2012 par le Conseil de l'Europe, peinent toujours à être mises en évidence.

En France, une instruction particulièrement bâclée aurait enterré l'affaire si l'acharnement des parties civiles n'avait pas réussi à obtenir de la Cour de cassation puis de la Cour d'appel de Paris,

en 2022, l'infirmité de la décision de non-lieu qui avait été rendue quatre ans plus tôt. Un revirement qui laissait espérer aux plaignants et aux associations qui les soutiennent que, plus de dix ans après les faits, l'enquête allait enfin pouvoir commencer...

Force est pourtant de constater que la justice française n'est guère pressée de répondre aux attentes de victimes. Les éléments qu'elle a entre les mains montrent pourtant qu'à deux reprises au moins, l'État-major des armées a menti. D'abord en affirmant qu'aucune mission de surveillance en mer du secteur de dérive du Left to die Boat n'avait été confiée aux aéronefs engagés dans l'opération, pour finalement reconnaître, plusieurs années plus tard, qu'un avion avait bien survolé le canot. Ensuite, en soutenant qu'aucun bâtiment français ne se trouvait dans le secteur traversé par les boat people, alors que dans sa propre communication officielle il avait publié en 2011 une carte qui attestait du contraire.

Une inertie judiciaire d'autant plus choquante que les tribunaux français, italiens, grecs et britanniques sont beaucoup plus prompts à condamner des présumés passeurs à de lourdes peines de prison – pour avoir conduit un bateau, tenu un GPS, appelé à l'aide – qu'à rendre justice aux rescapés des naufrages.

Les lenteurs de la justice, auxquelles s'ajoutent, en France, les mensonges de l'armée, ne viendront pas à bout de la résistance des survivants du Left to die boat. A leurs côtés, mais aussi pour la mémoire des 63 compagnons d'infortune qu'ils ont vu mourir sous leurs yeux, et pour toutes celles et ceux qui, depuis des années, sont victimes d'une politique meurtrière de contrôle des frontières, les organisations qui les soutiennent continueront à se battre pour que ces vies perdues ne passent pas par pertes et profits, dans l'indifférence générale...

[http://migreurop.org/article3258.html?lang\\_article=fr](http://migreurop.org/article3258.html?lang_article=fr)

## **UNION EUROPÉENNE**

### ***LES ELECTIONS EUROPEENNES 2024 AURONT LIEU LE DIMANCHE 9 JUIN EN FRANCE.***

C'est l'occasion, pour les citoyens de l'Union européenne, d'élire leurs représentants au Parlement européen. En France, 81 eurodéputés seront élus pour un mandat de 5 ans et leur rôle sera important pour la définition et la mise en place des politiques d'asile.

Les politiques d'asile sont largement décidées au niveau de l'Union européenne (UE). Bien que le domaine de l'asile et de l'immigration soit une compétence partagée entre l'UE et les États membres, conformément aux traités, le principe de subsidiarité rend l'action de l'UE légitime. Ce principe dispose que, lorsqu'une compétence est partagée, l'UE ne peut intervenir que si une action au niveau national, régional ou local, ne permettrait pas de réaliser les objectifs de l'action de manière suffisante. En l'espèce, l'espace de libre circulation, ainsi que les bénéfices de la coopération, rendent la portée des actions individuelles des États membres limitées et justifient des mesures au niveau européen. Par conséquent, il existe aujourd'hui un régime d'asile européen commun (RAEC), qui sera modifié en profondeur avec le Pacte sur l'asile et la migration.

Le Parlement européen (qui représente les citoyens de l'UE) étant l'une des quatre grandes institutions décisionnelles de l'UE, aux côtés de la Commission européenne (qui possède l'initiative législative et est l'exécutif de l'UE), du Conseil de l'UE et du Conseil européen (qui représentent les États membres, au niveau technique, et des ministres et des chefs d'État), il possède un certain nombre de pouvoirs dans les compétences partagées et exclusives de l'UE, notamment en

matière de :

- Codécision dans la procédure législative ordinaire ;
- Demande de soumission de propositions législatives à la Commission européenne ;
- Contrôle des actes délégués de la Commission européenne ;
- Constitution de commissions d'enquêtes ;
- Rôle dans la procédure budgétaire qui s'apparente à la codécision avec le Conseil ;
- Contrôle de l'exécution du budget ; et
- Approbation d'accords internationaux les domaines relevant de la procédure législative ordinaire (dont fait partie l'asile et la migration).

Alors que de nouvelles normes vont être mises en place, que le nombre d'arrivées sur le territoire de l'UE est en hausse, que les décès en mer Méditerranées augmentent, que la protection des frontières se renforce, que les allégations de refoulements (renvois contraires au droit international) se multiplient, que les violations des droits fondamentaux par l'agence des garde-côtes et garde-frontières de l'UE Frontex persistent, que les voies légales continuent d'être résiduelles, que les accords de coopération avec des pays tiers ne respectant pas les valeurs de l'UE se développent, et que les États peinent à héberger tous les demandeurs d'asile et à offrir les conditions d'une intégration rapide et aisée aux bénéficiaires de la protection internationale, et au vu des compétences du PE, les enjeux des élections de juin 2024 sont importants. Afin de préserver une politique d'asile et d'immigration protectrice, solidaire et responsable les eurodéputés devraient s'attaquer à un certain nombre de dossiers ces cinq prochaines années.

En matière de frontières, le Parlement pourra continuer à jouer un rôle en matière de surveillance du fonctionnement de Frontex via le groupe de travail créé à cet effet. Les eurodéputés devraient aussi faire usage du pouvoir de questionner, avec demande de réponse écrite, les représentants des autres institutions européennes sur la coordination des opérations de recherche et de sauvetage en mer.

En ce qui concerne le RAEC, les eurodéputés devront contrôler la mise en œuvre du Pacte et utiliser le recours en manquement contre un ou des États si nécessaire. Ils devraient faire usage de toutes les dispositions du Pacte permettant des examens et demander des évaluations ou informations aux différentes institutions de l'UE.

Concernant les enjeux budgétaires, lors de l'approbation du cadre financier pluriannuel, ils devraient veiller à ce que des ressources suffisantes soient destinées à une mise en œuvre efficiente du droit d'asile par les États membres mais aussi les acteurs de la société civile.

À l'égard de la politique étrangère, les membres du Parlement ont la capacité de refuser des accords internationaux permettant une forme d'externalisation de l'asile et des accords de contrôle des migrations avec des pays ne respectant pas les droits humains, et ils peuvent demander l'avis préalable de la Cour de justice de l'UE sur la compatibilité de potentiels accords internationaux avec les traités. Ils devraient aussi lutter contre « Team Europe », qui est une forme de conclusion d'accords sans consultation du Parlement qui n'est pas prévue dans les traités, comme c'est le cas dans la présente législature.

Le contrôle du Parlement européen pourra également porter sur la mise en œuvre d'autres aspects des politiques d'asile et d'immigration comme le cadre pour la réinstallation ou la transposition de la nouvelle directive contre la traite des êtres humains. Il sont également la capacité d'utiliser le mécanisme de l'article 7 du Traité sur l'UE, pouvant aboutir à des sanctions si nécessaire (le Parlement, avec deux tiers de l'hémicycle, peut demander au Conseil de constater qu'il existe un risque clair de violation grave des valeurs de l'UE de l'article 2, telles que le respect de la dignité humaine, de la liberté, le respect des droits de l'Homme, etc.).

En outre, un autre enjeu important des élections européennes est le renouvellement de la Commission européenne, composée de 26 commissaires dirigés par un président, qui gère les politiques de l'UE prévues dans les traités, met en œuvre le budget et veille à la bonne application du droit de l'UE. En effet, le Conseil européen, c'est-à-dire les chefs d'État et de gouvernement, a la tâche de proposer un président de la Commission au Parlement nouvellement élu, en tenant compte des résultats des élections. Il est ainsi coutumier pour le Conseil de proposer une personne issue du groupe politique arrivé en tête.

Il est, par conséquent, essentiel que les parlementaires votent en faveur d'un exécutif prônant, par exemple, des relocalisations dans le cadre du mécanisme de solidarité, l'augmentation des engagements en termes de réinstallation et de voies complémentaires, ou encore le dépôt d'une proposition législative établissant un visa humanitaire européen.

<https://www.forumrefugies.org/s-informer/publications/articles-d-actualites/en-europe/1445-elections-europeennes-quels-sont-les-enjeux-en-matiere-d-asile>

## ***PACTE EUROPEEN DES MIGRATIONS***

### ***Gestion plus européenne de l'asile, mais aussi plus punitive***

Mercredi 10 avril 2024, peu après 17 heures, les tribunes du Parlement à Bruxelles, se sont enflammées : « *Ce pacte tue, votez "Non"* », ont lancé des activistes, provoquant une interruption de séance de quelques secondes. Des députés à gauche ont applaudi. D'autres élus se sont agacés de voir certains de leurs collègues soutenir ce brouhaha dans un moment crucial du mandat. La mise en garde venue de la société civile n'a pas été entendue : les **dix textes** soumis au vote, qui composent le pacte « asile et migration » mis en chantier pour certains depuis huit ans à Bruxelles, **ont tous été adoptés**. Le plus controversé d'entre eux, celui qui se propose de « **faire face aux situations de crise et cas de force majeure** », a été adopté d'extrême justesse, avec 301 voix (272 contre, 46 abstentions). Ces textes doivent tout à la fois accélérer les reconduites aux frontières des personnes irrégulières, réduire le délai de traitement des demandes d'asile, ou encore mettre en place un principe de solidarité, dans la répartition des migrants au sein du continent.

« C'est un jour historique », s'est félicitée la présidente de la Commission qui engrange une victoire de taille à quelques semaines des élections, dans un domaine polarisé où les compromis européens sont très difficiles à faire accoucher.

Ce « paquet » avait fait l'objet d'un accord entre Commission, Parlement et Conseil (qui représente les capitales) fin décembre 2023. Il restait encore au Parlement européen à valider ce compromis final. Mais l'issue des votes était devenue plus incertaine ces derniers jours, alors que le dossier migratoire constitue l'un des nœuds de la campagne pour les européennes du 9 juin 2024. Sans surprise, la plupart des extrêmes droites ont dénoncé des textes trop laxistes. Tandis qu'à l'inverse, les Écologistes, les gauches critiques et une partie minoritaire des sociaux-démocrates ont critiqué une approche trop punitive de la gestion migratoire, et incompatible avec le respect des droits humains. Beaucoup ont repris les critiques formulées par 161 ONG dans un appel publié mardi 9 avril 2024, à la veille du vote. Ce qui a fait dire à l'eurodéputée belge libérale, lors du débat mercredi en séance, qu'« *extrême droite et extrême gauche ont noué un pacte commun pour saper ce projet* ». Mais ce bloc contre-nature n'a pas suffi à former une majorité de rejet. Très peu de députés, même les plus impliqués depuis des années, se sont félicités du résultat des négociations. Ce qui en dit long, aussi, sur la manière dont les partis traditionnels sont mal à l'aise avec ce sujet qui dope chaque année un peu plus les extrêmes droites.

Plusieurs députés à la tribune ont enfin relevé que ce « pacte » serait très difficile à mettre en œuvre. D'abord parce que le volet financier des textes est l'une des grandes inconnues. Aussi parce que la transposition aura lieu au cours des mois à venir, alors que la Hongrie, puis la Pologne, et enfin le Danemark, vont occuper la présidence tournante du Conseil, à tour de rôle pendant six mois. Il

n'est pas certain que ces trois États, plutôt très critiques du « pacte », fassent de son application une priorité à l'agenda.

### **L'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA) déplorent la non-prise en considération des enjeux locaux**

Fichage généralisé des personnes exilées dès l'âge de 6 ans, accélération de l'externalisation des frontières de l'UE, maintien dans des camps aux frontières, tri et refoulement des demandeurs d'asile en fonction de critères contestables... Ce Pacte s'inscrit dans une logique de sécurité, de répression et de fermeture des frontières, et ne tient en aucun cas compte des réalités et des demandes de nos territoires en Europe. « **La répression n'a jamais empêché les personnes de traverser les frontières. La répression induit la dangerosité du trajet, la consolidation des réseaux des passeurs et la mise en danger des vies des personnes** » affirme un député européen, membre de la Commission des Libertés Civiles du Parlement. L'association dénonce avec force la stigmatisation outrancière des personnes exilées induite par ce Pacte, nourrissant le discours xénophobe ambiant les désignant responsables de tous les maux de nos sociétés.

« *Comme pour la loi Immigration promulguée en France le 26 janvier 2024, nous ne cesserons de dénoncer des textes nationaux et européens allant à l'encontre des droits humains et des libertés fondamentales* » ajoute la maire de Strasbourg. **Réseau de 87 villes et territoires et de 56 élus mobilisés pour l'accueil inconditionnel** sur nos territoires, nous alertons sur les conséquences de ce Pacte européen, dégradant encore plus les conditions de vie des personnes en recherche de refuge et de soutien, à l'heure où la crise du logement et du social frappe nos résidents.

#### **Avertissements de plus de 50 organisations de la société civile**

Malgré les avertissements de plus de 50 organisations de la société civile, les législateurs européens sont parvenus en décembre à un accord politique sur le nouveau pacte européen sur les migrations, qui a été voté. Cet accord s'inscrit dans la continuité d'une décennie de politiques qui ont conduit à la prolifération des violations des droits en Europe. De plus, ce pacte aura des conséquences dévastatrices sur le droit à la protection internationale dans l'Union européenne et permettra des abus dans toute l'Europe, y compris le *racial profiling*, la détention de facto par défaut et les refoulements.

Dans l'ensemble, les règlements introduisent un nouveau système de « gestion des migrations » dans l'UE, caractérisé par :

- La détention de facto aux frontières sans aucune exemption pour des familles avec enfants de toutes âges, des procédures accélérées et inférieures aux normes pour évaluer les demandes d'asile plutôt que des évaluations complètes et équitables, et l'accent mis sur les procédures de retour avec des garanties réduites.
- Un nombre bien plus important de demandeurs d'asile se retrouveront dans des procédures frontalières et, en raison de la « legal fiction of non-entry », ne seront pas considérés comme se trouvant sur le territoire de l'UE, ce qui entraînerait une diminution des garanties de protection et augmenterait le risque de violations des droits humains et de refoulements aux frontières. Même les enfants non accompagnés peuvent être soumis à des procédures frontalières et placés en détention « de facto » lorsque les autorités nationales les considèrent comme un « danger pour la sécurité nationale ou l'ordre public ». En outre, l'expérience a montré que le confinement d'un grand nombre de personnes dans les zones frontalières entraîne une surpopulation chronique et des conditions inhumaines, comme on l'a vu dans les îles de la mer Égée.
- Grâce à l'élargissement du principe du « pays tiers sûr », les demandeurs d'asile seront déclarés irrecevables et de plus en plus souvent expulsés vers des pays extérieurs à l'UE, ce qui accroît le risque de refoulement. Dans le passé, nous avons déjà pu observer ce type



d'externalisation de traitement des demandes d'asile vers des pays tiers dans des accords échoués, comme l'accord UE-Turquie.

- En l'absence de voies d'accès sûres et régulières, les personnes en quête de sécurité sont contraintes d'emprunter des itinéraires de plus en plus dangereux, ce qui fait de 2023 l'année la plus meurtrière depuis 2015. Rien qu'en Méditerranée, plus de 2 500 personnes ont été déclarées mortes ou disparues l'année dernière. Le pacte n'aborde pas cette question, mais au contraire continue à renforcer la forteresse Europe.
- Une utilisation accrue des technologies de surveillance à tous les stades des procédures d'immigration et d'asile. Le Pacte représente un pas supplémentaire vers la surveillance de masse des migrants et des personnes racisées. Des technologies de surveillance seront déployées aux frontières et dans les centres de détention, des données personnelles seront collectées en masse et échangées entre les forces de police à travers l'UE, et des systèmes d'identifications biométriques seront utilisés pour suivre les mouvements des personnes et pour renforcer le contrôle des migrants sans papier.

La société civile et des ONG de droits humains ont régulièrement fait état de violations systématiques des droits fondamentaux des personnes en quête de sécurité, en particulier des communautés racialisées, en leur refusant l'accès aux abris, aux services et à l'asile et en recourant à des refoulements de masse. Tout cela, Les politiques qui cherchent à criminaliser l'aide aux réfugiés et migrants, et même la mobilité en général, contribue à un rétrécissement de l'espace civique. La Commission a présenté le nouveau pacte comme une « solution » aux normes inégales dans la mise en œuvre d'un régime d'asile européen commun dans les États membres. Pourtant, le pacte ne fait rien pour remédier à cette situation ni pour soutenir les États membres qui reçoivent un grand nombre d'arrivées aux frontières extérieures. Le principe du premier pays d'entrée est maintenu, il n'y aura pas de relocalisation obligatoire des personnes sauvées – une initiative qui aurait pu apporter des solutions humaines et durables grâce à la répartition proportionnelle des demandeurs d'asile dans toute l'Europe. Au lieu de cela, les États membres sans frontières extérieures de l'UE peuvent éviter le partage des responsabilités en finançant la fortification des frontières dans les États membres frontaliers ou en finançant des projets douteux dans des pays non membres de l'UE.

La Commission européenne et les présidences espagnole et belge du Conseil ont précipité la clôture des négociations, ce qui a entraîné plus de 48 heures de négociations en trilogue et l'abandon des dernières garanties minimales par le Parlement. Ce qui reste est un cadre législatif extrêmement complexe qui n'apporte aucune solution efficace aux problèmes de gestion des migrations soulevés ces dernières années et qui ne permet pas d'assurer la sécurité des personnes. L'accord, dans ses grandes lignes, reprend tous les principes du mandat de négociation du Conseil.

Les textes entreront progressivement en vigueur à partir de leur publication au Journal officiel de l'Union européenne. Voir les textes adoptés (haut de la page) :

[https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2024-04-10-TOC\\_FR.html](https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2024-04-10-TOC_FR.html)

<https://www.lacimade.org/presse/plus-de-160-organisations-de-la-societe-civile-appellent-les-deputes-europeens-a-rejeter-le-pacte-europeen-sur-les-migrations/>

<https://www.roya-citoyenne.fr/2024/04/europe-le-pacte-de-la-honte/>

[https://www.mediapart.fr/journal/international/100424/ue-le-parlement-adopte-dans-la-douleur-un-pacte-migratoire-controverse?utm\\_source=&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=relance\\_article\\_offert&utm\\_content=&utm\\_term=&x\\_tor=EPR-1013-%5B%5D%20%20&M\\_BT=8850920151978](https://www.mediapart.fr/journal/international/100424/ue-le-parlement-adopte-dans-la-douleur-un-pacte-migratoire-controverse?utm_source=&utm_medium=email&utm_campaign=relance_article_offert&utm_content=&utm_term=&x_tor=EPR-1013-%5B%5D%20%20&M_BT=8850920151978)

<https://www.anvita.fr/fr/actualites/notre-plaidoyer/view/communiqu-e-adoption-du-pacte-europeen-sur-lasile-et-la-migration>

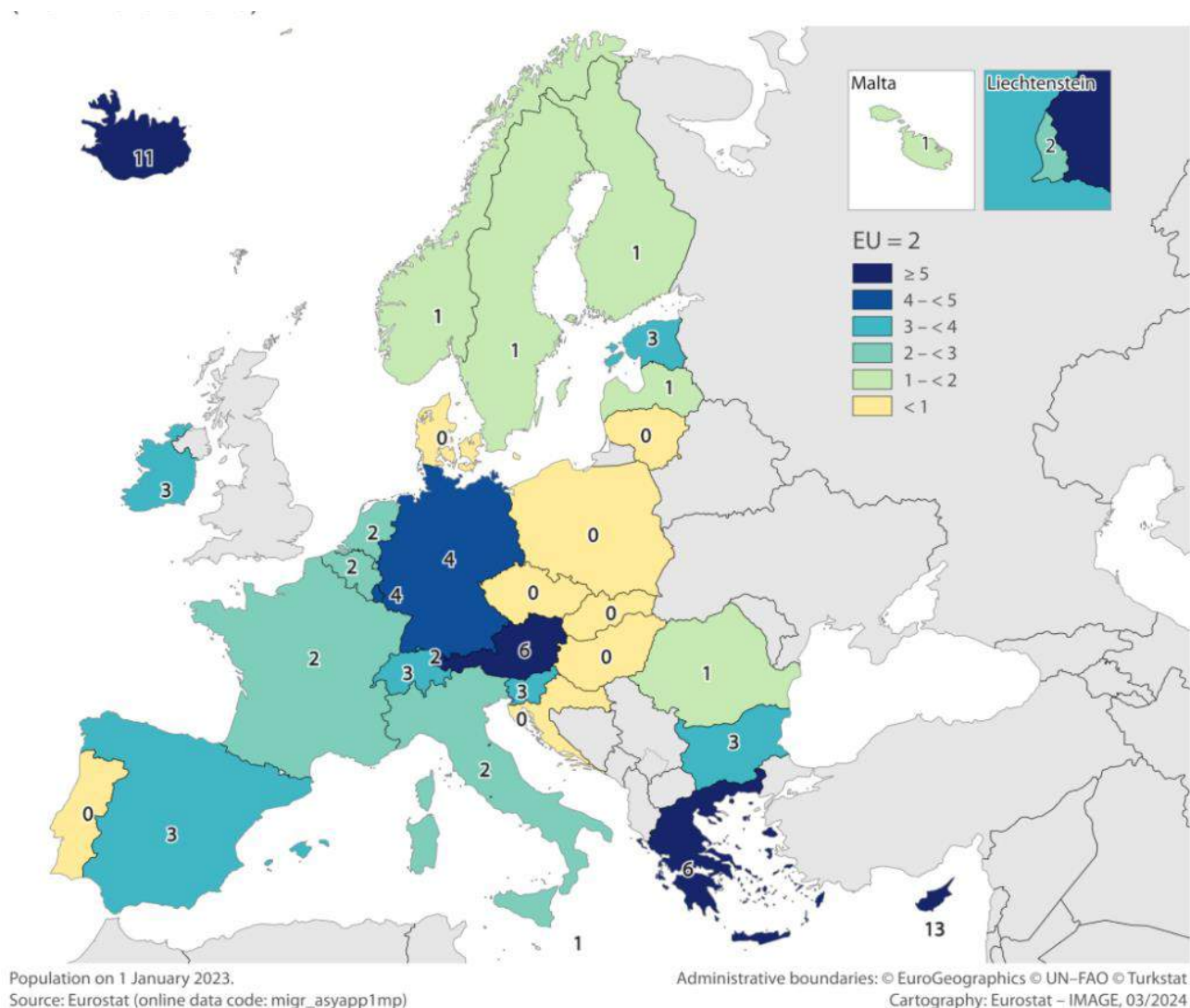
## CARTES ET CHIFFRES

Dans quels pays d'Europe y-a-t-il le plus fort taux de « promo-arrivants » étrangers par rapport à la population du pays ?

Cette carte (Source : Eurostat) montre que par rapport à la taille de sa population, la Finlande accueille relativement peu de demandeurs d'asile, soit près d'une personne pour un millier d'habitants. Chypre est le pays de l'UE qui compte le plus grand nombre de nouveaux demandeurs d'asile par habitant en 2023, soit treize fois plus que la Finlande si l'on tient compte de la taille de sa population. L'Allemagne, le pays de l'UE où le nombre total de premières demandes est le plus élevé, a reçu quatre fois plus de demandes par habitant que la Finlande.

### Carte montrant le nombre de « Premier demandeur d'asile » pour mille habitants

Source : Eurostat.



Fermeture des frontières en cas d'"instrumentalisation" ou de facilitation d'entrée de migrants irréguliers

L'Union européenne (UE) veut se prémunir contre d'éventuelles tentatives de déstabilisation de pays tiers utilisant les migrants comme arme diplomatique. Le Parlement européen a approuvé une série d'**amendements** mercredi 24 avril 2024 **aux règles de l'espace Schengen**. Ils

permettent aux États membres de fermer leurs frontières en cas d'"instrumentalisation" ou de facilitation d'entrée de migrants irréguliers sur le territoire de l'UE. Les pays de l'Union pourront ainsi fermer leurs frontières (extérieures ou intérieures de l'UE) pour une durée de deux ans, prolongeable pour un an supplémentaire, ou mettre en place des restrictions temporaires. Avec cette mesure, qui **doit encore être approuvée** par les ministres des 27 États membres avant sa mise en œuvre, les eurodéputés veulent éviter de revivre des épisodes au cours desquels des pays tiers avaient laissé passer des milliers d'exilés pour affaiblir l'Europe.

La Biélorussie, le Maroc ou encore la Turquie ont été accusés ces dernières années d'ouvrir - de manière temporaire - leurs frontières aux migrants irréguliers en route vers le sol européen. À l'été 2021, des milliers de personnes avaient afflué vers la Pologne depuis la Biélorussie voisine, une route jusque-là peu empruntée par les demandeurs d'asile. Les pays occidentaux avaient condamné une *"instrumentalisation orchestrée d'êtres humains"* afin de *"déstabiliser la frontière extérieure de l'UE"*. Selon les Européens, ces mouvements de migrants étaient pilotés par la Biélorussie en représailles aux sanctions imposées l'année précédente par les États membres après la brutale répression d'opposants dans le pays. En mai 2021, c'est le Maroc avait laissé entrer des migrants à Ceuta pour protester contre l'hospitalisation à Madrid du chef du Front Polisario. En 2020, le Turquie avait ouvert ses frontières au niveau de la Grèce dans l'Evros, espérant pousser les Européens et l'Otan à lui venir en aide en Syrie.

Le Parlement européen introduit cependant des clauses afin **d'éviter une mauvaise utilisation** de cette nouvelle règle. Ainsi, *"les situations dans lesquelles des acteurs non étatiques hostiles sont impliqués dans la criminalité organisée, en particulier le trafic de migrants, ne devraient pas être considérées comme une instrumentalisation de migrants lorsqu'il n'y a pas d'objectif de déstabilisation de l'Union ou d'un État membre"*. Aussi, l'aide humanitaire n'est pas concerné par cette nouvelle mesure. Les eurodéputés ont également approuvé de nouvelles règles pour permettre de **renvoyer des ressortissants** de pays tiers en situation irrégulière dans le premier pays d'arrivée des migrants dans l'UE **au cours de patrouilles de police communes**.

**Les contrôles aux frontières sont par ailleurs assouplis.** Désormais, un État membre peut décider de rétablir des contrôles, plus stricts, en cas de terrorisme, de criminalité organisée ou d'arrivées massives de ressortissants de pays tiers pour une durée de deux ans, avec une prolongation possible d'un an. Jusque-là, la réintroduction des contrôles était valable pour une période de six mois, renouvelable sur une durée maximale de deux ans. ( voir ci-dessus l'article « France : violations systématiques par les autorités françaises... ). Actuellement plus de la moitié des États membres de l'espace Schengen rétablissent des contrôles aux frontières.

L'ensemble de ces amendements inquiètent les défenseurs des droits. Une cinquantaine d'ONG, dont Human Rights Watch et Amnesty international, ont publié un communiqué conjoint dans lequel elles estiment qu'ils présentent un risque de discrimination et de violation du droit d'asile. Selon l'avocat en droit des étrangers membre du réseau juridique italien ASGI, et enseignant à l'International University de Turin, ce **nouveau texte rend les refoulements légaux**. Les associations craignent également une multiplication des contrôles au faciès. *"On s'oriente vers une systématisation de ces contrôles basées sur du profilage racial"*, affirma-t-il. *"Il est clair que les contrôles "aléatoires" de documents dépendront des décisions de la police quant à savoir qui 'ressemble' à une personne sans-papiers"*.

## ARRESTATION DE 21 PASSEURS

Vingt-et-une arrestations simultanées pour démanteler un réseau de passeur ont été menée par plusieurs polices nationales, sous la coordination d'Europol, entre lundi 22 et mercredi 24 avril 2024. Le réseau était dédié majoritairement aux Irakiens et Syriens souhaitant rejoindre l'Union européenne (UE). Leurs destinations principales : l'Allemagne et le Royaume-Uni. Les migrants devaient verser *"entre 3 000 et 5 000 euros par personne en fonction du service illégal (itinéraires,*

*moyens et circonstances du transport...)*". Pour les y acheminer, les passeurs utilisaient une entrée par la Russie et la Biélorussie, puis poursuivaient les itinéraires à travers le territoire européen via des "camionnettes", "pick-up" et autres véhicules destinés "exclusivement au transport de marchandises", relate Europol. Le réseau s'adaptait, de manière flexible, "aux différents facteurs comme les réglementations sur les visas (...) ou encore en tirant parti de la situation géopolitique", souligne encore la police européenne.

Les suspects arrêtés sont principalement des ressortissants **égyptiens, irakiens et syriens**. 15 ont été interpellés en Pologne. Quatre l'ont été en Finlande, un autre en Allemagne et un dernier en Lituanie. Les opérations ont aussi impliqué la perquisition d'une vingtaine de lieux, dont près de la moitié se trouvaient en Finlande, et le reste en Allemagne, Lituanie, Pays-Bas et Pologne. Entre autres saisies, les forces de l'ordre ont récupéré des faux documents d'identité et "plus de 80 000 euros en espèces".

Fin novembre 2023, la Commissaire européenne aux affaires intérieures avait convoqué une conférence internationale sur le sujet, à laquelle des représentants d'Europol participaient. L'objectif : réajuster les modes d'investigation policière et judiciaire aux stratégies des réseaux de passeurs, qui évoluent très rapidement. Elle avait ainsi mis en avant "l'utilisation d'outils numériques à tous les stades du processus, avec de la publicité en ligne pour les services, les itinéraires et les prix du passage" mais aussi "l'utilisation de crypto-monnaies, d'argent numérique ou d'autres formes de paiement non officielles". De fait, s'agissant du réseau démantelé cette semaine, les enquêteurs ont révélé que les paiements se faisaient, entre autres, en "crypto-monnaies".

## **LA COUR ANNULE PARTIELLEMENT L'AFFAIRE FRONTEx RELATIVE A LA TRANSPARENCE**

Sea-Watch poursuivait l'agence européenne des frontières Frontex pour avoir l'accès aux documents. Le Tribunal de l'Union européenne a été rejetée la demande mercredi 24 avril 2024 ; c'est un coup dur pour les militants en faveur de la transparence afin de demander des comptes à Frontex. Mais les juges luxembourgeois ont reproché à Frontex de ne pas avoir divulgué l'existence de photographies pertinentes. "Je pense que c'est un peu amer que dans une affaire de transparence, le tribunal ait constaté que Frontex gardait à tort plus de 100 photos secrètes", a déclaré Sea-Watch. Sea-Watch avait déposé l'affaire dans l'espoir d'obtenir plus de 70 documents détenus par l'agence, à la suite d'un incident survenu le 30 juillet 2021 au cours duquel les garde-côtes libyens ont intercepté un petit bateau transportant 20 personnes en Libye. "Nous ne savons pas vraiment ce qui a poussé Frontex à ne pas avoir publier ces photographies". "Le fait est que l'ensemble de l'affaire évolue autour de la légitimité d'un refus d'information". Interrogée sur les photographies, l'agence a déclaré qu'elle était en train d'étudier le jugement. Mais elle pose également des questions sur les engagements en faveur de la transparence pris par la nouvelle direction de l'agence.

Human Rights Watch et Border Forensics, ont ouvert également une enquête conjointe sur les incidents. Ils ont indiqué que les gens sur le bateau, une fois rentrés en Libye, avaient été torturés. Ils ont accusé Frontex d'être complice des abus en coopérant avec les garde-côtes libyens. Ils ont déclaré que les moyens de surveillance aérienne de Frontex alertaient les Libyens du bateau. Le Sea-watch se trouvait également dans les eaux internationales au large des côtes libyennes à l'époque. Mais il n'a reçu aucune alerte de la part de Frontex. L'organisme a alors exigé que l'agence publie tous les documents en sa possession au sujet de l'incident. Mais Frontex a refusé de citer des exceptions à la sécurité publique, ce qui a conduit Sea-watch à déposer une affaire devant le tribunal de Luxembourg. Cette affaire a été classée.

Pour sa part, Frontex affirme qu'elle ne coopère pas avec les Libyens. Au lieu de cela, il indique qu'il informe le centre de sauvetage et de coordination maritime de la Libye (MRCC) chaque fois qu'un bateau dans sa zone de recherche et de sauvetage est en détresse. En 2017, la Commission

européenne a annoncé la nécessité de mettre en place un MRCC libyen via l'Italie avec l'aide de fonds de l'UE. Le centre est aujourd'hui composé d'un conteneur et d'une unité mobile stocké dans le port de Tripoli sous le contrôle de l'autorité portuaire libyenne. Depuis le mois dernier, le MRCC libyen n'avait toujours pas été raccordé à l'électricité et à l'eau, selon la commission. Pendant ce temps, Frontex dit qu'elle fournit une connaissance de la situation par le biais d'une surveillance aérienne sous le commandement et le contrôle des États membres. *"Au moment où il est en détresse, nous envoyons un signal via VHF 16 à tout le monde dans l'environnement de ce navire"*, a déclaré Frontex à la commission des libertés civiles du Parlement européen en mars. *"La définition de cela est un danger grave et imminent. Et c'est ce qui s'est passé en 2023. Nous avons eu des observations en 2025 et dans 414 cas - donc près d'un cas sur cinq - nous avons déclaré Mayday au nom du navire"*, a-t-il déclaré. Sea-Watch indique qu'ils ont reçu occasionnellement des alertes de Frontex Mayday. *"Mais nous avons certainement d'autres cas où nous avons vu que nous savons que Frontex était en vol et n'avons pas contacté d'autres navires dans la région"*.

<https://euobserver.com/migration/arbfbcf6b0>

<https://www.hrw.org/video-photos/interactive/2022/12/08/airborne-complicity-frontex-aerial-surveillance-enables-abuse>

## MISE EN DOUTE DE L'AIDE A L'EGYPTE

Les députés se préparent à faire comparaître la Commission européenne pour annuler son nouveau programme d'aide de 7,4 milliards d'euros en faveur de l'Égypte, soulignant les violations des droits de l'homme présidées par le président égyptien.

<https://euobserver.com/section/50192d9286>

## L'UE LIMITE LA DELIVRANCE DE VISAS AUX RESSORTISSANTS ETHIOPiens

L'Union européenne (UE) a durci lundi 29 avril 2024 les conditions de délivrance de visas pour les Éthiopiens. Il s'agit d'une mesure de sanction contre ce pays de la Corne de l'Afrique accusé de ne pas reprendre suffisamment ses ressortissants quand ils se trouvent en situation irrégulière et doivent être expulsés. Pour rappel, quand un migrant est débouté de sa demande d'asile et doit quitter un pays de l'UE, son pays d'origine doit délivrer un laissez-passer consulaire afin d'autoriser son renvoi. Or, certains pays n'envoient jamais les documents demandés. La délivrance des laissez-passer dépend ainsi beaucoup des partenariats ou tensions diplomatiques entre les pays d'origine et les Vingt-Sept. L'UE tente, par le biais des visas, de faire pression sur ces pays d'origine : pas de renvois, moins de visas.

Les Éthiopiens désireux de se rendre dans l'UE ne pourront plus bénéficier de dérogation, ne pourront plus bénéficier d'un visa à entrées multiples. Les titulaires de passeports diplomatiques ne seront plus dispensés de paiement des droits de visa, indique un communiqué du Conseil de l'UE. De plus, le délai de traitement des demandes de visa passe de 15 à 45 jours, en vertu de ces mesures "temporaires" qui ne sont "pas assorties d'une date de fin précise". Des sanctions similaires ont été prises en 2021 à l'encontre de la Gambie.

Actuellement, environ 20% des étrangers qui reçoivent l'ordre de quitter l'UE - parce qu'ils y sont entrés ou y séjournent sans autorisation - sont renvoyés dans leur pays d'origine ou de transit. Cette proportion était de 10% en 2021 et 2022 pour les Éthiopiens, selon le Conseil, institution représentant les États membres. Le Conseil précise que sa décision *"fait suite à une évaluation de la Commission concluant que la coopération de l'Éthiopie dans le domaine de la réadmission de ses ressortissants en séjour irrégulier dans l'UE est insuffisante"*. *"Les autorités éthiopiennes ne répondent pas aux demandes de réadmission et des difficultés persistent en ce qui concerne la délivrance de documents de voyage d'urgence et l'organisation des opérations de retour volontaire et non volontaire"* des migrants. En 2023, **430 600 ressortissants de pays tiers ont reçu l'ordre de**

quitter l'UE, et 83 400 ont été renvoyés dans un pays hors de l'UE, soit 19%, selon la Commission européenne.

## CHYPRE

### Suspension des demandes d'asile de Syriens

"Il s'agit d'une mesure d'urgence, d'une décision difficile à prendre pour protéger les intérêts de Chypre", a déclaré dimanche 14 avril 2024, le président chypriote lors de l'annonce de la suspension des demandes d'asile de Syriens dans le pays. Le gouvernement chypriote a pris cette décision en réaction à une forte augmentation des arrivées irrégulières ce mois-ci sur l'île. Plus de 1 000 personnes sont arrivées à Chypre sur des bateaux en provenance du Liban depuis le début du mois d'avril 2024, dans un contexte d'aggravation des tensions au Moyen-Orient. Nicosie a donc demandé à ses partenaires de l'Union européenne (UE) de faire davantage pour aider le Liban et de reconsidérer le statut de la Syrie - jusqu'à aujourd'hui déchirée par la guerre et considérée trop dangereuse pour y rapatrier les demandeurs d'asile. Le président et la présidente de la Commission européenne, ont discuté de la possibilité de renforcer l'aide économique attribuée à Beyrouth, a indiqué un porte-parole du gouvernement chypriote dans un communiqué. À cette fin, il a été convenu qu'ils se rendraient ensemble au Liban après une visite préparatoire de la Commission.

Le Liban, en proie à une grave crise financière, accueille des centaines de milliers de réfugiés syriens. Et les arrivées ne cessent de se poursuivre, les Syriens continuant à quitter leur pays désormais en proie à une très grave crise économique. Chypre, l'État le plus à l'est de l'UE et le plus proche du Moyen-Orient, se trouve à environ 160 km à l'ouest des côtes libanaises ou syriennes. L'île a enregistré plus de 2 000 arrivées par voie maritime au cours des trois premiers mois de l'année, contre seulement 78 au cours de la même période en 2023.

Dans la pratique, la suspension du traitement des demandes signifie que les demandeurs d'asile pourront déposer un dossier mais qu'il ne sera pas traité. Ils seront confinés dans deux camps d'accueil qui fournissent un abri, de la nourriture, et réglementent les sorties, sans autre avantage. Ceux qui choisissent de quitter ces installations perdront automatiquement toute forme d'aide et ne seront pas autorisés à travailler, ont indiqué des sources gouvernementales.

Pour la coordinatrice de l'ONG Cyprus Refugee Council, la décision du gouvernement chypriote concernant les demandeurs d'asile syriens ne repose sur aucune base légale. Par ailleurs, "il n'est pas encore clair de savoir comment les autorités vont appliquer cette décision [...] Mais, nous ne pensons pas qu'elle parvienne à réduire les arrivées de réfugiés car ils ne sont généralement pas au courant de ce type de décision et les passeurs ne les en informent pas". Elle met également en garde : la mesure risque au contraire d'aggraver la crise de l'accueil des demandeurs d'asile, les deux seuls centres d'hébergement de l'île n'ayant que des capacités d'accueil limitées. Or, de plus en plus de demandeurs d'asile syriens risquent de se retrouver bloqués dans ces centres si leurs demandes d'asile ne sont pas examinées. En 2022, une décision similaire avait déjà été prise pour tenter de limiter les arrivées de Syriens à Chypre. Mais elle n'avait eu aucun effet sur le nombre d'arrivées.

### Expulsion de plus de 3 300 étrangers du pays

Les autorités chypriotes ont annoncé avoir expulsé plus de 3 300 étrangers du pays au cours des quatre premiers mois de 2024. Une augmentation qui illustre la volonté du gouvernement "débordé" par les arrivées de concentrer ses moyens sur les renvois dans les pays d'origine, plutôt que sur l'accueil. C'est un nombre qui reflète la volonté du gouvernement chypriote de réduire le nombre de demandeurs d'asile dans le pays. Au cours des quatre premiers mois de 2024, 3 337 migrants ont été expulsés de Chypre. Un nombre supérieur à la même période en 2023, où 2 348 expulsions avaient été enregistrées. Ces renvois, qui incluent des expulsions forcées, des retours volontaires et des relocalisations, concernent généralement les Maghrébins, les Africains subsahariens, les Bangladais et les Égyptiens. Pour rappel, les renvois contraints ne concernent pas les Syriens ou les Afghans, nombreux à Chypre, mais inexpulsables en raison de la situation politique de ces États. Une politique

d'éloignement assumée à l'heure où Chypre fait face à une hausse considérable d'arrivées de Syriens sur son sol. Plus de 1 000 personnes ont débarqué sur des bateaux en provenance du Liban depuis le début du mois d'avril 2024, dans un contexte d'aggravation des tensions au Moyen-Orient.

Pour lutter contre les arrivées illégales sur son sol, Chypre mise, depuis plusieurs mois, sur son partenariat avec Frontex, l'agence européenne de surveillance des frontières. Le pays propose aussi une incitation financière aux migrants pour pousser les exilés à accepter un retour "volontaire" vers leur pays. Un bureau entier dédié à ces départs consentis : The Civil Registry and Migration Department (CRMD). C'est cette structure qui fournit à chaque exilé un billet d'avion retour, et la somme promise pour les faire partir. Le montant varie selon le pays d'origine : les Égyptiens, Marocains, Tunisiens, Algériens, Bangladais et Indiens touchent 1 000 euros. Les personnes en partance pour la Gambie, le Nigéria, le Sénégal, la RDC et le Cameroun, 1 500. En trois ans, le pays a multiplié les outils favorisant les renvois forcés. Depuis novembre 2020, un arrêté d'expulsion est automatiquement prononcé lors d'un rejet de la demande d'asile, même si le recours en justice est encore possible. Et ce, alors même que le taux de rejet à Chypre est considérable : en 2022, il s'élevait à 93 % pour 22 182 demandes. Sur l'ensemble de l'année 2023, 12 750 migrants au total ont été rapatriés dans leur pays d'origine, principalement au Nigeria, en RDC et au Cameroun, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur chypriote. Ils étaient 7 500 en 2022 et un peu plus de 2 000 en 2021. Ces chiffres placent Chypre au premier rang des pays de l'UE en termes d'expulsions, proportionnellement au nombre de demandeurs d'asile sur son territoire, a annoncé le ministère de l'Intérieur en octobre 2023.

Pour de nombreux candidats à l'exil, Chypre constitue une des portes d'entrée de l'Union européenne. D'après le Haut-commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR), fin septembre 2023, 26 995 demandeurs d'asile étaient en attente d'une réponse auprès du service de l'Asile, dont un tiers ayant déposé leur dossier cette même année. Fin 2022, un peu plus de 29 000 demandes étaient en attente, et quelque 13 000 en 2021. Les autorités se disent "débordées" et incapable de gérer autant de dossiers. L'accueil pêche : attente interminable d'un rendez-vous d'asile, absence d'hébergements dédiés, allocations versées au compte-goutte. Chypre s'est aussi dotée en 2021 d'un centre de rétention pour demandeurs d'asile déboutés à Limnes, dans le sud de l'île. En août dernier, le gouvernement a annoncé d'importants travaux d'agrandissement afin d'accélérer encore le retour des exilés dans leur pays d'origine. D'ici 24 mois, la structure, cofinancée par l'UE et la République de Chypre, comptera 1 000 places. Pour le ministre de l'Intérieur, "*l'absence*" jusqu'ici sur le territoire "*d'un tel lieu constitue un obstacle à la réalisation de retours systématiques*".

## **CROATIE**

Amnesty International pointe particulièrement le traitement des personnes réfugiées ou migrantes en Croatie. D'après les autorités, en 2023 le nombre de personnes ayant essayé d'entrer en Croatie depuis les pays voisins a augmenté de 70 % par rapport à 2022, avec plus de 65 000 arrivées enregistrées entre janvier et novembre. Les organisations humanitaires ont continué de faire état de violations commises contre des personnes réfugiées ou migrantes, notamment des renvois sommaires illégaux, des violences physiques, des humiliations et des vols perpétrés par des responsables de l'application des lois. En octobre, le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale [ONU] a appelé la Croatie à cesser les expulsions collectives et les renvois forcés illégaux (push-backs), et à enquêter sur les cas présumés de recours excessif à la force contre les migrants.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

## **ESPAGNE**

### **Canaries**

#### **51 personnes portées disparues, 9 exilés ont été secourus**

51 personnes, originaires d'Afrique subsaharienne, sont portées disparues après le

naufrage de leur embarcation dans l'Atlantique lundi 29 avril 2024. La pirogue comptait 60 migrants à bord, tous des hommes, mais seuls neuf exilés ont été secourus par les forces espagnoles lundi 29 avril 2024. Quelques heures plus tôt, leur canot avait été repéré par un navire marchand à une centaine de kilomètres de la petite île d'El Hierro, dans l'archipel des Canaries. Les secours ont été immédiatement dépêchés sur place en raison de l'état de la pirogue, en partie submergée. La Garde civile a récupéré par hélicoptère neuf migrants, qui s'accrochaient difficilement à leur embarcation en train de couler, certains s'étaient réfugiés sur la poupe (arrière du navire), dans la partie la plus haute du bateau pas encore inondée. D'autres avaient pris place à l'avant, aussi au-dessus de l'eau. Les survivants ont été pris en charge sur l'île d'El Hierro, où ils ont reçu les premiers soins médicaux. Ils ont ensuite été transférés à l'hôpital de la commune, pour des cas de déshydratation et de douleurs abdominales. Selon le témoignage de l'un d'entre eux, la pirogue avait quitté M'Bour, au Sénégal, neuf jours plus tôt. Le septième jour de navigation, le canot a coulé, emportant avec lui 51 personnes. Les neuf rescapés ont passé deux jours accrochés à l'embarcation, à moitié dans l'eau, avant d'être repérés et secourus. Les autorités sont retournées sur la zone pour tenter de repêcher des cadavres mais n'en ont retrouvé aucun.

Ces dernières années, la route des Canaries a été réactivée pour éviter les contrôles renforcés plus au nord, en Méditerranée. Et les migrants ne partent plus seulement de l'ouest du Maroc, mais aussi désormais de la Mauritanie et du Sénégal, à plus de 1 000 km de l'archipel espagnol. L'an dernier, 40 000 personnes ont débarqué aux Canaries depuis les côtes africaines, un chiffre jamais atteint même en 2006, lors de la crise des cayucos – terme qui désigne les pirogues utilisées par les migrants pour traverser l'Atlantique. Et cette année, les chiffres continuent de progresser : plus de 15 000 exilés sont arrivés dans l'archipel depuis janvier, soit une augmentation de près de 500 % par rapport à la même période en 2023.

Les décès aussi se multiplient. L'ONG Caminando Fronteras a déjà dénombré plus de 1 500 morts pour les quatre premiers mois de l'année 2024 sur cette route migratoire. Sur l'ensemble de 2023, l'ONG en avait compté plus de 6 000.

### **Cinq employés d'un centre pour migrants, accusés de chantage sur mineurs**

La Guardia civile a ouvert une enquête mardi 16 avril 2024 contre cinq personnes travaillant dans le centre pour mineurs La Santa, à Lanzarote. Tous sont accusés d'avoir contraint et menacé au moins cinq jeunes garçons à commettre différents délits, dans le but de "*déstabiliser l'organisation quotidienne de la structure*". Les jeunes étaient forcés à détériorer le mobilier du centre, les véhicules des employés, à incendier des matelas, et à voler du matériel dans les bureaux de l'administration. Le but de la manœuvre était de déstabiliser le fonctionnement interne du centre et nuire à la nouvelle direction. Celle-ci avait récemment mis en place une série de changements au sein de la structure, à la suite des pratiques abusives commises sur des mineurs par l'équipe précédente. "*Nous respectons la présomption d'innocence, mais par mesure de précaution il a été décidé [...] de procéder au retrait temporaire de ces travailleurs de leurs fonctions jusqu'à ce que les faits soient clarifiés*", a fait savoir le conseiller à l'Assistance Sociale et à l'Inclusion.

L'alerte a été donnée par un mineur du centre, qui s'est présenté à la police de San Bartolomé. Il a déclaré que quatre assistants éducatifs le contraignaient lui, et d'autres occupants, à commettre des actes de vandalisme et à enfreindre le règlement intérieur de la structure. Les jeunes qui refusaient étaient privés de sortie, et d'activités de loisirs. Ceux qui acceptaient percevaient un "*salaire hebdomadaire*". Les personnes accusées, âgées de 30 à 44 ans, ont également fait croire aux mineurs qu'ils pourraient retarder le traitement de leurs documents de résidence légale en Espagne s'ils ne se conformaient pas à leurs exigences. D'après la police, au moins cinq mineurs ont été victimes de ce chantage.

Ce centre, qui peut accueillir jusqu'à 35 mineurs, a aussi fait cette semaine la une de



l'actualité aux Canaries. Mercredi soir 17 avril 2024, un mineur a été blessé après avoir reçu un coup de couteau. Le lendemain, un incendie s'est déclaré à l'intérieur à cause d'un matelas en feu. Le conseiller "*travaille à trouver des solutions qui mettent fin à cette grave situation que vit le refuge La Santa*". Par mesure de sécurité, plusieurs jeunes ont ainsi été transférés dans d'autres centres de Lanzarote, et à l'extérieur de l'île.

Dans l'archipel, un autre centre pour mineurs a été, à plusieurs reprises, pointé du doigt. Mi-novembre 2023, 12 jeunes migrants ont assuré avoir été maltraité par des éducateurs et le directeur du centre d'accueil Acorán de Las Palmas, à Grande Canarie. L'un des mineurs, immobilisé par un éducateur, a reçu des "*coups violents*" de la part du directeur de la structure gérée par l'ONG Fundación Respuesta Social Siglo XXI. "*En entendant ses cris, plusieurs de ses camarades ont alors cassé la porte pour entrer dans la pièce*". Le lendemain, les éducateurs avaient ordonné au petit groupe de ne pas ébruiter l'affaire, "*en les menaçant*".

### **537 migrants d'origines subsaharienne et maghrébine ont été secourus**

Entre lundi 15 et mercredi 17 avril 2024, quelque 537 exilés, répartis sur neuf embarcations, et qui tentaient d'atteindre Lanzarote, Fuerteventura, Gran Canaria et Tenerife, ont été pris en charge par le secours maritime espagnol. C'est au large de Lanzarote que le plus d'exilés ont été secourus. 209 personnes sont arrivées à bord de quatre bateaux pneumatiques sur cette île. Le premier a été secouru à l'aube. Ensuite, un navire a porté assistance aux trois autres embarcations à environ 70 km des côtes. En quelques heures, un premier groupe composé de 50 personnes (45 hommes et une femme du Maghreb et quatre hommes subsahariens), un deuxième composé de 53 migrants (46 hommes, six femmes et un mineur subsaharien) et un troisième comptant 58 exilés (52 hommes subsahariens et six femmes) ont été secourus.

Quelques heures plus tard, vers 3h du matin, 45 personnes, dont 30 hommes, 12 femmes et une mineure, ont accosté à Gran Canaria. Une femme a dû être évacuée par hélicoptère à cause de son état de santé. La veille, 59 Subsahariens avaient déjà été secourus d'un bateau à la dérive qui était parti du Sahara occidental.

Un autre navire localisé, aperçu à 15 km au sud de Tenerife par un bateau de pêche avec 91 occupants, a été accompagné jusqu'au port de Los Cristianos par les sauveteurs. Il y avait à son bord 44 hommes, 17 femmes et 30 mineurs.

Enfin, deux dernières opérations ont eu lieu aux alentours de 5h mercredi. À l'aube, 72 personnes ont été secourues au large de Gran Tarajal (60 hommes et 12 femmes). D'autre part, un autre navire de sauvetage a accompagné une embarcation contenant 61 personnes (58 hommes et 3 femmes) à Restinga, sur l'île d'El Hierro.

En 2023, au moins 6 618 personnes sont mortes ou ont disparu sur les routes migratoires qui mènent à l'Espagne et le pays a vu 40 000 migrants, très majoritairement originaires d'Afrique subsaharienne, accoster sur ses côtes. Un record, supérieur de 154% à celui de 2022.

Ainsi, les Canaries font face à leur pire crise migratoire depuis 2006. Du 1er janvier au 15 avril 2024, selon un rapport du ministère de l'Intérieur espagnol, 14 030 personnes sont arrivées en Espagne pas les voix maritimes. Une hausse de 490% par rapport à la même période l'année précédente, durant laquelle seulement 2 376 migrants avaient accosté en Espagne.

## **Alboran**

### **Construction d'un centre d'hébergement d'urgence pour migrants sur l'île**

Le Conseil des ministres espagnol a approuvé mardi 16 avril 2024 la construction d'une structure d'hébergement d'urgence sur l'île. D'un montant de 1,3 millions d'euros, ces nouvelles installations seront conçues "*pour améliorer et optimiser*" les infrastructures de l'île. À ce jour, elle

ne dispose d'aucun bâtiment dédié à l'accueil des exilés. Ce territoire de 700 m<sup>2</sup> situé entre Almeria, en Espagne, et Nador, au Maroc, n'est pas habité. Seuls subsistent, en plus de 21 militaires, un phare, un hélicoptère, un petit cimetière et un port. Mais il arrive que des embarcations de migrants qui cherchent à gagner l'Espagne y accostent. Fin février, près de 200 personnes ont débarqué et deux semaines avant, 89 migrants. La ministre de la Défense s'est rendue à Alboran le 11 mars 2024, pour souligner "*le travail difficile et important*" des militaires en détachement sur l'îlot. "*Pendant une semaine, ils ont été aux côtés des migrants, ils les ont rassurés, ils leur ont tendu la main et ils ont assuré leur sécurité et celle de leurs collègues*", avait-elle affirmé. La route qui mène du Maroc à Alboran reste malgré tout très peu fréquentée au regard des autres voies migratoires qui mènent à l'Espagne.

## **Ceuta**

### **Deux hommes, pilotes d'un bateau de migrants, ont été condamnés à neuf ans de prison**

Deux pilotes d'embarcation ont été condamnés à neuf ans de prison chacun pour leur implication dans la mort, par noyade, de quatre migrants marocains, en janvier 2023. Ils devront également verser une amende de 205 700 euros aux familles des défunts. Les deux prévenus, originaires de l'enclave espagnole et du Maroc, ont reconnu leur culpabilité dans les événements, ce qui a permis une médiation et d'éviter un procès. Les faits se sont déroulés le 24 janvier 2023. Le bateau était parti de Ceuta, et avait récupéré à Fnideq, au Maroc, neuf migrants marocains. Alors qu'ils longeaient la côte pour revenir dans l'enclave, une tempête s'est déclarée, rendant la navigation très difficile. Les deux pilotes ont alors forcé les passagers à se jeter à l'eau près de Sarchal, une plage de Ceuta. Aucun ne portait de gilet de sauvetage. Cinq ont réussi à gagner le rivage. Mais quatre autres, âgés de 21 à 26 ans, se sont noyés. Leurs corps ont été retrouvés quelques jours plus tard sur différentes plages de Ceuta. Les deux pilotes ont finalement été arrêtés en mars 2023 par la Guardia civile après une enquête, basée sur des vidéos enregistrées à bord par les passagers eux-mêmes.

## **FINLANDE**

### **Durcit sa politique envers les réfugiés**

Le gouvernement finlandais a récemment soumis au Parlement une série de projets de lois en vue de remodeler la politique migratoire du pays. Ces réformes ont toutes les chances de passer, la coalition au pouvoir détenant la majorité des sièges au Parlement. Voici les changements proposés en matière d'asile et de citoyenneté.

- **Moins de soutien financier pour les demandeurs d'asile et les réfugiés**

Le gouvernement souhaite réduire au minimum légal l'allocation réservée aux demandeurs d'asile et les réfugiés. Ce seuil minimal est défini par la Constitution et une directive sur les conditions d'accueil.

- **Réduire la durée de l'asile et de la protection internationale**

Le gouvernement finlandais veut abaisser la durée de validité des permis de séjour pour les réfugiés et des personnes bénéficiant d'une protection internationale, tout en facilitant le retrait de ces statuts. Selon le ministère finlandais de l'Intérieur, "*un réfugié se verra accorder un permis de séjour de trois ans au lieu des quatre ans actuellement. La durée d'un permis prolongé serait ramenée de quatre ans actuellement à trois ans*". Pour les personnes bénéficiant de la protection subsidiaire, le premier permis de séjour ne sera accordé que pour un an seulement, au lieu de quatre actuellement. Les permis suivants ne seront accordés que pour deux ans au lieu de quatre également.

- **Restreindre l'accès aux études ou au marché du travail**

Le gouvernement veut empêcher les demandeurs d'asile et les réfugiés de demander un "*permis de séjour*" réservé aux seuls travailleurs et aux étudiants. Le ministère de l'intérieur estime que cette réforme "*évitera les cas de demandeur demande l'asile (venant en Finlande) dans le seul*

*but de trouver un emploi ou d'étudier en Finlande (et favorisera) les départs rapides des demandeurs d'asile déboutés".*

- **Une protection internationale plus facilement révoquée ou refusée**

Il s'agit de faciliter le retrait du permis de séjour aux personnes ayant commis un crime grave ou considérées comme dangereuses. Les règles concernant cette révocation du titre de séjour sont encore plus sévères pour les personnes bénéficiant d'une protection subsidiaire. Plus largement, l'accès à une procédure d'asile sera refusé aux personnes "*considérées comme un danger pour la société parce qu'elles ont commis un délit particulièrement grave*".

- **Nouvelles procédures aux frontières**

Helsinki ambitionne de mettre en place une nouvelle "*procédure frontalière pour les demandes d'asile déposées à la frontière extérieure de l'Union européenne (UE) ou à proximité de celle-ci et qui sont susceptibles d'être infondées*". Cette procédure se déroulerait à la frontière de la Finlande avec la Russie et dans les aéroports internationaux finlandais. Les migrants concernés par cette procédure frontalière ne pourront pas se déplacer librement en Finlande. Ils seront contraints de rester dans un centre d'accueil situé à la frontière pendant l'examen de leur demande d'asile.

Ces règles s'aligneraient sur le Pacte migration et asile qui prévoit une procédure frontalière spéciale pour les demandeurs d'asile originaires de pays dont le taux de reconnaissance d'une protection est faible.

- **Un durcissement des règles d'accès à la citoyenneté : de 5 ans à 8 ans de résidence**

Le gouvernement prévoit d'allonger la durée de résidence requise pour pouvoir demander la nationalité finlandaise. Si la loi passe, il faudra désormais résider légalement en Finlande pendant huit ans au lieu de cinq pour accéder à une naturalisation. Helsinki propose également que le temps nécessaire au traitement d'une demande d'asile ne soit plus pris en compte dans le calcul de la période de résidence. Aussi, le ministère de l'intérieur veut introduire des test de citoyenneté et exiger un niveau de revenu plus élevé pour pouvoir demander la nationalité finlandaise. Les propositions relatives à ces nouveaux changements devraient être soumises au parlement à l'automne 2024 et au printemps 2025.

### **Réformes de l'asile en Finlande : beaucoup de bruit pour rien ?**

L'actuelle coalition au pouvoir en Finlande, composée essentiellement de partis de droite, affirme vouloir s'aligner sur les réformes menées chez ses voisins scandinaves. Le cabinet du Premier ministre a fait de la baisse de l'immigration irrégulière une priorité. Après un pic d'arrivées de demandeurs d'asile en provenance de Russie l'année dernière, la Finlande avait fini par **fermer tous ses postes-frontières**. D'abord annoncée comme temporaire, la mesure a été **prolongée pour une durée indéterminée** au début du mois. Une partie du trafic maritime entre la Russie et la Finlande est également à l'arrêt. Si ces décisions ont fait la une des journaux ces derniers mois, le pays a vu un nombre relativement faible de migrants déposer une demande d'asile, comparé à d'autres pays de l'UE. L'année dernière, la Finlande a ainsi reçu 4 450 demandes d'asile, selon Eurostat, l'office statistique de l'UE. Cela signifie qu'à peine une personne pour 1 000 habitants a demandé l'asile en Finlande.

## **GRECE**

### **Baisse sensible des arrivées en provenance de Turquie**

2231 migrants sont arrivés irrégulièrement en Grèce depuis la Turquie en mars 2024, soit une baisse d'environ 42 % par rapport au mois précédent, ont indiqué les autorités dans un communiqué publié le 8 avril 2024. La diminution globale dépasse 80 % par rapport à septembre 2023. Ce chiffre n'inclut pas les arrivées en provenance de l'est de la Libye, a souligné le ministère des Migrations. Ces arrivées se sont élevées à 333 en mars, contre 528 en février. Les chiffres globaux

des arrivées par voie maritime et terrestre établis par le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) confirment cette tendance à la baisse. En mars, le HCR a enregistré 2 568 arrivées par voie terrestre et maritime, contre 4 282 en février. En septembre 2023, 11 650 arrivées ont été enregistrées, ce qui représente une diminution globale d'un peu moins de 78% entre septembre et mars.

### **Samos : 25 personnes de secourues, 1 mort**

Un navire a coulé dimanche matin 28 avril 2024 dans la zone au nord-ouest de l'île de Samos. Il aurait quitté la côte turque et se trouvait à environ un demi-mille marin de Samos lorsqu'il a été repéré par un navire des garde-côtes grecs. 25 personnes ont été secourues, dont deux qui se trouvaient à l'eau. Une vidéo publiée par les garde-côtes montre des enfants et des adultes en détresse – certains portant des gilets de sauvetage et d'autres avec des pneus en caoutchouc autour de la taille – en train d'être secourus d'un bateau gonflable bondé. Après avoir conduit les survivants jusqu'au port de Vatheos à Samos, la patrouille grecque a ensuite récupéré un autre homme, inconscient. Il a été transporté à l'hôpital général de Samos, où son décès a été constaté. Aucune information officielle n'a été divulguée sur son identité. Dix autres personnes qui se trouvaient à bord du bateau et qui avaient réussi à toucher terre ont ensuite été retrouvées, ont indiqué les garde-côtes. Les autorités grecques – avec l'aide d'un hélicoptère de Frontex – continuaient à rechercher d'autres personnes disparues du naufrage lundi 29 avril. Le communiqué des garde-côtes indique que des vents de 6 à 7 sur l'échelle de Beaufort soufflaient dans la région, produisant des vagues. d'environ 4 à 5 mètres.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

### **IRLANDE** (voir le titre « Royaume Uni »)

*« L'Irlande ne fournira pas d'échappatoire aux défis migratoires du Royaume-Uni », "Chaque pays a le droit d'avoir sa propre politique en matière d'immigration, mais je n'ai certainement pas l'intention de laisser la politique migratoire de quiconque affecter l'intégrité de la nôtre" voilà ce qu'a lancé hier le Premier ministre irlandais. Selon le gouvernement, 80% des arrivées récentes d'étrangers en situation irrégulière en République d'Irlande, se font via la frontière avec la province britannique d'Irlande du Nord. Des chiffres qui pourraient donc s'expliquer par la crainte des migrants d'être expédiés au Rwanda dans les prochaines semaines. Face à cet afflux, le gouvernement irlandais entend légiférer en urgence, pour pouvoir renvoyer les migrants vers le Royaume-Uni. Selon la Ministre de la Justice, l'augmentation du nombre de migrants arrivant du nord au cours des derniers mois serait aussi liée aux conséquences d'une frontière ouverte, entre Irlande du Nord et République d'Irlande, après le Brexit. Depuis que le Royaume-Uni a quitté le bloc européen, cette frontière est effectivement ouverte, avec peu de contrôles d'immigration – une condition clé de l'accord, pour éviter de créer des tensions entre les deux parties de l'île, compte tenu de son histoire sanglante.*

Côté britannique, un porte-parole du gouvernement a déclaré au journal *The Guardian* que Londres n'accepterait aucun retour de demandeurs d'asiles en provenance de l'UE via l'Irlande *« jusqu'à ce que l'Union européenne accepte que nous puissions les renvoyer en France »*. *« Nous sommes totalement concentrés sur la mise en œuvre du plan Rwanda et continuerons à travailler avec les Français pour empêcher les bateaux »* de clandestins *« de traverser la Manche »*, a ajouté le porte-parole. La ministre irlandaise de la Justice rencontre lundi 29 avril 2024 le ministre de l'Intérieur britannique.

### **"Nous allons présenter une législation d'urgence" : Dublin s'inquiète d'un afflux de migrants en provenance du Royaume-Uni**

Pour se prémunir, Dublin cherche à s'armer juridiquement. *"Mon souci en tant que ministre de la Justice est de faire en sorte que nous ayons un système et des structures en matière d'immigration efficaces"*, a déclaré la ministre irlandaise de la Justice. *"C'est pourquoi je présenterai*

*une législation d'urgence cette semaine pour faire en sorte que nous puissions en effet renvoyer des gens de manière efficace au Royaume-Uni".* Selon un porte-parole du Premier ministre, ces propositions doivent en effet viser à *"amender la loi actuelle concernant la désignation de pays tiers sûr et permettre le renvoi vers le Royaume-Uni"*. Il s'agit *"d'une mesure parmi de nombreuses autres que nous prenons pour renforcer notre système et faire en sorte qu'il soit fort, efficace et agile"*. La fermeté affichée par le chef du gouvernement centriste intervient après que son homologue britannique a évoqué l'effet dissuasif de la nouvelle loi. *"[La loi] a déjà un impact, parce que les gens sont inquiets de venir"* au Royaume-Uni, a-t-il déclaré dans un extrait d'une interview diffusée dimanche.

Londres mise aussi sur sa coopération avec la France pour empêcher les arrivées sur son sol. *"Nous sommes totalement concentrés sur la mise en œuvre du plan Rwanda et continuerons à travailler avec les Français pour empêcher les bateaux"* de migrants *"de traverser la Manche"*, a ajouté le porte-parole.

Le gouvernement irlandais héberge actuellement près de 100 000 demandeurs d'asile, parmi lesquels 73 000 Ukrainiens qui ont fui la guerre et 26 000 personnes en provenance d'autres pays. Depuis janvier 2022, le pays n'a créé que 10 000 places d'hébergement supplémentaires, ce qui n'est pas suffisant pour répondre au nombre d'arrivées en 2023.

<https://www.rfi.fr/fr/europe/20240428-accord-migratoire-avec-le-rwanda-l-irlande-face-%C3%A0-un-afflux-de-sans-papiers-en-provenance-du-royaume-uni>

## ITALIE

### **La justice abandonne les poursuites contre des sauveteurs de migrants en mer**

Vendredi 19 avril 2024, le juge des audiences préliminaires de Trapani, en Sicile, a décidé d'abandonner les poursuites contre des membres d'équipages de navires de sauvetage de migrants accusés par l'Italie de collusion avec le trafiquants d'êtres humains en Méditerranée. Le magistrat a classé l'affaire après une bataille judiciaire de sept ans, suivant ainsi la requête des procureurs formulées en février. L'affaire impliquait les équipages de plusieurs navires humanitaires, dont le Iuventa, de l'ONG allemande Jugend Rettet, le Vos Hestia de Save the Children et le Vos Prudence de Médecins sans frontières (MSF).

Tout commence en 2017 par la saisie du Iuventa alors que les autorités italiennes s'intéressent de plus en plus aux activités des ONG de sauvetage en Méditerranée. Dès l'année précédente, le gouvernement de centre-gauche était aux prises avec une très forte hausse du nombre de migrants arrivant sur ses côtes. Quelque 181 000 migrants ont débarqué en Italie en 2016, dans le cadre d'une vague plus large qui a vu plus de deux millions de demandeurs d'asile entrer dans l'UE, dont beaucoup venaient de Syrie et d'Afghanistan. C'est un ancien policier travaillant comme agent de sécurité sur le navire Vos Hestia de Save the Children qui a le premier signalé les rumeurs selon lesquelles les ONG travailleraient de mèche avec des trafiquants d'êtres humains. En d'autres termes, les ONG étaient accusées de se coordonner avec des trafiquants et passeurs pour géolocaliser les canots de migrants en Méditerranée. La police avait alors placé un agent infiltré sur le navire, tandis que les enquêteurs ont mis sur écoute des membres du personnel des ONG, des avocats et des journalistes, une mesure qui a suscité l'indignation lorsqu'elle a été rendue publique. Des poursuites ont ensuite été engagées en 2021 contre 21 personnes des navires Iuventa, Vos Hestia et Vos Prudence. Accusés d'avoir facilité l'immigration clandestine de la Libye vers l'Italie en 2016 et 2017, les prévenus risquaient jusqu'à 20 ans de prison. Amnesty International et Human Rights Watch ont critiqué l'Italie pour sa *"criminalisation"* des sauveteurs de migrants et pour les violations des droits de la défense des accusés.

Lorsque les procureurs ont recommandé de classer l'affaire, l'équipe de Iuventa a rapporté

qu'ils avaient "*admis que leurs principaux témoins manquaient de crédibilité et qu'il n'y avait aucun fondement pour accuser*" les membres des équipages visés. Depuis des années, les navires humanitaires se défendent régulièrement de "*collaborer*" avec les passeurs. Les équipes à bord répètent qu'elles n'ont pas de contact avec les trafiquants et qu'elles ne savent pas à l'avance où se trouvent les canots en détresse à secourir. Pour rappel, en 2023, plus de 2 400 migrants sont morts en mer Méditerranée centrale, faute d'avoir été localisés et sauvés.

Si la justice a abandonné les poursuites contre les sauveteurs, le gouvernement n'en reste pas moins très hostile aux ONG de sauvetage en Méditerranée. Rome a ainsi limité l'activité de leurs navires à un seul sauvetage en mer à la fois - via le décret Piantedosi - les obligeant à accoster dans un port assigné, souvent lointain. Ces règles ont, selon les ONG, réduit les sauvetages en mer. Le gouvernement a également renouvelé un accord controversé avec le gouvernement libyen de Tripoli, soutenu par l'ONU, signé en 2017 et approuvé par l'UE. En vertu de cet accord, l'Italie fournit une formation et un financement aux garde-côtes libyens, soupçonnés de violations des droits de l'Homme, afin de freiner les départs de migrants et de lutter contre les trafiquants. La plupart des migrants qui prennent la mer sont ainsi interceptés en mer par les garde-côtes libyens puis ramenés en Libye. Ils sont alors envoyés dans des prisons officielles ou clandestines où ils subissent de graves sévices physiques, souvent dans le but d'extorquer de l'argent à leurs familles. Les conditions de détention des exilés sont régulièrement dénoncées par les ONG de défense des droits humains.

### **Italie et Tunisie renforcent leur coopération - L'Union européenne bloque des fonds destinés à la Tunisie**

La Première ministre italienne s'est rendue mercredi 17 avril 2024 en Tunisie. Convenant avec le président tunisien que "*la Tunisie ne peut pas être un pays d'arrivée pour les migrants*" du reste de l'Afrique, elle s'est engagée à "*impliquer les organisations internationales pour travailler sur les rapatriements*" vers les pays d'origine. La lutte contre l'immigration clandestine "*nécessite du développement pour les pays africains, des investissements. L'Italie cherche à faire avancer cette nouvelle approche*" au niveau européen, a-t-elle dit. Son déplacement survient à deux mois d'élections européennes. Pour Rome, "*il reste fondamental que les autorités tunisiennes poursuivent leur action de lutte contre le trafic et la traite d'êtres humains et pour contenir les départs illégaux*" de migrants. Une petite manifestation a réuni devant l'ambassade d'Italie des militants critiquant la gestion "*sécuritaire*" du dossier migratoire par la Tunisie et l'Italie, et réclamant "*des solutions plus humaines*". Des familles de migrants tunisiens ayant disparu vraisemblablement dans des naufrages en Méditerranée étaient également présentes.

Trois accords ont été signés mercredi (une aide de 50 millions d'euros au budget tunisien au bénéfice de projets dans l'énergie, une ligne de crédit de 55 millions d'euros aux PME et un accord de coopération universitaire) et d'autres suivront, selon la Première ministre italienne, dans les prochaines semaines, notamment dans le domaine militaire. Sa visite intervient alors que les relations entre l'Union européenne et Tunis sont tendues. Dans le cadre d'un mémorandum signé à la mi-juillet, l'UE a commencé à verser 105 millions d'euros d'aide à la Tunisie pour lutter contre l'immigration irrégulière, mais **le Parlement européen** a voté à la mi-mars une **résolution pour contester les conditions du décaissement par Bruxelles de 150 millions d'euros d'appui budgétaire à Tunis** en dénonçant "*une détérioration de l'État de droit en Tunisie*".

Selon des statistiques officielles italiennes, les arrivées clandestines de migrants en provenance de Tunisie, qui diminuaient depuis l'automne et jusqu'en début d'année, ont connu un rebond entre mi-mars et mi-avril avec 5 587 migrants. Les migrants continuent chaque semaine de partir en direction de l'Italie. Beaucoup de migrants subsahariens fuient les violences de la garde nationale tunisienne ou les rafles régulièrement menées dans les grandes villes du pays, comme Sfax.

### **Forte baisse des arrivées en Frioul-Vénétie Julienne au premier trimestre 2024**

La région italienne du Frioul-Vénétie Julienne, frontalière avec la Slovénie, a enregistré

une baisse de 50% du nombre d'arrivées de migrants au cours des trois premiers mois de cette année par rapport à la même période en 2023, quand un nombre record de personnes étaient arrivées par la route des Balkans. Dans le même temps, durant ce premier trimestre 2024, « *au moins 100 arrestations* » pour trafic d'êtres humains ont été effectuées par la police dans les villes de Trieste, mais aussi Gorizia et Udine, a indiqué une commission du Frioul-Vénétie Julienne chargée de superviser les politiques régionales. Le conseiller régional pour la sécurité et l'immigration, a déclaré que la baisse des flux migratoires enregistrée jusqu'à présent en 2024 était liée à la suspension de l'accord de Schengen sur la libre circulation en Europe. Le conseiller a également déclaré que le gouvernement régional avait approuvé un règlement visant à soutenir les forces de sécurité qui patrouillent aux frontières en achetant la technologie adéquate.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

## POLOGNE

### La frontière polono-biélorusse, un "cauchemar" pour les migrants

A Czerlonka, dans un chemin qui s'enfonce dans une épaisse forêt, un groupe de huit migrants éthiopiens tente de reprendre des forces. Malgré la température estivale, tous sont emmitouflés dans un manteau, ou un épais sweat à capuche. L'un d'eux vient d'engloutir les trois quarts d'une bouteille d'eau tout juste apportée par des membres de l'ONG Service volontaire d'urgence humanitaire de Podlachie (POPH). Après 45 jours dans la **forêt biélorusse**, et quatre sans manger, les voilà en Union européenne (UE). "*On est épuisés, mais enfin on est arrivés. C'est le plus important*", soupire l'un d'eux. Comme des milliers de personnes depuis 2021, ils ont posé le pied en Pologne après avoir traversé la frontière biélorusse. À l'époque, l'UE avait dénoncé une "*attaque hybride*" menée par le président Alexandre Loukachenko : entre septembre et novembre 2021, environ 10 000 migrants – arrivés munis d'un visa à Minsk – s'étaient massés à la frontière près du village polonais d'Usnarz Gorny. Les images de ces groupes d'exilés, et de centaines d'enfants coincés derrière des fils barbelés, avaient fait le tour du monde. Depuis, la forêt semble avoir retrouvé son calme. Mais si les afflux ont disparu, **les passages de migrants, eux, sont toujours aussi réguliers**. Moins visibles, ils s'étalent aujourd'hui sur toute la province de Podlaski, qui couvre les trois quarts des 186 km de frontière que partage la Pologne avec la Biélorussie. En 2023, 26 000 tentatives de passage y ont été détectées, contre 15 700 en 2022 et 35 000 en 2021, d'après la porte-parole des garde-frontières. Et depuis le 1er janvier 2024, 8 200 tentatives ont été comptabilisées, sachant qu'une même personne peut s'y reprendre à plusieurs reprises avant de passer la frontière.

### Fractures, blessures et paralysie

Alors que la frontière sud du pays a laissé passer et accueilli au total près de 2 millions d'Ukrainiens fuyant l'invasion russe, celle de Podlaski reste, elle, totalement fermée aux ressortissants syriens, irakiens, afghans, somaliens, éthiopiens ou soudanais fuyant la guerre ou une situation économique désastreuse. Ce durcissement est symbolisé depuis juin 2022 par une barrière en métal de 5 m de haut, surmontée de fils barbelés qui court le long des 186 km de la frontière. Ces six derniers mois, elle a été doublée d'une clôture, de fils barbelés encore. Le tout est filmé 24h/24 par des caméras thermiques, et surveillés par des drones et des patrouilles de police et de militaires.

Ce dispositif "*limite les passages*" et permet aussi "*de voir comment les personnes s'y prennent pour passer*". "*Mais il ne les stoppe pas complètement*". Surtout, il rend la traversée de la frontière bien plus dangereuse pour les migrants. Présent dans la zone depuis novembre 2022, Médecins sans frontières (MSF) constate "*une augmentation des fractures chez les personnes assistées*". Une fois arrivés en haut de la barrière avec une échelle, les exilés sautent de l'autre côté. Et "*se brisent la cheville, la jambe, les bras*". "*Il y a quelques mois, une personne s'est retrouvée paralysée après être retombée sur le dos*". Beaucoup se blessent aussi à cause des barbelés, "*aiguisés comme des lames de rasoir*". "*Certaines personnes à qui on porte assistance ont la peau des mains arrachées*".

Autre signe du durcissement opéré par le gouvernement polonais, deux mille garde-frontières au total patrouillent quotidiennement sur les routes forestières de Podlaski, soutenus par plusieurs centaines de soldats. Pour les exilés, quasiment impossible donc de ne pas se faire arrêter une fois la clôture passée. La procédure veut que chaque migrant intercepté puisse répondre à deux questions posées par un agent : "Etes-vous en bonne santé ?" et "voulez-vous demander l'asile ?". "La plupart sont en bonne santé et ne souhaitent pas de protection. Dans ce cas, on les renvoie côté biélorusse, en ouvrant une porte dans la clôture". Une forme de **pushback** rendue légale par Varsovie en octobre 2021, bien que contraire à la Convention de Genève que la Pologne a signé en 1991. Entre le 1er juillet 2023 et le 16 janvier 2024, 6 070 pushbacks ont été perpétrés par les garde-frontières polonais, d'après les autorités. Si un exilé assure en revanche vouloir demander une protection, il est transféré en centre de détention, "ouvert ou fermé, selon qu'il dispose de documents d'identité ou non", indique encore la porte-parole.

En pratique, les arrestations dans la forêt, à l'abri des regards, sont parfois bien plus brutales. "Cela dépend vraiment du garde sur lequel les migrants tombent. Certains font leur travail, et d'autres abusent de leur autorité. Les exilés nous racontent souvent par exemple avoir été gazés juste après avoir été arrêtés, comme ça, sans raison". En octobre dernier l'un confiait à Grupa Granica que "les soldats [polonais] vous attrapent, crient, vous giflent, vous frappent au sol, vous serrent les mains dans le dos, écrasent votre visage au sol avec leurs chaussures. Et puis ils vous jettent par-dessus la clôture". Difficile aussi de savoir si, dans ces conditions, les droits des candidats à l'exil sont respectés. "Parfois, les gardes leur font signer un papier en polonais, qu'ils ne comprennent pas, sur lequel il est écrit 'je ne souhaite pas demander l'asile. Et ils sont alors refoulés en Biélorussie". Le 28 avril 2024, la bénévole insiste, à plusieurs reprises, auprès des migrants éthiopiens, finalement repérés par deux équipes de garde-frontières : "Ne signez rien qui ne soit pas en amharique. D'accord ? C'est très important. Ne signez rien". Les garde-frontières dépêchent bien des interprètes auprès des migrants arrêtés. "Mais il y a tellement de nationalités. Sur place, on peut deviner sans parler la même langue si une personne est en bonne santé ou pas. On se comprend. Et si c'est trop compliqué, on utilise un traducteur sur le téléphone".

Ces entraves au droit d'asile, pushbacks et violences diverses, s'exercent dans un environnement naturel déjà très hostile. Baignée de marécages, la forêt de Bialowieza couvre une superficie totale de 141 885 hectares dans laquelle les migrants errent souvent plusieurs semaines, voire plusieurs mois. À cause de l'exposition prolongée à l'humidité, à l'insalubrité et au froid, nombreux sont ceux à souffrir du "pied de tranchée", une forme de lésion due au froid et à l'humidité qui s'est répandue durant la Première guerre mondiale. Si le pied n'est pas rapidement soigné, la gangrène s'installe, et peut entraîner l'amputation. "Entre les coups en Biélorussie, la barrière et cette forêt, franchement, il ne faut pas tenir à la vie pour venir ici. Cette frontière, c'est un cauchemar". Depuis fin 2021, **55 personnes sont mortes** dans la zone, d'après les ONG.

En mai 2023, après plusieurs tentatives ratées, un Sénégalais (désormais installé à Varsovie) et sa femme enceinte de plusieurs semaines entrent finalement en Pologne. "Cela faisait déjà quelques heures qu'elle perdait un peu de sang. On a demandé de l'aide à une personne qui coupait du bois. Mais elle a appelé la police". À leur arrivée, il les "supplie" d'emmener sa compagne à l'hôpital, dont les douleurs au ventre l'empêchent de marcher. En lieu et place d'une ambulance, elle ne recevra que des serviettes hygiéniques. Puis le couple est ramené à la frontière lituanienne, au nord de la Pologne. S'en suivent encore 4h de marche, et une nouvelle traversée de la frontière. Arrivés sur le territoire polonais, il appelle une ONG. "Là, son pantalon était trempé de sang. Alors on a compris. On a compris qu'on ne serait pas parents".

## SLOVENIE

Les autorités slovènes ont enregistré 67 587 entrées irrégulières de personnes réfugiées ou migrantes, ce qui représentait une forte augmentation par rapport aux années précédentes. La Slovénie a continué de renvoyer des demandeurs et demandeuses d'asile en Croatie, malgré des



signalements étayés d'atteintes aux droits humains généralisées commises par la police aux frontières croate contre des réfugiés et des migrants.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

## EUROPE

### ALBANIE

#### Deux réseaux de passeurs démantelés en Albanie

Deux réseaux de trafic d'êtres humains, soupçonnés de faire passer clandestinement des migrants du Bangladesh vers les pays de l'Union européenne ont été démantelés la semaine dernière en Albanie. Le bureau du procureur spécial d'Albanie chargé de lutter contre le crime organisé a ordonné le 12 avril 2024 l'arrestation de 24 personnes, dont onze entrepreneurs opérant principalement dans le secteur manufacturier. Parmi eux figurait un citoyen italien de 53 ans résidant dans la ville de Vlora. Quatre agents de la police des frontières ont également été arrêtés pour avoir prétendument aidé des migrants à obtenir un visa et pour les avoir assistés sur le terrain une fois arrivés à l'aéroport international de Tirana sur des vols en provenance des Émirats arabes unis. Les membres de ces groupes criminels auraient organisé des voyages migratoires irréguliers du Bangladesh vers l'Europe, au prix de 5000 euros, et auraient également aidé les migrants à obtenir des visas et des permis de travail durant leur voyage. Le groupe aurait également eu des agents qui accueillaient les migrants à l'aéroport de Tirana et les accompagnaient ensuite jusqu'à la frontière avec le Kosovo, d'où ils poursuivraient leur voyage vers l'UE.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

### BOSNIE- HERZEGOVINE

#### la police démantèle un nouveau réseau

Plusieurs personnes ont été arrêtées lors d'une opération internationale en Bosnie-Herzégovine, nommée Piramida, a annoncé le parquet de Bosnie-Herzégovine. Elles sont soupçonnées d'avoir fait passer clandestinement plus de 600 personnes, dont plus de 100 mineurs. L'action est menée dans la région des cantons d'Una-Sana, Zenica-Doboj et Sarajevo. Le Bureau du Procureur général de Bosnie-Herzégovine a coopéré avec le Ministère de l'intérieur de la Croatie et Europol dans cette affaire, et l'Agence de renseignement et de sécurité de Bosnie-Herzégovine et le Service des affaires avec les étrangers de Bosnie-Herzégovine ont apporté leur soutien.

#### Fusillade dans le camp de Blažuj

Une fusillade a éclaté jeudi soir 18 avril 2024 vers 20h dans le camp de migrants de Blažuj, dans le canton de Sarajevo, au cours de laquelle une personne a été blessée. Le nombre de personnes ayant participé à l'incident n'est pas encore connu. Au début de l'année, un grand raid avait été mené dans le camp de Blažuj par les forces spéciales de la police de Bosnie-Herzégovine, avec une inspection générale des personnes et des locaux dans le but de retrouver les personnes qui y séjournent illégalement, ainsi que celles en possession d'armes illégales, de stupéfiants et d'autres objets provenant d'actes criminels ou pouvant être utilisés pour mettre en danger la sécurité des utilisateurs et des employés du Centre.

#### Cinq supposés passeurs en procès

Le Parquet de Bosnie-Herzégovine a déposé un acte d'accusation contre cinq citoyens de ce pays, les accusant d'avoir fait passer clandestinement des migrants illégaux vers la Croatie. Le Parquet évoque « un groupe criminel organisé », qui recrutait des migrants illégaux le long des frontières avec la Serbie et le Monténégro. Ceux-ci étaient conduits à Goražde et Sarajevo, où ils ont été hébergés avant de passer la frontière avec la Croatie. Selon l'enquête, ce réseau aurait fait passer

clandestinement au moins 150 migrants illégaux, principalement originaire du Pakistan, d'Afghanistan et d'Inde.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

## ROYAUME-UNI

### Plus de 350 migrants débarquent au Royaume-Uni en une journée

Malgré les tentatives de dissuasion des autorités britanniques, les tentatives de traversées de la Manche continuent. Pour la seule journée de samedi 27 avril 2024, **359 migrants à bord de huit embarcations ont atteint les côtes britanniques**, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur. Dans le même temps, les forces **françaises ont porté assistance à 99 personnes**, réparties dans trois canots. Déjà la veille, **54 exilés** avaient été secourus côté **français**, et **141 étaient parvenus à rejoindre les rives britanniques**.

Mais pour l'heure, force est de constater que les mesures concernant la nouvelle loi avec le Rwanda n'ont aucune incidence sur les départs depuis les plages françaises. Les arrivées ont même augmenté pour les quatre premiers mois de l'année, indiquent les données du Home Office. Depuis janvier, 7 167 personnes ont débarqué dans le sud de l'Angleterre via la Manche, un record. L'an dernier à la même période, on comptait 5 745 arrivées.

Si les traversées se multiplient, les décès en mer connaissent aussi une nette hausse. Depuis le début de l'année, **15 exilés ont péri** dans ces eaux en tentant de rejoindre le Royaume-Uni. Sur l'ensemble de l'année 2023, 12 migrants sont morts dans ces mêmes circonstances.

### Les traversées de la Manche continuent

À Douvres, sur la côte anglaise, une cinquantaine de migrants débarquent d'un bateau de la police britannique, les vêtements trempés, certains les pieds nus. Le tout, sous les yeux de la directrice-adjointe du poste de commandement aux petites embarcations. *« On conduit de premiers tests à bord, pour s'assurer que ceux qui sont blessés ou malades sont traités en premier. Ensuite, ici, on les emmène dans une première tente qui est la tente médicale, où tout le monde sera examiné par un ambulancier. Après, on commence à les enregistrer »*. Les migrants sont partis du nord de la France à bord d'un bateau pneumatique d'une dizaine de mètres de long. Trevor Taylor, officier supérieur, connaît ce type d'embarcations. *« Au premier regard, ça a l'air d'un équipement solide, mais vraiment, ça ne l'est pas. Ce bateau n'est pas fabriqué suivant des normes industrielles, il vient littéralement d'un garage, avec des matériaux inadaptés pour un navire »*. La directrice-adjointe espère que le nouveau partenariat avec le Rwanda va mettre un terme à ces traversées. *« Je ne peux pas commenter sur l'aspect politique. Mais j'espère vraiment que cela aura un impact. Notre priorité, c'est de prévenir toute perte de vie, et d'empêcher les groupes de crime organisé de faire de gros profits en risquant des vies »*. Toujours dans un objectif de dissuasion, le gouvernement finance aussi des campagnes sur les réseaux sociaux dans les pays d'origine, notamment au Vietnam.

<https://www.rfi.fr/fr/europe/20240427-royaume-uni-des-migrants-tendent-toujours-la-travers%C3%A9e-de-la-manche-%C3%A0-bord-de-bateaux-de-fortune>

### 215 500 demandeurs d'asile attendent une réponse à leur dossier d'asile

Un récent rapport parlementaire britannique révèle que 215 500 demandeurs d'asile sont en attente d'une réponse à leur dossier d'asile sur le sol anglais, selon un bilan s'arrêtant en juin 2023. Un chiffre qui a *"plus que doublé"* par rapport à 2015, notent les auteurs. Parmi ces dossiers, 138 000 attendaient une première réponse à leur demande de protection. Le Premier ministre conservateur avait promis fin 2022 de désengorger le système d'asile britannique en résorbant le retard dans les décisions. En début d'année, il avait affirmé que ses services étaient parvenus à effacer l'arriéré dans les dossiers d'asile avec *"112 000 cas résolus"* fin 2023. Si l'opposition et les associations ne réfutent pas ce chiffre, elles contestent cependant la manière dont les autorités ont géré cet arriéré. De

nouvelles dispositions permettent de retirer une demande pour des motifs jugés contestables par les associations. Une personne qui n'est pas en mesure de remplir correctement le questionnaire d'asile, qui ne se présente pas à des entretiens ou qui se trompe dans son adresse peut voir sa demande retirée, même si les autorités n'ont pas pu entrer en contact avec elle. Une mesure prise dans le but de réduire cet arriéré, avait indiqué en janvier 2024 une source anonyme. Au total, 31% des dossiers ont été effacés du décompte final car classés comme "non procéduraux", faisant ainsi baisser les statistiques.

Alors que pendant longtemps l'essentiel des demandeurs d'asile provenait du Proche-Orient --notamment de Syrie et d'Iran--, l'Asie est devenue en 2023 la première région d'origine et l'Afghanistan le premier pays d'origine. Viennent ensuite l'Iran, le Pakistan, l'Inde et le Bangladesh. Après un bond en 2002 (plus de 84 000), le nombre de demandes avait chuté fortement jusqu'au début des années 2010 mais est depuis reparti à la hausse avec les répercussions de la guerre en Syrie et d'autres conflits ou crises de par le monde. En 2023, le Royaume-Uni a enregistré 67 337 demandes d'asile, concernant plus de 84 000 personnes (une demande pouvant concerner plusieurs personnes en même temps). Mais le pays ne se classe qu'à la **18e place des États européens accueillant le plus de demandeurs d'asile** par rapport à sa population. En 2022, le Royaume-Uni comptait 13 demandes d'asile pour 10 000 habitants, largement derrière des pays comme Chypre, l'Autriche ou le Luxembourg et encore après l'Allemagne (9e), l'Espagne (12e) ou la France (13e).

### **Le Royaume-Uni souhaite transférer 5 700 demandeurs d'asile au Rwanda**

Le gouvernement britannique espère expulser vers le Rwanda 5 700 demandeurs d'asile "*d'ici la fin de l'année*", a-t-il indiqué mardi. Parmi eux, 2 143 exilés sont identifiés et devraient bientôt être placés en détention. Les autorités tentent de localiser les autres personnes visées par la première phase d'expulsion.

Londres brandit un premier chiffre pour son projet d'expulsion vers le Rwanda, adopté la semaine dernière par le Parlement britannique. Le Royaume-Uni souhaite transférer 5 700 demandeurs d'asile dans ce pays d'Afrique de l'Est dans les prochains mois. "*Nous comptons expulser [ce groupe] d'ici la fin de l'année*", a déclaré la ministre de la Santé, lors d'une interview mardi 30 avril 2024 matin. Ces personnes ont été sélectionnées parmi plus de 57 000 migrants arrivés de manière irrégulière en Angleterre par la Manche entre début janvier 2022 et fin juin 2023, selon un décompte établi à partir de données officielles. Selon un document publié lundi par le ministère de l'Intérieur, Kigali "*a accepté en principe*" d'accueillir 5 700 exilés. Ces derniers verront leur demande traitée par le Rwanda et ils ne pourront pas venir de manière légale sur le sol britannique. Ce même document indique par ailleurs que sur les 5 700 demandeurs d'asile ciblés, "*2 143 continuent de se signaler au Home Office et peuvent être identifiés afin d'être placés en détention*" dans l'attente de leur expulsion. La ministre de la Santé a précisé que le gouvernement travaillait actuellement à localiser les autres. "*Nous voulons que le message soit très clair (...) ils seront trouvés et ils seront expulsés*".

Dans un rapport rendu public lundi, l'inspecteur en chef des prisons, dénonce les conditions "*inacceptables*" de détention des migrants dans le centre situé à côté de l'aéroport de Luton. Ce site, qu'il a inspecté en janvier, "*n'était tout simplement pas en mesure de faire face aux demandes qui lui étaient adressées*". "*Nous étions particulièrement inquiets de constater que les enfants étaient placés dans des salles d'attente surpeuplées avec des adultes n'ayant aucun lien de parenté avec eux*", s'inquiète l'inspecteur. De plus, les migrants sont détenus "*beaucoup trop longtemps*" dans des installations mal équipées pour de longs séjours. La plupart des aéroports britanniques ont des centres de détention de courte durée où sont placées les personnes qui viennent d'entrer au Royaume-Uni à bord d'un avion ou qui viennent d'autres structures, avant d'être expulsées. Mais les conditions de détention varient d'un centre à un autre, prenant l'exemple du nouveau site de Manchester dont les installations "*offrent un environnement bien conçu et raisonnablement confortable*". L'inspecteur note que, alors que les migrants ne devraient demeurer que quelques heures

dans ces centres, plus d'un quart y sont restés pendant plus de 12 heures. Près de 600 personnes, dont six enfants, y ont été retenues pendant plus de 24 heures.

Au total, 17 445 migrants ont été placés dans ces centres entre juin et novembre 2023.

### **Londres accélère la mise en œuvre de son plan Rwanda (voir le titre «Irlande»)**

Le gouvernement veut aller vite. Une semaine après l'adoption au Parlement de sa loi sur les expulsions de demandeurs d'asile au Rwanda, le Royaume-Uni lance lundi 29 avril 2024 une première opération d'envergure. Les autorités s'apprêtent à **arrêter des demandeurs d'asile dans tout le pays**. Pendant deux semaines, des exilés pourront être interpellés dans les bureaux des services de l'immigration ou encore lors des rendez-vous de liberté sous caution. Ils seront ensuite orientés vers des centres de détention et enfermés dans ces structures en attendant les premiers vols pour le Rwanda, prévus dès cet été. *"Le gouvernement entre dans la phase finale de la mise en œuvre de cette politique historique visant à lutter contre la migration illégale et à arrêter les bateaux"*, a affirmé le ministre de l'Intérieur. *"À un moment donné, cela impliquera inévitablement la détention des personnes en préparation du premier vol, qui doit décoller vers le Rwanda dans 10 à 12 semaines"*. Pour mener à bien son projet, dans les plus brefs délais, le gouvernement a augmenté le nombre de places en détention, le portant à 2 200. Par ailleurs, *"pour traiter rapidement les réclamations, nous disposons de 200 travailleurs sociaux formés et dévoués, prêts. Pour traiter toute affaire judiciaire de manière rapide et décisive, le pouvoir judiciaire a mis à disposition 25 salles d'audience et identifié 150 juges qui pourraient assurer plus de 5 000 jours de séance"*, a détaillé la semaine dernière le Premier ministre.

Les ONG craignent que l'annonce de ces arrestations ne créent un vent de panique chez les exilés. Cela *"va certainement déclencher un effondrement de la santé mentale de nombreux hommes, femmes et enfants pris en charge par nos thérapeutes"*, a déclaré la directrice générale de Freedom from torture. Le Premier ministre mise sur son projet de loi pour stopper les traversées de la Manche, et *remonter dans les sondages à l'approche des élections légalistes*. Mais pour l'heure, les migrants continuent de prendre la mer, à un rythme effréné.

### **le Royaume-Uni perd ses valeurs au niveau des droits humains**

Les appels internationaux se multiplient partout dans le monde pour exhorter le Royaume-Uni à renoncer à expulser des demandeurs d'asile vers le Rwanda, après l'adoption par le Parlement britannique de cette loi qualifiée d'"historique" par le Premier ministre. *"Avec cette loi, le Royaume-Uni acte la perte de ses valeurs au niveau des droits humains"*. Le fondateur de l'association Utopia 56, n'en revient toujours pas. *"C'est incroyable, cette loi. C'est un signal qui va faire peur à tout le monde, évidemment. On ne va pas se mentir là-dessus... Mais les gens continueront à traverser la Manche". "Ils ont déjà traversé la planète, ils vont pas s'arrêter là à 30 km de leur but, loi ou pas loi."*

Les appels se sont multipliés, de l'ONU aux Églises chrétiennes, pour exhorter le Royaume-Uni à faire marche arrière sur cette loi jugée *"immorale"* ou encore *"cruel"*. Les Nations Unies ont demandé à Londres de *"reconsidérer son plan"*. L'ONU déplore déjà certaines lois britanniques *"de plus en plus restrictives qui ont érodé l'accès à la protection des réfugiés"* depuis 2022. Le Haut-Commissaire aux droits de l'homme et son homologue en charge des réfugiés, ont appelé le gouvernement *"à prendre plutôt des mesures pratiques pour lutter contre les flux irréguliers de réfugiés et de migrants, sur la base de la coopération internationale et du respect du droit international des droits de l'homme"*. Même incompréhension au niveau européen. Le commissaire du Conseil de l'Europe pour les droits de l'homme a dénoncé dans ce texte une *"atteinte à l'indépendance de la justice"*. Le Conseil de l'Europe qui réunit 46 membres, dont le Royaume-Uni, est dépositaire de la convention européenne des droits de l'homme, en application de laquelle la Cour européenne des droits de l'homme avait stoppé juridiquement - et in extremis - en juin 2022 un

premier vol vers le Rwanda. Ce projet est une *"honte nationale"* et il *"laissera une tache sur la réputation morale de ce pays"*, a réagi de son côté Amnesty International. Dans un communiqué commun, Amnesty, Freedom from Torture et Liberty, estiment ainsi que le texte constitue *"une menace significative pour l'Etat de droit"*. Les responsables des Églises chrétiennes ont elles aussi réitéré dans une déclaration commune leurs *"profondes craintes"* quant au précédent qu'établit ce texte sur le traitement réservé aux *"plus vulnérables"*. Le chef de l'opposition travailliste grand favori pour être le prochain Premier ministre, a étrillé, lui, un *"gadget"* qui *"coûte absolument une fortune"*.

Pour rappel, ce plan vise à expulser vers le Rwanda les migrants arrivés illégalement sur le sol anglais d'où qu'ils viennent. C'est donc Kigali qui se chargera d'étudier les demandes d'asile. Quelle que soit l'issue de ces demandes - que les migrants soient reconnus réfugiés ou non par Kigali - ils ne pourront pas revenir au Royaume-Uni. Londres compte sur l'effet dissuasif de cette mesure sans équivalent en Europe.

Du côté des exilés, la peur gagne du terrain. *"Ils vont vraiment renvoyer les gens au Rwanda ?"*, interroge, incrédule, un Afghan, tout juste informé de l'adoption et qui vit sur le campement de migrants de Loon-Plage, dans le nord de la France. *"Qu'est-ce qu'on est censés faire maintenant ? Où est-ce qu'on peut aller ?"*, s'emporte un de ses amis, avant de s'éloigner. *"Tout le monde est choqué"*.

Malgré la multiplication de mesures répressives mises en place ces dernières années par Londres pour enrayer les traversées de la Manche, peu de migrants remboursent chemin. La majorité des exilés qui se trouvent à Calais, Grande-Synthe, Dunkerque ont généralement traversé la Méditerranée, les Balkans, voire la moitié de la planète. Ils ne comptent donc pas renoncer à leur rêve d'Angleterre à 30 km de leur but. *"Je préfère mourir en Europe qu'être envoyé au Rwanda"*, assure un Kurde irakien de 29 ans, arrivé sur le campement du nord en décembre 2023. Il a déjà tenté à deux reprises de traverser la Manche, sans succès. Beaucoup, autour de lui, espèrent que ce projet de loi sera avant tout un effet d'annonce, visant à effrayer les candidats à la traversée de la Manche, mais trop difficile à mettre en application. Le gouvernement britannique a déjà réservé des avions, mobilisé des centaines de personnels, notamment des juges, pour traiter rapidement les éventuels recours des migrants illégaux, et débloquer 2.200 places en détention pour eux en attendant que leurs cas soient étudiés.

### **Le projet d'expulsion des migrants vers le Rwanda a finalement été adopté**

Annoncé il y a deux ans par le gouvernement conservateur, le projet d'expulsion des migrants vers le Rwanda a finalement été adopté dans la nuit de lundi 22 à mardi 23 avril. Cette mesure-phare de la politique britannique de lutte contre l'immigration irrégulière vise à envoyer dans ce petit pays d'Afrique de l'Est les demandeurs d'asile arrivés clandestinement au Royaume-Uni.

Adossé à un nouveau traité entre Londres et Kigali qui prévoit le versement de sommes substantielles au Rwanda en échange de l'accueil des migrants, le texte débattu lundi 22 avril 2024 au Parlement visait à répondre aux conclusions de la Cour suprême qui avait estimé, en novembre 2023, à l'unanimité, que le Rwanda ne pouvait être considéré comme un pays sûr, les exilés pouvant être exposés à un risque de refoulement dans leur pays d'origine. Le gouvernement a contourné cette décision de justice en signant un nouvel accord avec Kigali, en décembre 2023. Le texte empêche désormais les juges de questionner la sûreté du Rwanda en cas de recours des exilés. Il permet même aux ministres britanniques d'ignorer des mesures provisoires que prendrait la Cour européenne des droits de l'Homme pour arrêter les expulsions.

L'opposition travailliste, majoritaire à la chambre des Lords et opposé au projet, a retardé l'adoption définitive du texte en le renvoyant sans cesse à la chambre des Communes avec des amendements. Mais la chambre haute, a finalement décidé de se plier à la volonté de la chambre des Communes, désignée au suffrage universel. Et a décidé de ne plus amender le texte, garantissant son entrée en vigueur. Une victoire pour le premier ministre, qui a déclaré quelques heures plus tôt que

son gouvernement était "prêt" à expulser des demandeurs d'asile vers le Rwanda d'ici 10 à 12 semaines, une fois la loi adoptée. *"Ces vols décolleront, quoi qu'il arrive"*. Le gouvernement a mobilisé des centaines de personnels, notamment des juges, pour traiter rapidement les éventuels recours des migrants illégaux, et débloqué 2 200 places en détention pour eux en attendant que leurs cas soient étudiés. Des *"avions charter"* ont été réservés, selon le premier ministre alors que le gouvernement a peiné à convaincre des compagnies aériennes. *"Aucune cour étrangère ne nous empêchera de faire décoller les avions"* depuis que de premières expulsions vers le Rwanda avaient été bloquées par la justice européenne, en juin 2022.

Le projet de loi du gouvernement est fortement critiqué par l'opposition travailliste, des associations d'aide au migrants, le chef de l'Eglise anglicane et jusqu'à au Haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, qui a estimé qu'il va *"à l'encontre des principes fondamentaux des droits humains"*. Mardi 23 avril 2024, il a demandé aux autorités de *"reconsidérer [leur] plan"* dans un communiqué signé conjointement avec son homologue en charge des réfugiés Filippo Grandi. *"Cette nouvelle législation entrave sérieusement l'État de droit au Royaume-Uni et crée un précédent dangereux dans le monde"*, ont-ils insisté, soulignant qu'elle transfère la responsabilité des réfugiés, réduit la capacité des tribunaux britanniques, restreint l'accès aux recours juridiques au Royaume-Uni et limite la portée des protections nationales et internationales des droits de l'Homme. Le patron des droits de l'Homme du Conseil de l'Europe a lui aussi appelé le gouvernement britannique à revenir sur son projet d'expulsion. *"Le gouvernement du Royaume-Uni doit s'abstenir d'expulser des gens aux termes de son plan Rwanda et revenir sur l'atteinte à l'indépendance de la justice que constitue ce projet de loi"*. Ce dernier rappelle qu'aux termes de l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'Homme, dont le Royaume-Uni est signataire, Londres n'a pas le droit de refouler des demandeurs d'asile vers leur pays d'origine, même indirectement via un pays tiers. Or, le texte approuvé mardi à la Chambre des communes *"empêche les individus de recourir aux tribunaux britanniques sur cette question clé du refoulement"*, écrit le haut responsable du Conseil de l'Europe. *"Il interdit explicitement aux tribunaux britanniques d'évaluer le risque que le Rwanda expulse des gens vers d'autres pays et de se pencher sur l'équité et le fonctionnement des procédures d'asile au Rwanda"*. Les rapporteurs spéciaux auprès des Nations Unies sur le trafic d'êtres humains, sur les droits des migrants et sur la torture ont de leur côté prévenu : les compagnies et autorités aériennes qui faciliteraient les vols concernés *"pourraient être complices d'une violation des droits humains protégés au niveau international"*.

### **Trois hommes arrêtés sont en lien avec les 5 personnes mortes au large de Wimereux.**

La police britannique a annoncé mercredi 24 avril 2024 l'arrestation de trois hommes en lien avec la mort de cinq personnes (voir « Manche » ci-dessus) survenue mardi, au large de Wimereux, dans le Pas-de-Calais. Les trois personnes arrêtées sont *"deux ressortissants soudanais âgés de 22 et 19 ans, et un Sud- soudanais âgé de 22 ans"* a déclaré la National Crime Agency (NCA). Ils ont été placés en détention. Ils sont accusés d'avoir facilité l'immigration et l'entrée illégale au Royaume-Uni. *"Cet incident tragique démontre une fois de plus la dangerosité de ces traversées et pourquoi il est si important de cibler les gangs criminels impliqués dans l'organisation de ces passages"*, a déclaré le directeur adjoint des enquêtes de la NCA.

Deux d'entre eux ont été formellement inculpés vendredi 26 avril 2024 au Royaume-Uni. Le ressortissant Sud-Soudanais de 22 ans, fait face au chef d'accusation *"d'aide à l'immigration illégale et entrée illégale sur le territoire britannique"*, a indiqué l'agence britannique de lutte contre la criminalité (NCA). L'autre homme, originaire du Soudan et âgé de 22 ans, a été inculpé pour *"entrée illégale au Royaume-Uni"*. Ils sont tous les deux placés en détention provisoire. Arrêtés mercredi, ils doivent être présentés devant un tribunal de Folkestone, dans le Kent (sud-est de l'Angleterre), dans la journée de vendredi. Le troisième suspect de 19 ans, également originaire du Soudan, a été libéré sans poursuites, mais les services de l'immigration vont être saisis de son cas, selon la NCA. Les autorités ont annoncé l'arrestation d'un quatrième suspect, un Soudanais de 18

ans, interpellé mercredi soir et toujours en garde à vue vendredi 26 avril 2024.

### **Neuf ans de prison pour avoir organisé des traversées de la Manche**

Après avoir un temps plaidé non coupable, un ressortissant albanais de 41 ans a été condamné mardi 23 avril 2024 à neuf ans de prison pour sa participation à l'organisation de traversées de la Manche par des migrants. La police britannique a déterminé que le trafiquant avait été impliqué dans au moins 31 traversées à bord de petites embarcations en l'espace de cinq semaines en 2022. Selon l'agence de lutte contre la criminalité organisée (NCA), il était en contact constant avec des passeurs opérant depuis le nord de la France à l'été et à l'automne 2022. Dans une conversation avec un autre trafiquant, il évoquait l'organisation de la traversée d'une femme avec des enfants de cinq et neuf ans, marchandant les prix de 8 000 à 7 500 livres sterling (9 300 à 8 700 euros) pour leur traversée. D'après la NCA, il faisait partie d'un réseau lié au chef d'un groupe impliqué dans le passage de 10 000 migrants au Royaume-Uni, et qui a été condamné à 11 ans de prison en Belgique. *"Il est accusé d'être un acteur majeur dans ce que nous qualifierions de l'un des plus importants réseaux criminels impliqués dans la fourniture de bateaux à des passeurs"*, avait affirmé le directeur régional des investigations de l'agence britannique de lutte contre la criminalité (NCA).

## **SERBIE**

### **Depuis la Serbie, de plus en plus de passages vers la Bosnie-Herzégovine**

Le directeur du Centre pour l'aide et la défense des demandeurs d'asile de Serbie, explique que les réfugiés sont moins visibles en Serbie, où les centres d'accueil sont également peu remplis. La tendance nouvelle, est que les gens se dirigent moins en ce moment vers la Voïvodine et les frontières avec la Hongrie que vers la Bosnie-Herzégovine. *« L'autre caractéristique, est que les gens ne cherchent pas à rester dans les camps, mais tentent rapidement d'atteindre la Bosnie-Herzégovine, avec l'aide de passeurs. »* C'est donc ce pays que les réseaux sont orientés, et beaucoup de gens passeraient *« sous les radars des autorités »*. La moindre visibilité actuelle des migrants n'empêche qu'une centaine de personnes au moins pénétrerait chaque jour en Serbie, en provenance de Bulgarie, de Macédoine du Nord ou du Kosovo.

Selon les données du Commissariat serbe pour les réfugiés et les migrations, 647 migrants au total sont actuellement hébergés dans seize centres d'accueil et d'asile. 6005 personnes ont été enregistrées depuis le début de l'année, ce qui représente une diminution de 70,65% par rapport à l'année précédente.

### **Violence excessive et de renvois forcés illégaux**

En Serbie, Médecins sans Frontières a exhorté l'UE à examiner de plus près les activités de son agence de gardes-frontières Frontex, ainsi que les cas de violence excessive et de renvois forcés illégaux (push-backs) se produisant aux frontières avec la Hongrie et la Bulgarie. La police a commencé en juin à expulser régulièrement des personnes réfugiées ou migrantes des camps temporaires situés dans le nord de la Serbie. Selon les chiffres du HCR, 101 098 personnes étaient entrées dans le pays entre le 1er janvier et le 30 novembre, mais peu d'entre elles avaient déposé une demande d'asile.

### **Des pushbacks vers la Bulgarie**

La Serbie pratique aussi des refoulements illégaux vers la Bulgarie. Les ONG serbes ont recueilli le témoignage d'un mineur isolé originaire d'Afghanistan, âgé de 16 ans, qui voyage seul et qui, il y a deux semaines, après être passé en Serbie de Bulgarie, a été arrêté par deux policiers qui ne lui ont pas indiqué ses droits ni offert la moindre aide, mais qui l'ont frappé aux jambes à coups de matraque, avant de le contraindre à reprendre la route de montagne menant en Bulgarie.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

## BIRMANIE

### **Les combats se poursuivent à Myawaddy, la Thaïlande prête à accueillir des réfugiés**

Depuis quelques jours, les combats font rage entre les rebelles de l'armée Karen de libération nationale et les soldats de la junte, même si des centaines de soldats birmans se sont déjà rendus aux rebelles et que la ville est désormais principalement sous le contrôle de l'Union nationale Karen. Des tirs incessants se font entendre depuis la frontière. Une délégation du gouvernement thaïlandais s'est rendue sur place pour constater la situation : « *Depuis deux jours, les combats ne cessent pas, même au moment où je vous parle, les soldats continuent à se battre. Selon les témoignages de ceux qui arrivent ici, la ville de Myawady est quasiment totalement détruite, à 90%* », rapporte un député du Parlement. Devant l'urgence de la situation, la Thaïlande s'est déclarée prête à accueillir 100 000 réfugiés, sans faire de discrimination. À la frontière, des soldats birmans ont été vus troquant leur uniforme contre des vêtements civils. Des autorisations ont aussi été données pour des vols de rapatriement d'officiels birmans.

Pour le ministre des Affaires étrangères, le voisin thaïlandais se doit de rester neutre dans le conflit. « *L'aide humanitaire est une affaire d'aide aux populations, ce n'est pas une affaire politique. La Thaïlande respecte les engagements de l'Asean en offrant une aide humanitaire à toutes les parties prenantes du conflit dans une situation d'urgence comme celle d'aujourd'hui* », a-t-il déclaré vendredi 12 avril 2024. Sur place, les observateurs craignent une intensification prochaine des combats lors d'une éventuelle opération de contre-attaque de la junte.

<https://www.rfi.fr/fr/asi-pacifique/20240412-birmanie-les-combats-se-poursuivent-%C3%A0-myawaddy-la-tha%C3%AFlande-pr%C3%A0te-%C3%A0-accueillir-des-r%C3%A9fugi%C3%A9s>

## ETHIOPIE

### **Des exactions entre Tigréens et Amharas au Nord forcent de milliers de civils à l'exil**

L'inquiétude en Éthiopie après que des violences ont été rapportées entre les régions du Tigré et de l'Amhara. Dimanche 21 avril 2024, sept ambassades, dont celle des États-Unis, du Royaume-Uni ou encore de France, ont publié un communiqué conjoint pour faire part de leur préoccupation. Depuis plusieurs jours, les forces tigréennes et amharas se battent pour le district de Raya Alamata.

Les combats durent depuis plus d'une semaine, dans les districts de Raya Alamata, Zata et Ofla, selon le Bureau des Nations unies pour les affaires humanitaires (Ocha). Ce dernier déplore le déplacement d'au moins 29 000 civils. Ces populations ont pour la plupart trouvé refuge vers Kobo et Sekota, en région amhara. « *Elles s'installent dans des camps à l'air libre et n'ont pas accès à l'aide humanitaire* », déplore Ocha. Raya Alamata est disputé depuis longtemps par Tigré et la région amhara. Ce district était tigréen jusqu'à la guerre de 2020, au cours de laquelle il a été occupé par les forces amharas. Vendredi 19 avril 2024, le parti des Citoyens éthiopiens pour la justice sociale a dénoncé « *l'invasion tigréenne* » dans un communiqué. Le Front de libération du peuple tigréen quant à lui, assure que l'avancée de ses hommes s'est faite avec l'accord des autorités d'Addis-Abeba. « *Cet épisode nous renvoie surtout à la fragilité de l'accord de Pretoria qui n'avance pas* » confie un diplomate de la région. Signé en 2022, cet accord a mis un terme à la guerre du Tigré. Mais les questions du désarmement, du sort des anciens combattants ou du retour des déplacés, ne sont toujours pas réglées.

### **Des massacres de masse**

L'Éthiopie accueille environ 930 000 réfugiés, venus de Somalie, d'Érythrée, du Soudan



du Sud et plus récemment, du Soudan. Sans compter, ses propres déplacés internes en raison des conflits au Tigré, en région Oromo ou Amhara. Amnesty International a dénoncé début avril 2024 la responsabilité des autorités éthiopiennes dans des massacres de masse. Des exactions perpétrées avec d'autant plus d'impunité qu'elles échappent à toute vigilance internationale. La Commission internationale d'experts des droits humains pour l'Éthiopie a mis un terme à sa mission en octobre 2023, aucun pays membre de l'ONU n'ayant demandé son renouvellement.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20240417-%C3%A9thiopie-un-appel-%C3%A0-contributions-lanc%C3%A9-pour-lutter-contre-la-crise-humanitaire-dans-le-pays>

## KOWEÏT

### Droits des travailleuses et travailleurs migrants

Les travailleuses et travailleurs migrants, qui constituaient la grande majorité de la main-d'œuvre du secteur privé, ne pouvaient toujours pas créer de syndicats. Cependant, celles et ceux qui résidaient au Koweït depuis cinq ans pouvaient rejoindre des structures existantes créées par des Koweïtiennes ou des Koweïtiens. Une étude publiée en avril par des chercheuses et chercheurs koweïtiens et internationaux a révélé une augmentation des taux d'accidents chez les travailleuses et travailleurs migrants du secteur privé qui travaillaient en extérieur et ont dû subir des températures de plus en plus élevées ces dernières années. L'étude a montré que la stratégie de réglementation du gouvernement en matière de santé et de sécurité pour ces travailleuses et travailleurs n'était pas adaptée. La politique existante consistait en une simple interdiction du travail en extérieur entre 11 et 16 heures pendant l'été, ce qui ne garantissait pas que les ouvriers et ouvrières n'auraient pas à travailler dans des conditions de chaleur dangereuses, étant donné que, en dehors de cette saison et de ces heures, les températures pouvaient souvent s'avérer nocives. Malgré cette publication, l'État n'a pris aucune mesure pour modifier cette politique. Le gouvernement a compromis la protection des travailleuses et travailleurs domestiques migrants en fermant un refuge loué par l'ambassade des Philippines au Koweït pour celles et ceux qui fuyaient des employeuses et employeurs abusifs. Pour la deuxième année consécutive, le Koweït a refusé de délivrer des visas de visiteur aux familles des travailleuses et travailleurs migrants.

<https://www.amnesty.fr/pays/koweit>

## AFRIQUE

## CAMEROUN

### le camp de réfugiés de Minawao est totalement saturé

Construit en 2013 à 70 km de la frontière nigériane pour accueillir les victimes du groupe terroriste Boko Haram, le camp de Minawao n'a pas été conçu pour durer. Pourtant, une décennie a passé et le camp est toujours là. Sauf que les différentes extensions n'ont pas suffi. Situé dans le département camerounais du Mayo-Tsanaga, le camp de Minawao était déjà considéré comme saturé, alors que la population y était deux fois moindre qu'actuellement. À présent, avec environ 77 000 réfugiés, les organisations humanitaires disent bien que la situation n'est pas tenable. En 2023, le camp a dû absorber jusqu'à 5 000 nouveaux arrivants en septembre, soit dix fois plus qu'en temps « normal ». Les réfugiés viennent directement du Nigéria : certains étaient déjà sur le sol camerounais, mais se débrouillaient jusqu'à présent sans assistance humanitaire.

Pour expliquer cet afflux, les humanitaires mettent en avant plusieurs facteurs. La violence, d'une part, car les factions issues de Boko Haram continuent de s'en prendre aux habitants côté nigérian et le long de la frontière côté camerounais. Ensuite, la dégradation de la situation économique joue aussi un rôle. L'inflation, la chute de la monnaie nigériane naira, ou encore la pression sur les terres arables au Cameroun jouent un rôle sur l'afflux de réfugiés.

Mais si les besoins augmentent, les fonds ne suivent pas : pire, ils diminuent. Il n'y a pas

eu de distribution alimentaire à Minawao en novembre, seulement partiellement une en décembre 2023, puis de nouveau rien en janvier et février 2024. En mars, elle n'a été que partielle. Certains réfugiés puisent dans leurs dernières économies, mais face à une telle situation, d'autres préfèrent repartir. Situé dans une région au climat semi-aride, Le camp doit également faire face à d'autres pénuries : pas assez de ressources naturelles en eau, pas assez de terres cultivables autour, pas assez de forêts non plus, comme le souligne le président de Public Concern. Cette ONG basée à Maroua travaille avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et d'autres organisations pour fournir une assistance à ceux qui ont fui les exactions des groupes armés.

*« Ces populations sont obligées de couper du bois aux environs de Minawao pour cuire leurs aliments et construire leurs abris. Et ça fait une pression sérieuse sur le capital naturel. Ces populations réfugiées sont également souvent en conflit avec les populations locales qui voient leurs ressources s'amenuiser en raison de la présence des demandeurs d'asile. »* Malgré des programmes de reboisement et de plantations autour du camp de Minawao, les réfugiés continuent de s'approvisionner en bois dans la réserve forestière de Zamaï, faute de solution.

Selon la cheffe du bureau du HCR à Maroua, il y a plusieurs facteurs qui expliquent la précarisation des déplacés. *« Début 2023, on a assisté à une forte augmentation du nombre d'arrivées. Cela a continué à augmenter jusqu'en septembre, où entre 4 000 et 5 000 personnes sont arrivées en un mois. Il y a plusieurs raisons à cela : les terroristes continuent leurs activités. Mais aussi, des opérations militaires au Cameroun et au Nigeria ont permis à des gens de quitter des zones, dont ils ne parvenaient pas à quitter depuis un moment. Puis il y a eu une baisse radicale des arrivées en octobre. Parce qu'il est devenu évident que le site de Minawao était complètement saturé. Il n'y avait plus de place pour de nouvelles tentes. »*

Pour elle, un autre facteur a été la baisse alimentaire *« Ensuite, l'aide alimentaire a soudainement cessé. Il n'y a eu aucune distribution de nourriture en novembre, 50 % en décembre, rien en janvier, rien en février et partiellement seulement en mars. Pourtant, il y a encore entre 100 et 400 personnes qui arrivent chaque jour à Minawao, dans ce contexte où l'aide humanitaire diminue bien plus rapidement que ce à quoi les gens peuvent s'adapter.*

Minawao est un exemple parmi d'autres du déficit de financement des opérations d'assistance. La responsable du HCR avance des pistes pour sortir de la crise. Ce sont 77 000 personnes vivant dans une grande dépendance à l'aide humanitaire. Pour sortir de ça, on ne peut pas simplement leur dire de quitter le camp et se débrouiller. Il n'y a pas les ressources naturelles autour pour subvenir aux besoins. Donc il faut donc un plan : quelques relocalisations, mais aussi le développement d'infrastructures, d'un certain type d'industries, d'un tissu économique, pour que les gens travaillent. Parce qu'il n'y a tout simplement pas assez de terres : le camp de Minawao est entouré de montagnes. Le Cameroun est un pays incroyablement généreux envers les réfugiés. Il leur permet de travailler, d'aller à l'école, de se déplacer là où ils le souhaitent, mais la situation économique globale dans l'Extrême-Nord n'est pas d'un niveau qui permette aux gens de se défaire de l'aide humanitaire. Alors quand cette aide chute radicalement, brusquement et du jour au lendemain, cela crée d'énormes problèmes de vulnérabilité et les gens prennent de gros risques pour faire vivre leur famille. Les réfugiés utilisent toutes leurs économies pour acheter de la nourriture. Les femmes adoptent ce qu'on appelle par euphémisme des "mécanismes d'adaptation négatifs" : sexe contre nourriture, sexe contre soins. La situation devient critique. Oui, les donateurs sont fatigués de ces crises qui durent, mais j'encourage vraiment les bailleurs de fonds à considérer cet environnement comme un environnement de changement. Une approche durable nécessite des investissements initiaux plus élevés, mais qui seront plus faibles au fil du temps. Car de toute façon, la situation ne s'arrangera pas seule. Les gens ne deviendront pas autosuffisants sans investissements.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20240421-au-cameroun-le-camp-de-r%C3%A9fugi%C3%A9s-de-minawao-est-totalement-satur%C3%A9>

## DJIBOUTI

### Naufrage : au moins 21 migrants morts et 23 disparus

« Les opérations de recherche et sauvetage par les autorités locales et l'OIM sont en cours », a affirmé l'organisation onusienne, précisant qu'un total de 77 migrants se trouvaient à bord de l'embarcation. Sur les 77 migrants à bord de l'embarcation, 23 sont toujours portés disparus et 21 corps ont été retrouvés, dont ceux d'enfants, selon le chef de mission de l'OIM à Djibouti. Le bateau était en route vers la côte djiboutienne après avoir quitté le Yémen lundi vers 19 h 30 (16 h 30 GMT). L'ambassadeur éthiopien à Djibouti, a affirmé que l'embarcation transportait des Éthiopiens. Il a également confirmé que 33 personnes, dont une femme, avaient survécu, exprimant aussi sa « peine profonde (...) devant la succession d'horribles désastres », et réclamant l'adoption de « mesures légales » contre « les trafiquants d'êtres humains qui mettent les vies de nos citoyens en danger ».

Il s'agit du deuxième naufrage rapporté par l'OIM au large de Djibouti en quelques semaines, après un autre le 8 avril 2024 dans lequel au moins 38 migrants, dont des enfants, ont péri. Le 8 avril, l'OIM estimait qu'au moins 698 personnes ont péri le long de la « route de l'Est » en 2023. Mais « ce chiffre pourrait être plus élevé car certaines tragédies passent souvent inaperçues », ajoutait l'agence onusienne.

La « route de l'Est », empruntée par les migrants venant de la Corne de l'Afrique pour rejoindre l'Arabie saoudite via le Yémen en guerre, est considérée par l'OIM comme « l'une des routes migratoires les plus dangereuses et les plus complexes d'Afrique et du monde ». Malgré les risques, « le nombre de personnes qui tentent de traverser est en constante augmentation ». Outre les naufrages, les migrants sont confrontés le long du chemin à « la famine, aux risques sanitaires, aux trafiquants et autres criminels » et manquent « de soins médicaux, de nourriture, d'eaux, d'un abri ». Selon l'OIM, les Éthiopiens représentent 79 % des quelque 100 000 migrants arrivés au Yémen en 2023 depuis les côtes de Djibouti ou de Somalie, le reste étant des Somaliens. La plupart d'entre eux évoquent des motifs économiques à leur départ, mais une partie met aussi en avant les violences ou les catastrophes climatiques dans leur pays. Deuxième pays le plus peuplé d'Afrique, l'Éthiopie est déchirée par de nombreux conflits et plusieurs régions ont souffert ces dernières années d'une importante sécheresse. L'inflation est galopante et plus de 15 % des 120 millions d'habitants dépendent de l'aide alimentaire.

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/naufrage-au-large-de-djibouti-au-moins-16-migrants-morts-et-28-disparus-selon-lonu-d21517e8-0176-11ef-8825-b7a8734f310f>

## KENYA

La star d'athlétisme britannique Mo Farah, quadruple médaillé d'or aux Jeux Olympiques sur 5 000 mètres et 10 000 mètres, ainsi que six fois champion du monde de course sur longue distance, est en visite au Kenya du dimanche 21 au mardi 23 avril 2024, en tant qu'ambassadeur de bonne volonté de l'agence onusienne de l'Organisation internationale des migrations (OIM). *"C'est important pour des personnes comme moi de montrer à d'autres ce qui est possible. Je suis arrivé comme jeune garçon au Royaume-Uni, sans parler la langue, sans avoir aucune idée de ce que je voulais faire. Le sport m'a aidé à devenir l'homme que je suis aujourd'hui, celui qui a gagné autant de titres. Chaque opportunité doit être saisie à pleines mains."* Il a été victime de traite d'êtres humains, notamment lorsqu'il a été emmené à Londres à 8 ans sous une fausse identité.

Au Kenya, il entend sensibiliser sur le thème des migrants, dans ce pays qui en accueille plus d'un million. Originaires de Somalie, Soudan, Soudan du Sud ou encore Nigeria et RDC, de jeunes migrants s'affrontent autour d'un ballon dans un centre associatif en bordure de Nairobi. Mo Farah arrive pour les demi-finales : il partage son expérience. Il joue avec l'équipe somalienne. Un somalien de 22 ans, est heureux de jouer aux côtés de la légende britannique. Il a remporté le tournoi avec son équipe : *"C'est un rêve devenu réalité. D'où nous venons, nous ne le voyons jamais. Mais là, pendant le match, il parlait avec nous en langue somali. Son parcours est motivant, je suis fier, à chaque fois qu'il gagne une médaille, c'est comme si on la gagnait avec lui."* Un autre joueur, a, lui

aussi, joué. Aujourd'hui étudiant, il a fui le Soudan du Sud encore enfant : *"Ça m'a permis de rencontrer de nouvelles personnes. Ce tournoi permet de rassembler les migrants, c'est un rappel pour tous que, certes, nous sommes des migrants, mais que d'autres pensent à nous et qu'il y a des opportunités au-delà du statut de migrant."* Ce tournoi a fait rêver bon nombre de jeunes migrants qui espèrent un jour faire une carrière de footballeur.

## **MAROC – ESPAGNE**

### **Un conseiller municipal de la commune de Nador, au Maroc, a rejoint l'Espagne**

Un conseiller municipal de la commune de Nador (Maroc), dont le nom n'a pas été dévoilé, a rejoint Grenade, en Andalousie en Espagne à bord d'une petite embarcation de fortune, samedi 20 avril 2024. Ce départ a eu un grand impact dans la région. *"Il y a de réelles difficultés, mais quand des politiques abandonnent leurs postes, c'est qu'il n'y a pas d'avenir au Maroc"*. Un avis partagé par un membre de l'AMDH à Nador (Association marocaine pour les droits de l'Homme. *"Le symbole est fort, les gens se disent : 'Si un élu part, pourquoi, moi, un simple Marocain, je ne partirai pas ?'"* Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que des conseillers municipaux de la province de Nador optent pour l'immigration clandestine : celle d'un conseiller municipal de la ville Beni Bouyahyi, de la province d'Al Hoceïma. *"C'est vrai, on compte déjà quatre départs d'élus municipaux vers l'Espagne en un an et demi"*.

La traversée de la mer d'Alboran en Méditerranée est généralement emprunté par les migrants algériens et marocains. Les candidats prennent la mer à bord de petits bateaux en fibre de verre depuis les côtes du royaume chérifien, direction le sud de l'Espagne. Ces derniers temps, les prix de la traversée *"ont flambé"*. *"J'ai rencontré une mère de famille hier [dimanche 21 avril] qui me disait que son fils était parti de Beni Chiker [près de Nador] pour l'Andalousie, elle n'a plus jamais eu de ses nouvelles. Elle avait payé 10 000 euros pour sa traversée. Elle m'a dit : 'J'ai perdu mon enfant et tout l'argent que j'avais emprunté. Mon fils ne reviendra pas et je dois maintenant rembourser cette somme'"*.

D'après l'ONG Caminando Fronteras, ce chemin, très surveillé par les garde-côtes marocains, *"s'est véritablement consolidé en 2022"*. Mais si la distance à parcourir est moindre que sur les autres routes migratoires en Méditerranée, la traversée reste tout aussi dangereuse. Et les naufrages, nombreux. Environ 87 000 migrants ont été interceptés en 2023, selon l'armée marocaine.

## **SOUDAN**

### **Faim la plus grave pour 187 millions de personnes**

Au Soudan, depuis un an, les deux généraux qui dirigeaient ce pays d'Afrique de l'Est, ont engagé toutes les forces dans une lutte à mort pour le pouvoir. Un bras de fer qui plonge la nation entière dans le chaos. Le conflit a fait des milliers de morts, essentiellement des civils, et plus de **8 millions de déplacés**, provoquant l'une des pires crises humanitaires au monde selon les Nations unies. L'insécurité alimentaire, qui touche 18 millions de personnes, a atteint le niveau 4, le niveau de faim le plus grave jamais enregistré dans le pays, et celui qui précède l'état de famine.

## **TCHAD**

### **L'hygiène et les maladies, le combat quotidien des réfugiés soudanais au Tchad**

À la frontière tchado-soudanaise, les humanitaires tentent de bâtir au plus vite des camps pour accueillir les réfugiés soudanais dont le rythme des arrivées est soutenu. Au Tchad, la ville frontalière d'Adré se retrouve ainsi débordée, et l'assainissement du site – qui abrite encore 150 000 personnes selon les autorités – représente un véritable défi, alors que plus de 1 600 cas d'hépatite E ont été déclarés.

Les équipes de Médecins sans frontières (MSF) dispensent une formation aux femmes enceintes, la population la plus vulnérable à l'hépatite E. Une maladie que l'on combat par l'hygiène, nous explique Aristide Kelly, responsable médical, qui énumère les solutions dispensées : *"Il faut se*

*laver les mains avant de manger, il faut se laver les mains lorsqu'on est passé par les latrines, il faut bien laver les légumes et les fruits, c'est la contamination de l'eau et des aliments..." Selon lui, « un seul cas peut, via ses excréments, contaminer un point d'eau si, justement, les mesures ne sont pas prises. Il faut assainir ce milieu-là"*

La gestion des latrines, c'est deux grands trous dans le sol. *"C'est la base de la fosse d'une latrine que l'on vient consolider avec des sacs de sable pour ensuite la vidanger. On coule une dalle en béton et on bâche tout ça, on construit une porte et on a notre latrine qui est là. On évite la contamination par les eaux de ruissellement, on assainit le camp... C'est un des moyens de prévenir les maladies"*, explique-t-il méthodiquement. Le site spontané de réfugiés d'Adré dispose actuellement d'une latrine pour 677 personnes, la norme minimale étant d'une pour 80 personnes... Tandis que le jour décline, une petite foule se forme autour du point d'eau géré par MSF qui, chaque jour, distribue près d'un million de litres. S'occuper de l'assainissement du camp et de son approvisionnement en eau potable n'est pas une mince affaire. On utilise une solution chlorée pour désinfecter le bidon avant de le remplir au robinet alimenté par une immense poche d'eau de 15 000 litres. Celle-ci suffit aux besoins du camp uniquement durant deux heures trente. *"Il faut cinq fois cette grande poche d'eau par jour"*. Ici, on distribue *"entre huit et dix litres d'eau par jour et par personne. Sachant qu'il faut vingt litres"* en situation normale. Ainsi, les habitants du camp ne reçoivent que la moitié de leurs besoins en eau, *"à la fois pour boire, pour faire la vaisselle, pour se laver, etc. C'est insuffisant"*. Dès lors, maintenir un niveau d'hygiène suffisant pour se préserver des maladies représente un défi quotidien pour les familles.

## TUNISIE

Lundi 29 avril 2024, les forces de l'ordre ont mené une importante opération à Sfax, dans le centre-est de la Tunisie, pour évacuer un bâtiment qui abritait des centaines de migrants, originaires d'Afrique subsaharienne. À l'approche des policiers, les exilés se sont réfugiés sur le toit. Mais les autorités ont finalement lancé l'assaut pour les déloger. Une vingtaine de migrants ont été interpellés et l'immeuble squatté a été vidé. Dans une déclaration à l'agence TAP, le procureur de la République du tribunal de Sfax, a expliqué que *"l'opération d'évacuation de cet immeuble est intervenue suite à plusieurs plaintes ayant émané des résidents de la cité Ennour et des propriétaires d'appartements, quant à la dégradation des conditions sanitaires dans l'immeuble"*. C'est la dernière opération de délogement des forces de sécurité tunisiennes. Ces dernières opèrent aussi dans les campements spontanés qui se sont formés dans la périphérie de la ville de Sfax, plaque tournante des départs, à El Amra. Les déportations vers les régions désertiques **et les pays limitrophes - qui avaient scandalisé l'été dernier - se poursuivent également.**

### **La Garde nationale tunisienne déplace les migrants**

La situation se dégrade de jour en jour pour les Africains subsahariens survivant à El Amra, dans la région de Sfax, en Tunisie. *"Aidez-nous, ils brûlent toutes nos affaires", "Ils nous agressent", "Ils nous demandent de partir, mais pour aller où ?"* font partie des nombreux messages reçus ces derniers jours sans toujours pouvoir déterminer avec certitude qui sont ces *"ils"*. Les habitants de la région de Sfax, exaspérés par la présence de ces migrants sur leurs champs, près de leurs habitations ? Ou les forces de l'ordre dépêchées dans la zone ? Sûrement les deux. Selon le porte-parole de la Direction générale de la Garde nationale des militaires sont actuellement sur place, à El Amra, pour une *"opération"* spéciale : déplacer les migrants d'Afrique subsaharienne vers des *"zones spécifiques désignées"*. Lesquelles et dans quel but ? Impossible d'en savoir plus. La zone est fermée d'accès. Un journaliste tunisien affirme, jeudi 25 avril 2024, qu'il n'a pas pu entrer à El Amra. *"C'est une zone rouge, je n'ai pas eu le droit de filmer, j'ai été arrêté"*. Pour justifier cette opération militaire, le porte-parole, le 23 avril 2024, signale que *"de nombreuses attaques [ont été menées par les migrants] contre des propriétés publiques et privées"*, dans les villes d'El Amra et Jebeniana. *"Les migrants africains ont des 'armes'"*. *"Une intervention sécuritaire était nécessaire pour protéger les migrants eux-mêmes et les Tunisiens"*.

Les seules informations proviennent des migrants qui survivent dans la zone, dans des campements informels le long de la route C82 entre Sfax et Jebeniana. Selon eux, l'armée a mené plusieurs opérations ces derniers jours dans ces lieux de vie, notamment le camp du km 34. Et la situation s'aggrave. *"Avant, quand la Garde nationale venait, ils saisissaient du matériel, le carburant qu'on stocke pour les traversées [de la Méditerranée], les canots..."*, explique un Guinéen installé au km 24 depuis trois semaines. *"Maintenant, ils détruisent tout, ils brûlent nos affaires, ils veulent qu'on parte de la zone"*. Sur les groupes WhatsApp d'exilés et sur les réseaux sociaux, les images de tentes calcinées au milieu des camps d'oliviers se partagent par dizaines. Un Camerounais installé au km 19, s'inquiète lui aussi. *"La Garde nationale n'est pas ici en ce moment [ce jeudi 25 avril] mais je sais qu'ils sont plus haut vers le km 35. Ils brûlent les tentes, ils n'expulsent pas les gens"*. Les relations avec le voisinage aussi se détériorent. Une Tunisienne d'un certain âge, couteau à la main, lacère une tente d'un migrant. Comme le soulignait le porte-parole de la garde nationale, il y a bien eu *"des affrontements"* entre des habitants d'El Amra et des exilés, confirme à son tour le journaliste tunisien. Il y a aussi eu des blessés des deux côtés, selon lui. Sans doute, la présence de nombreux campements, qui s'étalent sur les champs d'oliviers de la région, participent à l'exaspération des Tunisiens et au fil des mois, leur présence n'a fait que grossir.

Sur les 12 millions d'habitants dans le pays, 21 000 seraient des migrants en situation irrégulière, soit 0,2% de la population. Et selon les chiffres d'une association basée à Sfax, ils seraient au moins 6 000 migrants dans la région, sans emploi, sans aide. *"Pour survivre, je vole parfois des pastèques dans les fermes alentours"*, confesse l'un. Outre la présence de ces sans-papiers sur leurs terres - qui pourrait gêner les récoltes - les Tunisiens d'El Amra dénoncent les agressions de nombreux gangs - notamment ivoiriens - dans les villages de la région. Une information : *"Il y a des gangs ici, d'Africains qui ont des machettes, ils s'attaquent même à nous, leurs propres frères, ils volent notre argent, nos téléphones, nous rackettent. Mais ils pillent aussi les commerces"*. Ce climat délétère pousse les exilés à fuir le pays le plus rapidement possible. Les départs depuis les côtes de Sfax ont enregistré une augmentation record durant les premiers mois de l'année 2024, avec plus de 21 000 personnes ayant quitté clandestinement le pays par ses frontières maritimes, a indiqué la Garde nationale tunisienne. Sans doute, les Noirs du pays craignent de revivre les expulsions vers le désert qui avaient eu lieu, l'été 2023. Un véritable traumatisme : des centaines d'entre eux raflés par l'armée avaient été abandonnés sans eau ni nourriture dans le désert libyen. Une centaine de personnes sont mortes de soif.

### **Les migrants subsahariens sont victimes de kidnappings et d'actes de torture**

En Tunisie, depuis l'automne, de plus en plus de migrants subsahariens sont victimes de kidnappings et actes de torture par des gangs criminels composés de Subsahariens et de Tunisiens. Dans un climat général d'hostilité envers les migrants noirs dans le pays, très rares sont ceux qui osent porter plainte.

*"Aujourd'hui je ne reconnais pas mon corps. J'ai subi tellement de choses que j'ai de la peine à marcher"*, indique un Camerounais de 37 ans qui a été enlevé par des Subsahariens au début du mois de mars 2024 dans l'appartement où il vivait avec un ami à Sfax. En pleine nuit, quatre personnes ont fait irruption en réclamant de l'argent. *"Tous étaient camerounais, je les ai identifiés à leur accent"*. Déçus de ne pas trouver d'argent dans l'appartement, les agresseurs le blessent à coups de gourdin et de couteau, puis le jettent dans un taxi, direction un quartier proche de l'aéroport de Sfax. Il est alors enfermé dans une maison isolée, où se trouve déjà un autre homme. *"C'était aussi un Camerounais, il avait été kidnappé avant moi et avait déjà été torturé"*. Mais les deux hommes sont rapidement séparés et ne peuvent pas échanger durant leur détention. Dans la maison, une dizaine d'hommes - tous camerounais - font régner la terreur. Dès son arrivée, il raconte avoir été déshabillé, ligoté et battu. *"Je suis resté ligoté assis pendant sept jours [...] Ils m'ont brûlé avec du plastique fondu et m'ont électrocuté avec un câble branché sur mon oreille. Les ravisseurs passaient un appel vidéo à ma famille pendant qu'ils me battaient. Ils demandaient 4,7 millions de francs CFA (environ 7 000 euros) en échange de ma libération"*, détaille le Camerounais. Au bout de quelques jours, sa

famille envoie une partie de la somme demandée et l'un de ses tortionnaires - *"qui avait de l'ascendant sur les autres"* - décide de le déplacer. *"Il voulait me garder pour lui pour se tailler la part du lion au cas où ma famille enverrait plus d'argent"*, estime le Camerounais. Dans la nouvelle maison où il est enfermé, il finit par repérer une fenêtre que l'on peut ouvrir. *"Je suis allé vers le chemin de fer que j'ai suivi en direction de Tunis. J'ai marché deux jours avant de trouver quelqu'un qui accepte de me déposer à Hammamet et, de là, je suis allé à Tunis"*.

Les kidnappings de migrants subsahariens se multiplient en Tunisie depuis le mois de novembre 2023. En cause : le contexte politique tunisien où les migrants noirs sont ouvertement pris pour cible depuis le discours du président en février 2023. *"Les exilés sont devenus des cibles faciles parce qu'ils n'ont pas d'accès à la justice, et n'ont pas de famille dans le pays"*, explique une chercheuse tunisienne. À Sfax en particulier, le trafic de migrants est considéré comme un moyen facile de se faire de l'argent. La ville est depuis longtemps un point de départ des migrants vers l'Italie et tout un business s'est organisé autour. *"Mais on voit maintenant une autre facette de cette économie : des Tunisiens travaillent avec des Subsahariens pour mener ce business des kidnappings avec demandes de rançons. C'est une nouvelle étape dans ce développement de l'économie de la migration"*. La majorité des migrants sont enlevés près de la frontière algérienne, après avoir été expulsés dans la zone par les autorités tunisiennes - depuis l'été 2023 des milliers de migrants sont arrêtés à Sfax ou en mer et envoyés dans le désert. Les kidnappings surviennent généralement lorsque les exilés tentent de rebrousser chemin vers Sfax. La plupart payent alors des chauffeurs tunisiens pour les transporter. Ces derniers les revendent ensuite à des Subsahariens installés dans la ville depuis plusieurs années. *"Ils sont là depuis longtemps donc ils se connaissent bien avec les taxis tunisiens"*, explique un Guinéen de 18 ans enlevé début janvier et envoyé dans un foyer de Sfax. Le jeune garçon détaille les mêmes violences. *"Les kidnappeurs - des Ivoiriens - ont enlevé tous mes habits [...]. Puis, ils m'ont bastonné et mis des coups d'électricité sur le corps et sur le visage. Tu as tellement mal que tu n'arrives pas à parler"*. *"Ensuite, ils m'ont donné un téléphone pour appeler ma famille. Et quand on parle avec nos proches, on nous torture pour que la famille entende les cris. Ma famille a payé. C'est obligatoire si tu veux pas perdre la vie [...]. Même s'ils n'ont pas d'argent, nos proches s'endettent, ils vendent des choses pour qu'on puisse être libéré."* Ses proches ont dû verser 800 euros aux trafiquants en échange de sa liberté.

Face à cette nouvelle forme de criminalité qui vise les migrants, la police dit manquer de témoignages directs via des dépôts de plainte pour lutter contre ces réseaux tuniso-subsahariens. Mais dans le contexte anti-migrants actuel en Tunisie, et alors que la plupart des exilés sont en situation irrégulière, très rares sont les personnes qui osent pousser les portes des commissariats. *"Les autorités n'ont pas mis en place de moyens pour que les familles puissent témoigner et alerter. Elles n'ont pas donné de garanties aux victimes et leurs familles qu'elles seront protégées [...]. en tant que victimes de traite"*, déplore le chargé de communication pour le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES). Le responsable doute aussi de la volonté des autorités tunisiennes à mettre un terme au phénomène des kidnappings de migrants. Selon lui, elles pourraient en tirer profit. *"Elles disent toujours qu'elles n'ont pas assez d'informations [sur les réseaux tuniso-subsahariens], mais c'est aussi un moyen pour elles de stigmatiser les migrants. Cela leur permet de dire que les exilés sont liés au crimes et qu'ils créent même des réseaux de kidnappings"*.

#### **448 migrants morts en méditerranée mais 21 000 ont atteint l'Italie**

Les corps de 22 migrants, probablement morts noyés au large des côtes du pays, ont été retrouvés sur les côtes du centre-est du pays, ont indiqué les autorités mardi 23 avril 2024. Depuis samedi, ces corps *"qui semblent être ceux de migrants africains"* ont été découverts sur les côtes de la ville de Sfax, l'un des principaux points de départs en mer vers l'Europe, a indiqué le porte-parole du tribunal du gouvernorat, chargé d'enquêter sur ces décès. Impossible de savoir avec certitude quand ces victimes avaient pris la mer. Il n'est pas possible non plus *"de déterminer à ce stade le nombre de bateaux qui transportaient ces migrants avant de faire naufrage"*, a ajouté le porte-parole. Il faut souvent attendre des jours voire des semaines après un naufrage avant que la mer ne recrache des

corps sur les différentes plages du pays. Ces cadavres viennent s'ajouter à ceux, nombreux, qui posent en ce moment un défi logistique et sanitaire aux personnels hospitaliers chargés de leur autopsie et de leur inhumation. Pour lutter contre ces départs, la Garde nationale tunisienne recherche activement les trafiquants qui supervisent ces traversées illégales. Les autorités ont annoncé mardi l'arrestation de *"cinq personnes recherchées"*.

Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), **488 personnes sont mortes** depuis le début de l'année en tentant de traverser la Méditerranée centrale. Au cours du premier trimestre 2024, plus de **21 000 personnes** parties des côtes tunisiennes ont **atteint l'Italie**, a déclaré le porte-parole de la Garde nationale tunisienne. Les exilés de Sfax, qui souffrent d'un racisme galopant en Tunisie - cibles d'arrestations arbitraires de la part des autorités, et d'enlèvements de la part de trafiquants - n'ont qu'une idée en tête : quitter au plus vite le pays et rejoindre les côtes italiennes de Lampedusa, à 350 km environ de la Tunisie, à n'importe quel prix. Hier, mardi, les communes d'El Amra et Jebeniana dans le gouvernorat de Sfax, où survivent des centaines de migrants subsahariens dans des campements informels, ont été le théâtre d'une vaste opération sécuritaire menée par les forces de sécurité et la Garde nationale. Toutes les installations, tentes et affaires personnelles, ont été incendiées. Même les réserves de nourriture ont été brûlées, affirment les exilés sur place.

### **Rome et Tunis veulent des "retours volontaires"**

La visite de la première ministre italienne, mercredi 17 avril 2024, à Tunis, a provoqué un vent de panique parmi les exilés subsahariens de Tunisie, qui survivent dans la région de Sfax, notamment. *"Pourquoi est-elle venue ?", "Qu'a-t-elle prévu pour les Noirs ?", "Que va-t-il nous arriver ?"*, sont les questions que se posent beaucoup d'exilés disent craindre de prochaines expulsions. Une crainte renforcée par la récente accélération des démantèlements de campements vers El Amra, au nord de Sfax. *"La police est en train de détruire et brûler les tentes ici"*, a témoigné jeudi un migrant nigérian de 35 ans, installé depuis décembre dans un campement près d'El Amra. Un autre, originaire de la région anglophone du Cameroun, craint d'être expulsé. *"Je suis inquiet, car moi je ne peux pas retourner chez moi. C'est impossible. J'ai besoin de protection"*, a confié le jeune homme de 24 ans. *"Mon but, c'est d'aller en Europe. Avec les conditions de vie des migrants ici, ce n'est pas possible de rester en Tunisie"*.

Rien ne permet, à l'heure actuelle, de faire un lien entre la visite italienne et ces démantèlements - réguliers depuis le mois de novembre. Pourtant, le porte-parole de la Garde nationale tunisienne, a reconnu le jour de la visite qu'une *"opération [était] en cours"* entre l'Administration générale de la Garde nationale, les organisations s'occupant des migrants et le Croissant-Rouge tunisien, afin de *"faciliter le retour d'un certain nombre de migrants en provenance de pays d'Afrique subsaharienne, stationnés à Jebniana et El Amra"*. *"La campagne sécuritaire qui se déroule actuellement dans les délégations de Jebeniana et El Amra [...] est due à des escarmouches entre migrants et des attaques contre des biens publics"*. Le porte-parole n'a pas non plus précisé ce que les migrants privés de leurs tentes allaient devenir.

Depuis l'été 2023 et les opérations de la police tunisienne pour vider Sfax de la population noire, les campements informels se sont multipliés le long de la route nationale C82 entre Sfax et Jebeniana. Des centaines de migrants subsahariens y vivent dans la précarité la plus totale. *"Avec d'autres africains, on s'est installé sous les oliviers et on dort sous une bâche. Ces derniers mois, c'était vraiment très, très dur. Il fait froid la nuit, et on n'a pas grand-chose pour se couvrir"*. *"Pour manger et boire, on compte sur la solidarité des habitants. Certains viennent directement à nous pour nous donner de la nourriture. Souvent, on va toquer à la porte des fermes des environs. Mais il y a des jours où je ne mange rien"*.

Dans son allocution, la première ministre a souligné les efforts de l'Italie pour encourager **l'immigration légale avec l'octroi prévu de 12 000 permis de séjour** à des Tunisiens préalablement formés sur le territoire tunisien.



## **Les corps de 14 migrants noyés retrouvés sur les côtes de l'île de Djerba**

Les autorités ont annoncé mercredi 24 avril 2024 que 14 dépouilles de migrants morts noyés ont été retrouvés sur les côtes de l'île de Djerba, au sud du pays depuis vendredi 19 avril 2024. *"Les corps ont commencé à échoir sur les côtes de Djerba vendredi. Quatorze corps, la plupart des Africains subsahariens, ont été récupérés depuis"*, a déclaré le procureur du tribunal de Médenine (sud-est), dont dépend l'île de Djerba. Un Égyptien, identifié grâce à son passeport retrouvé sur le corps, figure aussi parmi les morts, selon la même source.

## **La morgue de l'hôpital de Sfax est débordée par les corps en attente**

D'une capacité de 35 places, la morgue de l'hôpital de Sfax, dans le centre de la Tunisie, est actuellement à saturation : une centaine de corps de migrants sont en attente d'inhumation. Il n'y a pas assez de place pour les cadavres. Face à la multiplication des décès en mer, les autorités tunisiennes locales souffrent d'un manque de capacités logistiques pour conserver ces corps, le temps que des tests ADN soient effectués pour identification et que des tombes soient réservées. Ce n'est pas la première fois que la morgue de l'hôpital se retrouve dans cette situation. Ce fut le cas en mai 2022 et mars 2023. Pour répondre à l'urgence, le directeur régional de la santé avait lancé un appel *"aux organisations de migration"*, en particulier l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), *"pour soutenir les efforts du système de santé local en fournissant des conteneurs réfrigérés et un camion réfrigéré pour transporter les corps à l'hôpital"*. Parfois, il faut attendre des jours voire des semaines après un naufrage avant que la mer ne recrache des corps sur les différentes plages du pays.

# AMERIQUE

## **BRESIL**

### **Neuf corps retrouvés dans un canot à la dérive au nord du Brésil**

Samedi 13 avril 2024, neuf corps de migrants ont été retrouvés par des pêcheurs brésiliens au large du Pará, au nord du Brésil. Parmi eux, un ressortissant malien et un Mauritanien. Les autorités estiment que l'embarcation, probablement en route vers les îles Canaries, était partie des côtes mauritaniennes. *"Il y a beaucoup de gens morts ici... Regardez-moi ça, quelle tristesse"* se lamentent des pêcheurs de l'état du Pará, au nord du Brésil, dans une vidéo amateur publiée le samedi 13 avril 2024. À l'écran, une barque en bois blanche et bleue, remplie d'eau boueuse, de laquelle on voit dépasser des jambes malingres. Ce sont les corps de neuf migrants, retrouvés ce samedi au large de l'île de Canelas, à quelques centaines de kilomètres de l'embouchure du fleuve Amazone. D'après les documents d'identité retrouvés par la police sur les victimes, l'une est mauritanienne, l'autre malienne. Cinq jours après la découverte des corps, les 9 corps ont finalement été identifiés par la police fédérale brésilienne. Ont été retrouvés dans l'embarcation : 25 imperméables, ce qui a mené la police fédérale à déclarer que le nombre de morts s'élèverait "au moins" à 25 personnes. À ce stade, on ne peut donc pas exclure qu'il y ait également eu d'autres nationalités à bord.

*"[...] Nous avons retrouvé des documents indiquant que l'embarcation est partie de Mauritanie [...]. Sans aucun doute, le bateau est resté à la dérive pendant une longue période. Nous avons retrouvé un registre important précisant que le bateau était en Mauritanie le 17 janvier 2024. Les faits se sont donc produits après cette date"* a selon le chef de la police fédérale du Pará. Le lieu de départ de l'embarcation mène les autorités à penser que les passagers étaient en route pour les Îles Canaries, territoire européen le plus proche de la Mauritanie. Le bateau, une sommaire barque en bois de 13 mètres de long, ne possédait ni moteur, ni voile, ni gouvernail. L'hypothèse la plus probable est donc que le bateau se soit fait emporter par un courant marin qui l'aurait dévié de son itinéraire. Les passagers seraient ensuite progressivement morts de faim et de soif.

Reste désormais à établir l'identité des 9 victimes retrouvées à bord, dont l'état de

décomposition avancée ne permettait de déceler ni l'âge ni le genre. Après plus de 15h de travail pour remorquer l'embarcation sur la terre ferme, les corps ont été transportés à l'institut médico-légal de Belém, capitale de l'état du Pará. Ils passeront par la procédure d'Interpol de l'identification des personnes décédées : relevés de l'ADN, des empreintes digitales et dentaires, puis vérification du registre international des personnes disparues. Le travail d'identification est en cours depuis le 15 avril au soir. La police fédérale espère pouvoir mettre des noms sur les corps d'ici la fin de la semaine. Passée quasi inaperçue en Europe, la nouvelle a fait les gros titres des médias brésiliens, peu habitués à ce genre de faits divers sordides.

## HAÏTI

### Expulsions de ressortissants haïtiens des USA

Washington reprend les expulsions de ressortissants haïtiens malgré la crise gravissime qui touche Port-au-Prince, la capitale, et tout le centre du pays. C'est une première depuis le mois de janvier 2024, et elle a pris beaucoup de monde par surprise vu l'aggravation du climat sécuritaire à Haïti. Même si l'on parle bien d'individus qui se trouvaient sur le sol américain sans être en règle, il n'y avait aucune raison objective de reprendre ces vols maintenant et de jeter, en quelque sorte, ces ressortissants haïtiens dans la gueule du loup. Cette décision a provoqué dès jeudi 18 avril 2024 une levée de boucliers chez plusieurs organisations de défense des droits de l'homme. Une décision qui vient s'ajouter à des mesures similaires prises par la République dominicaine, pays limitrophe d'Haïti, même si le contexte est différent. Cela dure depuis des mois, avec cette crise diplomatique entre les deux voisins. En septembre 2023, le gouvernement dominicain a décidé de fermer ses frontières aux Haïtiens, dont le pays était en pleine flambée de violence. Et ce, alors que la République dominicaine tient lieu de poumon économique pour les Haïtiens, qui sont très nombreux à y travailler et à s'y approvisionner, puisque la majorité des produits qu'on trouve dans le commerce dans le nord d'Haïti, et même au-delà, provient de là-bas.

Et depuis, il n'y a eu aucun assouplissement à la frontière malgré la crise causée par les gangs en Haïti. Il y a eu un léger mieux, en tout cas sur le papier, pour des raisons économiques. La présidence dominicaine a fini par rétablir, au bout de quelques semaines, ce qu'elle a appelé des « *corridors commerciaux provisoires* », avec en théorie un contrôle militaire strict et des enregistrements biométriques pour éviter les passages clandestins. En réalité, c'est une passoire. On franchit la ligne de démarcation quasiment sans aucun contrôle. Pour les Haïtiens, c'est à la fois une bonne et une mauvaise nouvelle. La bonne, c'est qu'ils peuvent encore se fournir côté dominicain en produits commerciaux. La mauvaise, c'est que s'ils parviennent à rester en République dominicaine, ils sont de plus en plus sujets au racket et au trafic orchestré par les mafias locales.

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20240419-les-ha%C3%Aftiens-en-manque-de-soutien-aupr%C3%A8s-des-leurs-voisins-carib%C3%A9ens>

## TEMOIGNAGE

### Le rêve d'être footballeur en Espagne, et la réalité des passeurs

Depuis plusieurs mois, de plus en plus de jeunes étrangers, n'ayant que 13 ou 14 ans, sont pris dans l'étau des réseaux de trafiquants d'êtres humains. "*En échangeant avec des collègues à travers le pays, on se rend compte que le nombre de cas est en forte hausse*", explique un enquêteur à la police nationale espagnole sur les sujets liés au trafic d'êtres humains et des mineurs dans la région Andalousie. "*On a des signalements de personnes anonymes, mais aussi de beaucoup de jeunes qui, eux-mêmes, ont été exploités, et qui sont à la rue, en grande précarité. Ils ont décidé de parler à la police pour être aidé et éviter que d'autres jeunes ne se fassent embobiner*".

C'est le cas de ce guinéen de 17 ans, qui pensait arriver en Espagne avec la possibilité de

réaliser son rêve de vie, et de jouer au football au niveau professionnel. *"J'ai été contacté il y a deux ans alors que je jouais dans un petit club de Conakry. Plusieurs personnes m'avaient approché en me disant que je pouvais devenir un grand joueur"*. Sa famille réunit de l'argent pour payer un passeur chargé d'emmener le fils prodigue en Espagne. *"Il me promettait une place dans une académie de Barcelone"*. *"On m'a fait venir en mars 2023 avec des documents qui mentionnaient que je venais pour un échange scolaire, avec plusieurs autres camarades guinéens du même âge, et que l'on serait pris en charge par une académie en continuant de suivre notre scolarité. On est arrivés à Barcelone, on a été séparés et logés chez des gens, et on nous a dit de ne pas parler aux personnes qui vivaient dans l'immeuble"*. L'adolescent sent que quelque chose cloche. *"Au bout de quinze jours, on n'avait toujours pas démarré l'école, ni les entraînements de foot. On nous disait rien, et au bout d'un mois et demi, on nous a demandé de payer à nouveau, alors que ce n'était pas prévu... On était perdu, alors on a fui, un soir tard quand tout le monde dormait"*. À la rue il ne sait plus quoi faire, il n'a pas d'argent, et a peur de se faire arrêter par la police. Il n'a aucun document officiel, sa pièce d'identité a été confisquée par son passeur lors de son arrivée en Espagne. Le jeune garçon fait les poubelles pour se nourrir, et durant 5 mois, dort dans des parcs, ou dans des endroits insalubres, sur des toits de bâtiments. Jusqu'à un jour d'octobre 2023, où un travailleur de l'association Caritas repère des jeunes dormant dans un immeuble en construction en face de chez lui. Il est donc pris en main par la branche barcelonaise de l'organisme caritatif qui l'aide à l'apprentissage de la langue, mais aussi à le remettre sur le chemin de la scolarité. *"Sans eux, je ne sais pas ce qui me serait arrivé", "mon histoire est bien trop commune dans le pays, nous sommes nombreux à être pris dans les griffes de personnes mal intentionnées qui profitent des rêves de jeunes."*

Les autorités tentent de comprendre les schémas utilisés par les trafiquants, pour mieux protéger les jeunes footballeurs. *"Il y a fréquemment le cas de figure du jeune qui parcourt deux ou trois pays d'Europe, généralement entre l'Espagne, et/ou Portugal et/ou l'Italie par exemple, qui est abandonné par le passeur qui l'a fait venir, car celui-ci n'a aucune entrée dans le monde du foot"*, explique l'enquêteur. *"Le trafiquant a juste voulu prendre le jeune en 'otage', en lui donnant l'illusion de pouvoir le faire aller dans un club professionnel, tout en continuant de demander de l'argent aux familles"*. Une importante opération policière a permis de faire arrêter cinq personnes d'un réseau le mois dernier entre Las Palmas, Cordoue et Madrid. Aujourd'hui, la fédération espagnole de football veut mettre la lumière sur la situation, et sensibiliser les clubs, les académies.

Pour l'un des membres du département Formation (qui encadre les académies et les centres de formations de jeune), *"il est important de parler de ce qui se passe, de ces jeunes qui sont exploités, et qui se retrouvent en grande difficultés à leur arrivée en Espagne"*. *"C'est pour cela qu'on prépare une campagne de prévention car le football, avec tous ses projecteurs, fait tourner les têtes de trafiquants"*.

*"Les actions de sensibilisation ont pour but de se coordonner avec les ligues de chaque communauté autonome (les régions espagnoles), les associations dans les grandes villes, les grands clubs, mais aussi dans les petites académies des régions les moins peuplées d'Espagne, qui sont aussi dans le viseur de ces trafiquants d'êtres humains"*.

Pour les jeunes, en voie d'être placé dans une famille d'accueil en banlieue de Barcelone, l'avenir se présente de manière plus sereine. *"Ce que j'ai vécu, je ne le souhaite à personne, à aucun jeune. Si mon témoignage peut aider certains à ne pas se retrouver pris dans les réseaux de trafiquants, j'en serais heureux. On peut arriver à atteindre notre rêve de devenir footballeur, mais il faut éviter les mauvaises rencontres. Je n'ai pas abandonné mon rêve de foot, je l'ai toujours en tête, malgré le chemin de croix que j'ai vécu"*.